

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

REGARD ÉPARGNE MONÉTAIRE
REGARD ÉPARGNE OBLIGATAIRE
REGARD ÉPARGNE PRUDENT
REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE
REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE
REGARD ÉPARGNE ACTIONS
REGARD ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE
REGARD ÉPARGNE PME

ÉPARGNE
SALARIALE
ÉDITION 2021

SOMMAIRE

Conseil de surveillance des fonds Regard Épargne	3
Conjoncture économique en 2021	4
Évolution des fonds en fonction de la croissance du BTP en 2021	7
Fonctionnement des plans d'épargne du BTP	8
FCPE utilisés pour la gestion des sommes versées	9
Gestion financière des fonds Regard Épargne	10
Politique financière en 2021	12
Politique de meilleure sélection des intermédiaires et contreparties	17
Performances financières	18
Regard Épargne Monétaire	20
Regard Épargne Obligataire	25
Regard Épargne Prudent	30
Regard Épargne Équilibre	35
Regard Épargne Dynamique	40
Regard Épargne Actions	45
Regard Épargne Flexible et Solidaire	50
Regard Épargne PME	55
Annexe aux comptes	59
Rapport des commissaires aux comptes	60
Fonds Regard Monétaire	62
Fonds Regard Obligations Court Terme	65
Fonds Regard Obligations Long Terme	68
Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR	71
Fonds Regard Actions Développement Durable	74
Fonds Regard Actions Euro	77
Lexique financier	80

Les salariés et entreprises souhaitant investir, obtenir un remboursement ou simplement demander un renseignement sont invités à contacter REGARDBTP dont les coordonnées figurent au dos de ce rapport.

Au 31/12/2021 :

CONSEIL DE SURVEILLANCE DES FONDS REGARD ÉPARGNE*

Éric MACHET	Président - Société EIFFAGE – Représentant la Fédération Générale Force Ouvrière du Bâtiment, Bois, Travaux publics et Matériaux de Construction – CGT/FO
Thierry BRAUN	Société CEGELEC – Représentant la fédération BATI-MAT-T.P. – CFTC
Jean-Marie KERHERNO	Représentant la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives de Production du Bâtiment et des Travaux publics – Fédération SCOP-BTP
François DANEL	Représentant la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives de Production du Bâtiment et des Travaux publics – Fédération SCOP-BTP
Jean LAGARRIGUE	Vice-président – Représentant la Fédération Française des Entreprises de Génie Électrique et Énergétique – FFIE
Marc HUMBERT	Représentant la Fédération Française des Entreprises de Génie Électrique et Énergétique – FFIE
Jean-Arthur GROSS	Représentant la Fédération Nationale des Travaux publics – FNTP
Gérard VIEILLE	Représentant la Fédération Nationale des Travaux publics – FNTP
Pierre-François LOREAL	Représentant la Fédération Française du Bâtiment – FFB
Albert QUENET	Représentant la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment – CAPEB
Cécile SAUVEUR	Représentant la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment – CAPEB
Jean-Michel VAILLENDET	Société CEGELEC – Représentant la fédération BATI-MAT-T.P. – CFTC
Alain LAJON	Société SPIE – Représentant la fédération BATI-MAT-T.P. – CFTC
Olivier DONNAY	Représentant la Fédération Nationale des Salariés de la Construction et du Bois - C.F.D.T.
Michel MOUTEL	Société VINCI – Représentant la Fédération Nationale des Salariés de la Construction et du Bois – C.F.D.T.
Alain REBE	Société Colas – Représentant la Fédération Générale Force Ouvrière du Bâtiment, Bois, Travaux publics et Matériaux de Construction – CGT/FO
Patrick PHILIPPOT	Société SPIE NUCLÉAIRE – Représentant le Syndicat National des Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise des Industries du BTP – CFE-CGC BTP
Jean GAUDIN	Société EFFICIENCE BTP – Représentant le Syndicat National des Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise et assimilés des Industries du Bâtiment et des Travaux publics et des activités connexes - CFE-CGC BTP
Michel PARSEKIAN	Société SADE – Représentant le Syndicat National des Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise et assimilés des Industries du Bâtiment et des Travaux publics et des activités connexes – CFE-CGC BTP

* Les membres du Conseil de Surveillance représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés sont porteurs de parts d'un ou plusieurs de ces fonds.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE EN 2021

■ Environnement économique

La crise sanitaire liée à la pandémie mondiale s'est installée à la une de l'actualité dès les premiers jours de l'année 2021. Avec le début des campagnes de vaccination, sans doute plus chaotique en Europe qu'en Asie ou aux États-Unis, une lueur d'espoir a cependant percé dans le brouillard des mesures restrictives et des mises à l'arrêt de pans entiers de l'activité. Pourtant, l'ensemble de l'année 2021 n'aura pas été de tout repos pour les marchés financiers. Entre les revirements de la situation sanitaire liés aux différentes mutations du virus, les problèmes d'approvisionnements industriels, l'envolée des prix de l'énergie sans compter le grand retour de l'inflation, l'équation a parfois semblé bien compliquée. Le bilan final, avec une hausse exceptionnelle des marchés d'actions et une performance négative de l'ensemble des placements obligataires, se révèle très éloigné de toutes les projections du début de l'année.

En 2021, l'économie mondiale a observé une reprise économique massive à la hauteur du choc de 2020. Certes la pandémie ne s'est pas interrompue, mais les campagnes de vaccination associées à un ensemble des mesures de distanciation plus ponctuelles et mieux ciblées ont permis un retour progressif de la consommation. Celle-ci a évolué au rythme des nouveaux variants, mais le coût économique a été beaucoup plus contenu qu'en 2020. Les gouvernements, qui avaient été très réactifs en 2020, sont restés au chevet de la croissance économique et ont poursuivi des politiques particulièrement expansionnistes pour soutenir les secteurs les plus concernés. Dans ce contexte, le PIB américain a retrouvé son niveau d'avant crise dès le deuxième trimestre et la zone euro devrait vraisemblablement avoir dépassé son niveau d'avant crise au quatrième trimestre, devançant de 6 mois les prévisions établies à la fin de 2020. De part et d'autre de l'Atlantique, l'emploi termine l'année sur une note très positive. En zone euro, il avait été largement préservé par les différentes mesures de chômage partiel et a ainsi retrouvé son niveau d'avant crise. Aux États-Unis, la dynamique est également très positive, mais la stratégie de mise au chômage adoptée par de nombreuses entreprises semble gêner le retour à l'emploi. Ainsi, le taux de participation américain, qui est l'un des principaux indicateurs du marché de l'emploi, n'a rattrapé que la moitié de la baisse observée en 2020.

La réouverture des économies a permis un rebond économique bienvenu, mais celui-ci n'est malheureusement pas venu seul. Il a été accompagné par des phénomènes de goulets d'étranglement provenant d'une offre contrainte (à cause notamment de la fermeture pour raisons sanitaires d'importantes usines de composants industriels en Asie) et d'une demande en forte accélération. Le choc de 2020 a provoqué une substitution de la consommation des services (comme les voyages) par la consommation des biens (notamment les produits d'équipement du foyer) et la fin des mesures de confinements et autres restrictions a provoqué un surplus de demande qui ne pouvait pas être satisfaite par l'offre existante. En particulier, les semi-conducteurs ont été très demandés par de nombreuses industries (en particulier le secteur automobile avec le développement rapide des véhicules électriques) et dès le début de l'année 2021 une pénurie mondiale est apparue. Celle-ci se poursuit encore à fin 2021 et pénalise plusieurs industries au-delà de l'industrie automobile. À ces aléas de production se sont ajoutées des variations importantes d'inventaires. Tout cela a eu un impact majeur sur le commerce international, pénalisé en outre par les difficultés de circulation du transport maritime, causées par la fermeture de certains ports et la baisse du nombre de navires opérationnels. En conséquence, le coût du fret maritime a progressé de manière substantielle et demeure particulièrement

élevé à fin 2021. Cette situation a globalement pesé sur le prix des matières premières dès le début de l'année 2021 et affecte aussi désormais un certain nombre de biens de consommation courante, notamment ceux fabriqués en Asie à destination des pays occidentaux.

En fin d'année, les besoins industriels, combinés à des vagues de froid précoces dans certaines régions du monde, un dysfonctionnement des circuits d'approvisionnement en gaz lié à des problèmes géopolitiques, intervenant dans un contexte de restriction volontaire de l'offre de pétrole de l'Opep, se sont traduits par une envolée spectaculaire des prix de l'électricité, du gaz et du pétrole. Dans les pays très industriels, comme par exemple la Chine et l'Allemagne, de nombreuses usines ont par ailleurs été contraintes à des fermetures partielles par manque d'alimentation électrique.

Au final, la réouverture des économies, les pénuries et les hausses du prix des matières premières ont fini par réveiller un vieux démon des marchés financiers, relégué depuis bien longtemps au rang des mauvais souvenirs : l'inflation. En toute logique, les hausses des coûts de productions se sont toutes retrouvées dans les chiffres d'inflation. Aux États-Unis, l'inflation a atteint un rythme record de 6,8% en novembre qui n'avait plus été observé depuis les chocs pétroliers de la fin des années 1970. Dans le détail, la hausse provient principalement des secteurs liés à la réouverture, des prix de l'énergie, du prix des véhicules d'occasion et des coûts du logement. En zone euro, la hausse de l'inflation a été rapide mais reflète essentiellement une hausse des prix de l'énergie et des effets techniques comme la hausse de la TVA allemande ou les effets de base.

Cette poussée inflationniste, avec des indices de prix installés largement au-delà des limites fixées par les mandats de Banque Centrales, a donné des sueurs froides aux marchés financiers, soutenus depuis des années par des politiques monétaires ultra accommodantes et une abondance permanente de liquidités. Cependant, compte tenu de la nature de la hausse des prix, les banquiers centraux n'ont pas montré de signes d'inquiétudes après avoir maintenu une politique largement accommodante tout au long de l'année, la Banque Centrale Européenne ayant même augmenté ses achats d'actifs pendant la première moitié de l'année. En novembre, la Réserve Fédérale Américaine a tout de même décidé de réduire ses achats d'actifs dans le but d'arrêter sa politique de crise, le programme devant s'arrêter complètement à la fin du premier trimestre 2022. Les rythmes élevés d'inflation, la solide consommation et le dynamisme du marché de l'emploi lui permettent en effet d'envisager un début de normalisation monétaire après la fin de ce programme d'achats d'actifs et l'Institution semble prête à rehausser ses taux directeurs à trois reprises en 2022.

Lors du dernier mois de cette année, les premiers indicateurs disponibles semblent toutefois indiquer une certaine consolidation du momentum économique, notamment en Europe.

Aux États-Unis, la croissance paraît toujours bien orientée, à un rythme proche de celui du troisième trimestre (5% en variation trimestrielle annualisée). La production industrielle a fortement rebondi depuis la contraction observée en septembre et liée à la tempête Ida, et les ventes au détail se sont également bien reprises, les achats de fin d'année ayant probablement été légèrement avancés au vu des pénuries et des délais de livraisons toujours très longs. Du côté des ménages, la confiance reste élevée en dépit de l'arrivée du nouveau variant Omicron. Le marché de l'emploi poursuit enfin son amélioration graduelle, mais avec un taux de participation encore très faible.

En Zone Euro, la croissance est restée également bien orientée au troisième trimestre, mais devrait ralentir au quatrième trimestre. La confiance des ménages s'est dégradée pendant les trois derniers mois de l'année et est redescendue sous son niveau d'avant crise. Le niveau des prix énergétiques, les différentes pénuries ainsi que la recrudescence du nombre des cas de contaminations expliquent probablement l'essentiel de ce ralentissement. Cependant, la résilience du marché de l'emploi, l'épargne accumulée et les aides gouvernementales constituent encore un soutien à la consommation des ménages. En revanche, les services les plus exposés à la situation sanitaire peinent à retrouver les niveaux d'avant crise alors que les délais d'approvisionnement et les pénuries continuent d'exercer des pressions sur certaines industries. En ce qui concerne l'inflation, qui a atteint 2,1 % en novembre, elle n'inquiète toujours pas la Banque Centrale Européenne car elle repose toujours sur des facteurs techniques et liés à la réouverture des économies. Cette dernière a annoncé poursuivre sa politique accommodante au moins jusqu'en octobre (à un rythme graduellement plus faible) et pendant le temps nécessaire à accomplir son objectif à long terme d'inflation.

En Chine, l'économie est repartie à plein régime dès le début de l'année sous l'effet de la levée des confinements à l'étranger et de l'explosion des exportations appelées à couvrir la forte hausse de la consommation. Néanmoins, l'économie a nettement ralenti courant du second semestre à cause de l'essoufflement du secteur immobilier, les autorités ayant décidé de mettre un terme à l'endettement excessif dans ce secteur. Pour couronner le tout, des coupures d'électricité ont paralysé la production manufacturière et la politique « zéro covid » de la Chine a entraîné des confinements localisés, pesant sur la consommation, dont la reprise était déjà poussive.

Enfin le Japon, qui a entamé plus tard sa campagne de vaccination, a pâti des mesures de confinement en place pour réduire les vagues successives de l'épidémie en 2021, même si les contaminations n'ont jamais atteint les niveaux de l'Europe ou des États-Unis.

■ Situation des marchés financiers

En 2020, les marchés d'actions avaient pris de plein fouet le choc de la pandémie mondiale avec son cortège de doutes et de mesures douloureuses et inédites de restrictions sociales et économiques. Discours guerriers des politiques, multiplication des états d'urgence, écroulement du moral des acteurs économiques avaient mis à mal l'ensemble des bourses de la planète qui avaient sans exception terminé l'année dans un rouge profond.

L'année 2021 raconte une tout autre histoire. Celle d'une épidémie que l'on commence à comprendre et avec laquelle on tente de vivre en se protégeant sans arrêter toute activité. Dès le début de l'année, le déploiement de vaccins développés dans des délais historiquement réduits a fortement aidé les acteurs économiques à se projeter dans un monde de retour à la croissance de l'activité à défaut d'un retour complet à la normale. Mais la bonne surprise est venue de la capacité des entreprises à faire face à cette crise en s'adaptant continuellement à un contexte pourtant très instable, en préservant à la fois le périmètre des activités, les emplois mais surtout en affichant trimestre après trimestre une croissance des profits totalement inespérée.

Pourtant, sur les actions européennes, le début de l'année 2021 (qui faisait suite à une hausse cumulée de 15 % sur les deux derniers mois de 2020) s'est révélé relativement chaotique. Après une première semaine en forte hausse, le doute a commencé à s'instaurer avec la propagation rapide de nouveaux variants du virus et la montée en cadence relativement timide des campagnes de vaccination en Europe. De ce fait, les valeurs européennes ont

particulièrement sous-performé, l'indice Stoxx50 abandonnant près de 1 % sur le mois. Février s'est révélé compliqué et riche en rebondissements, avec des marchés partagés entre l'avancée des campagnes de vaccination et les craintes liées à la hausse des taux longs, la de la reprise économique, aux États-Unis notamment, engendrant une accélération de l'inflation. En Europe, l'événement marquant du mois a été l'ampleur de la rotation sectorielle. Ainsi les secteurs les plus touchés par la crise sanitaire et désormais très décotés ont été largement favorisés (transport-loisir, produits de base) tout comme les valeurs bénéficiant de la remontée des taux, au premier rang desquels les valeurs bancaires. A contrario, la pharmacie, l'agro-alimentaire, les services aux collectivités et les télécommunications ont été directement impactés par la hausse des taux longs. Après un nouvel accès de faiblesse au cours de la seconde quinzaine de février, le mois de mars a signé le début d'un exceptionnel mouvement de hausse des actions (près de 16 % de performance pour les actions européennes entre la fin février et la fin octobre), soutenu par un environnement macro et micro économique très favorable, qui a permis de passer outre les aléas de la crise sanitaire ainsi que les turbulences passagères sur les marchés de taux liées à la montée des pressions inflationnistes. La saison de publication des résultats du second trimestre, qui a battu son plein en octobre, s'est révélée tout aussi brillante sinon plus que la précédente, et la confiance affichée par les sociétés a achevé de donner des ailes à la Bourse. Fin octobre, l'Europe avait réussi, ce qui est plutôt rare, à surpasser la performance de la Bourse américaine malgré une situation économique et sanitaire nettement moins favorable (+16.55 % pour l'indice Eurostoxx50 contre 14.14 % pour Wall Street). Après un nouvel épisode de consolidation baissière sévère en novembre, essentiellement lié à l'apparition d'un nouveau variant du virus baptisé Omicron, le mois de décembre a pleinement joué la tradition du rallye de fin d'année avec une véritable envolée des bourses un peu partout dans le monde. Ainsi en Europe, l'indice Stoxx50 a progressé de 6.30 % en décembre, portant la performance annuelle à +26.05 % dividendes inclus, ce qui constitue l'une des meilleures performances des actions européennes de la décennie.

Sur le plan sectoriel, ce fort mouvement de hausse a logiquement bénéficié aux secteurs liés à la réouverture de l'économie, les secteurs les plus défensifs ayant sous performé le marché. La hausse est néanmoins générale pour la totalité des secteurs d'activité. Cette même dichotomie des performances se retrouve sur l'ensemble de l'année, avec une forte surperformance des secteurs profitant d'une amélioration de la crise sanitaire (technologie, média, construction, valeurs industrielles, avec des hausses comprises entre 26.7 % et 33.7 %).

La palme de la meilleure performance 2021 revient néanmoins aux valeurs bancaires (+34 %), très décotées et pour lesquelles la remontée des taux est plus que bienvenue. En revanche, les secteurs défensifs (distribution alimentaire, télécommunications) ou pénalisés par la hausse des taux (services aux collectivités) sous performant le marché avec des hausses de 5.4 % à 12.4 % seulement. Lanterne rouge des actions européennes, le secteur du transport loisir (+3.7 %) reste pénalisé par une reprise poussive du tourisme et des déplacements professionnels.

Performance des principaux indices actions en 2021 :

	Depuis le 31/12/2020
Indice CAC 40	+28.85 %
Indice STOXX 50 DR (Europe)	+26.05 %
Indice Dow Jones (en \$)	+18.73 %
Indice Nikkei (en Yen)	+4.91 %

Sur les marchés obligataires, l'année 2021 a commencé par un recul modeste des indices sur fond de légère remontée des taux d'intérêt. Les taux longs américains se sont franchement orientés à la hausse dès le début du mois de janvier, portés par les espoirs d'une reprise marquée au deuxième semestre avec la fin de la pandémie et un nouveau soutien budgétaire, en particulier le plan de relance massif adopté par la nouvelle Administration.

Dans un contexte de hausse des anticipations d'inflation et de pentification de la courbe des taux, le rendement du taux à 10 ans américain a progressé de plus de 80 points de base au premier trimestre, passant de 0.93% fin 2020 à près de 1.75% fin mars. Cependant, le président de la Réserve Fédérale, Jerome Powell a rassuré les marchés en indiquant que l'inflation était encore modérée et que l'Institution maintenait sa politique de taux très accommodante. Les dernières données publiées semblent de ce fait confirmer que cette hausse de l'inflation au-delà des objectifs de la Banque Centrale pourrait n'être que transitoire, car liée à des effets conjoncturels exceptionnels. De ce fait, le taux à 10 ans a rapidement amorcé sa décrue, se stabilisant autour du niveau de 1.20% pendant la période estivale. Sur la dernière partie de l'année, avec la confirmation d'une inflation qui devrait rester très au-delà des objectifs de la Réserve Fédérale pendant plusieurs trimestres, et l'annonce d'un début de resserrement monétaire, les taux américains se sont de nouveau tendus, proche des 1.60% pour le taux à 10 ans fin 2021.

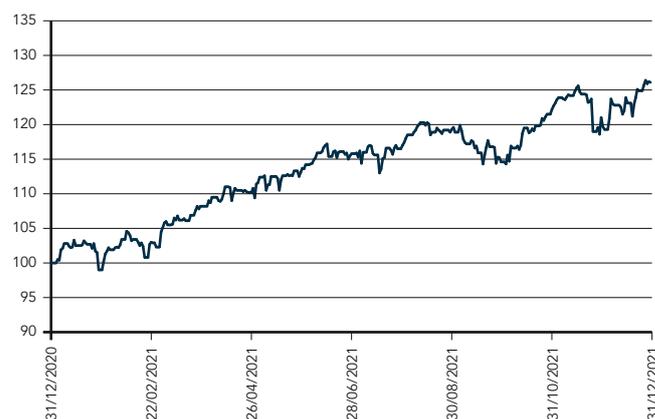
Du côté de la Zone euro, après un premier trimestre sans vraie tendance sur les marchés obligataires, partagés entre une bonne orientation économique et l'enlisement dans la crise sanitaire, les taux se sont tendus jusqu'en mai en sympathie avec le mouvement sur la courbe américaine, confortés par ailleurs par des chiffres du PIB de la zone euro meilleurs qu'attendus. Ainsi le taux à 10 ans européen s'est inscrit à -0.07% le 19 mai contre -0.58% fin décembre avec des écarts de rendements des pays périphériques globalement stables.

La période estivale s'est de nouveau révélé hésitante, le marché demeurant attentiste à l'évolution de l'inflation aux États-Unis. Pour finir, le dernier trimestre a connu une évolution heurtée, à l'instar des marchés d'actions, les taux baissant à chaque nouvel épisode de crise sanitaire et remontant au rythme des tensions inflationnistes. Fin décembre, le taux à 10 ans européen s'est inscrit à -0.18% contre -0.58% fin 2020, après s'être de nouveau rapproché du niveau zéro fin octobre.

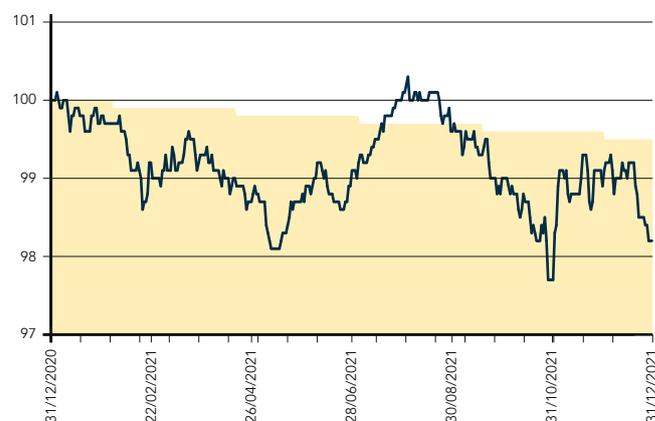
Pour les placements obligataires, le millésime 2021 n'est donc guère brillant, surtout comparé à la performance exceptionnelle des marchés d'actions. En effet, les performances des indices obligataires européens sont largement négatives sur l'ensemble des échéances de la courbe, tandis que les placements monétaires sans risque font à peine mieux, à -0.55% en rythme annualisé. Même les obligations du secteur privé ne parviennent pas à rejoindre un territoire positif malgré à la forte hausse des sous-jacents actions.

Performance des principaux indices obligataires en 2021 :

	Depuis le 31/12/2020
Indice BofA 1/3 ans	-0.71%
Indice BofA 3/5 ans	-1.19%
Indice BofA 5/7 ans	-1.79%
Indice Barclays 3/5 ans	-0.18%
EONIA (monétaire)	-0,55%



— Performance STOXX Europe 50 DR (Dividendes Réinvestis)



■ Performance EONIA OIS (clôture)

— Performance ML BofA 5-7Y (Clôture)

ÉVOLUTION DES FONDS REGARD ÉPARGNE EN FONCTION DE LA CROISSANCE DU BTP EN 2021

■ Conjoncture du Bâtiment et des Travaux Publics en 2021 et perspectives pour 2022

Après avoir souffert d'un ralentissement forcé sans précédent, et après avoir traversé différentes vagues d'épidémie de Covid 19 au cours des deux dernières années, la dynamique des secteurs du Bâtiment et des Travaux Publics a évolué en 2021 de nouveau de façon positive mais reste toutefois en deçà de ses niveaux pré-crise. Cette difficulté à renouer avec une reprise franche de l'activité a aussi été conditionnée par une crise des matériaux réalimentée par d'autres crises d'approvisionnement et par des difficultés de recrutement.

Concernant le Bâtiment, l'exercice 2021 se clôture sur une hausse d'activité plutôt encourageante de 12,2% par rapport à l'année 2020. Cette hausse reste toutefois en retrait de -5% par rapport à son niveau de 2019. Il est avéré que sans les importants problèmes d'approvisionnement liés à la crise des matériaux, l'exercice se serait révélé meilleur.

Le logement neuf affiche une hausse importante de 24,1% au cours de l'année, ce fort rebond s'expliquant par une activité très réduite au cours de l'exercice précédent. En comparaison avec l'année 2019, la production reste cependant en baisse de -5,8%. Compte tenu d'un effet base lié au premier confinement, les mises en chantier sur l'année 2021 se voient en hausse de 11,3% avec 390 000 ouvertures de chantiers mais restent très timides par rapport à leur niveau de 2019 (+0,9%). Le logement non résidentiel reste dans des niveaux de crise, avec un effondrement des mises en chantier de -11,6% toujours par rapport à 2019. Sur l'année 2021, les surfaces mises en chantier progressent timidement de 5,9%. En termes de production, malgré un léger rebond (+15,7%) pendant l'année, le non-résidentiel peine à se relancer avec une baisse de -10,5% par rapport à son niveau pré-pandémique. En revanche, le marché de l'amélioration-entretien résiste bien mieux que ses pairs, avec une hausse de 6,1% sur l'année et une baisse compensée de -2,6% par rapport à 2019. Cette résilience est principalement due à la dynamique portée par la rénovation énergétique qui dépasse son niveau de 2019 de 5,0%, notamment grâce au dispositif MaPrimeRenov'. Concernant l'emploi, plus de 60 000 postes ont été créés sur l'année 2021, soit une hausse de +5,0% malgré les difficultés de recrutement dans le secteur. Cette hausse s'explique par plusieurs facteurs, principalement par des carnets de commandes bien fournis et le remplacement de travailleurs étrangers partis lors de la crise du Covid. Enfin, les marges opérationnelles des entreprises se voient de nouveau fragilisées du fait de l'envolée des coûts des matériaux, des équipements et de l'énergie sans possibilité de répercussion sur les prix.

Pour les Travaux Publics, l'année 2021 a aussi été une année marquée par un rebond de l'activité (env. +10,0% par rapport

à 2020), même si la dynamique sur les deux dernières années reste décevante (-3,8%). En dépit d'une première partie d'année encourageante, l'activité s'est nettement dégradée lors du second trimestre avec une baisse de -10% comparée à la période du 1^{er} semestre. En témoigne la chute des prises de commandes sur le seul mois de décembre 2021 par rapport à l'année 2020 (-19,1%). En cumul depuis janvier, les prises de commandes s'établissent en baisse de respectivement -7,5% et -19,6% par rapport à 2020 et 2019. Cette atonie des prises de commandes combinée aux contraintes d'approvisionnement et aux fortes hausses de coûts rencontrées par les entreprises ne permettent pas de retrouver des niveaux d'activité d'avant Covid. L'emploi reste préservé sur la période (+1,5%), avec un nombre d'heures travaillées en hausse de 6,1%. L'intérim, en revanche, souffre avec un volume d'heures intérimaires en retrait de -11,6% depuis le début de l'année, et d'environ 40% depuis 2019. S'ajoute à cette situation un manque de main-d'œuvre constaté, laissant entrevoir des préoccupations sur la reprise d'activité.

Les anticipations pour l'année 2022 pointent, sous conditions et dans une certaine mesure, un rebond de l'activité aussi bien dans le Bâtiment que dans les Travaux Publics. L'objectif étant de retrouver les niveaux observés avant le printemps 2020.

Le secteur du Bâtiment table sur un rebond de l'activité de +4,3% en 2022 qui devrait lui permettre de renouer presque totalement avec son niveau d'avant-crise (-0,9%). Les estimations du marché du neuf sont en ligne avec une perspective haussière : le logement devrait afficher une hausse de +7,3% tandis que le non résidentiel devrait accuser un léger retard avec une hausse modérée de +4,7%, au regard des différentes réglementations mises en œuvre. Même constat pour l'amélioration-entretien qui devrait recouvrer les pertes liées à la crise avec une progression de 2,7%, toujours portée par la rénovation énergétique. En termes d'emploi, la dynamique de création d'emplois devrait se prolonger avec la création de 25 000 nouveaux postes sous réserve d'une amélioration des difficultés de recrutement. Ces hypothèses sont conditionnées, hors choc sanitaire, par plusieurs facteurs pouvant fragiliser le redressement de l'activité, comme la crise des matériaux et de l'énergie, qui restent à surveiller de près.

Pour les Travaux Publics, le rebond devrait être un peu moins marqué que pour le Bâtiment avec une poursuite de croissance estimée +4,0% pour l'exercice 2022. De même, cette progression devrait être conditionnée par un apaisement sur les tensions inflationnistes ainsi que sur les contraintes liées à la main d'œuvre. Aussi, une relance au niveau des carnets de commandes, notamment de la part des communes sera un élément majeur dans la perspective de croissance annoncée.

FONCTIONNEMENT DES PLANS D'ÉPARGNE DU BTP : PEI BTP ET PERCO BTP

Des plans d'épargne salariale, dédiés aux entreprises et aux salariés du BTP, ont été mis en place le 20 janvier 2003 par des accords de branche conclus au niveau national.

Régulièrement renouvelé depuis par périodes successives de 5 ans, ce dispositif repose actuellement sur des accords en date du 25 janvier 2018, identiques dans le Bâtiment et les Travaux publics :

- des accords Cadre instituant les plans d'épargne interentreprises,
- des accords instituant un plan d'épargne interentreprises à 5 ans : le PEI BTP,
- des accords instituant un plan d'épargne pour la retraite collectif : le PERCO BTP.

La loi PACTE¹ ayant introduit en 2019, le nouveau Plan d'Épargne Retraite d'entreprise (PER), qui succède au PERCO, le PERCO BTP ne peut plus accueillir de nouvelles adhésions depuis le 1^{er} octobre 2020². Il continue néanmoins de s'appliquer dans les entreprises qui y ont adhéré avant cette date, et les salariés de ces entreprises peuvent continuer à y effectuer des versements, et ce sans limite de durée.

Dans l'attente d'entamer des négociations afin de procéder à la mise en place d'un PER de branche, les accords précités, initialement à durée déterminée de 5 ans, ont, en effet, été passés à durée indéterminée aux termes des négociations menées par les partenaires sociaux le 17 septembre 2020.

Par ailleurs, la loi ASAP du 7 décembre 2020 a instauré un nouveau mécanisme d'agrément des accords de branche d'épargne salariale, applicable aux accords déposés à compter du 1^{er} novembre 2021. Les accords de branche déposés avant cette date (non soumis à procédure d'agrément) sont considérés comme agréés dès lors qu'ils ont été étendu³.

Les accords PEI BTP ayant été étendus par arrêtés en date des 9 et 16 avril 2019, sont considérés comme agréés, et peuvent continuer à accueillir de nouvelles adhésions des entreprises.

Ainsi consolidé, ce dispositif permet aux entreprises de la profession d'offrir à leurs salariés, ainsi qu'aux dirigeants d'entreprises dont l'effectif est compris en 1 et moins de 250 salariés, la possibilité de se constituer dans des conditions optimales de qualité et de simplicité, une épargne exonérée d'impôt et de charges sociales, disponible au terme de 5 ans (PEI BTP) ou au moment du départ à la retraite (PERCO BTP).

Les accords Cadre prévoient les modalités de fonctionnement

communes aux deux plans d'épargne de branche du BTP. Le pilotage du dispositif est confié à REGARDBTP, qui assure également la tenue des comptes et la conservation des parts de FCPE (fonds communs de placement d'entreprises) détenues par les salariés. REGARDBTP s'appuie sur les structures du groupe PRO BTP pour la réalisation du calcul et de la gestion des droits des salariés. Les fonds multi-entreprises proposés comme supports de placement dans le cadre de ce dispositif ont été conçus à cet effet par PRO BTP FINANCE qui en assure la gestion financière, administrative et comptable.

Les accords instituant le PEI BTP et le PERCO BTP définissent les sources (participation, versements volontaires etc.), et les règles d'abondement des plans d'épargne du BTP. Ces dernières prévoient, lorsque l'entreprise décide d'abonder, un niveau minimum d'abondement que l'entreprise s'engage à verser aux salariés. Le taux d'abondement choisi varie ensuite selon le niveau de versement du salarié, sachant que le dispositif favorise l'abondement des versements de niveau modeste. L'entreprise a la possibilité, même en l'absence de versement du salarié, d'effectuer des versements périodiques uniformes dans les conditions prévues par le plan.

Les sommes recueillies dans les plans sont investies en parts de FCPE. La gamme de FCPE Regard Épargne offre au choix du bénéficiaire sept possibilités de placement, aux profils variés. Si ces sommes proviennent de la réserve spéciale de participation des entreprises adhérentes au Régime Professionnel de Participation (RPP), le bénéficiaire peut également choisir de les investir en parts de fonds millésimés de la gamme FIBTP. Une formule de gestion pilotée par arbitrages est, en outre, proposée aux bénéficiaires du PERCO BTP. Celle-ci constitue l'option par défaut du PERCO BTP, et prévoit d'investir partiellement en titres PME/ETI ce qui permet aux entreprises adhérentes au PERCO BTP de bénéficier du forfait social réduit⁴.

L'accord instituant le PEI BTP permet de plus aux entreprises de moins de 50 salariés qui le souhaitent, de mettre directement en place un système de participation identique au dispositif obligatoire auquel sont assujetties les entreprises d'au moins 50 salariés : il s'agit d'utiliser le PEI BTP en tant que dispositif d'accord de participation volontaire.

Chaque entreprise garde toute latitude pour mettre en place un dispositif de plan d'épargne sur mesure, dont les modalités de fonctionnement (notamment la définition des règles d'abondement) peuvent varier par rapport au fonctionnement prévu dans le cadre des PEI BTP et PERCO BTP.

1. Loi n°2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises.

2. En application de l'ordonnance du 24 juillet 2019 (art. 8-II et III, et 9-II) portant réforme de l'épargne retraite, et du décret du 30 juillet 2019 (art. 9-II) portant réforme de l'épargne retraite.

3. Loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique et Décret n°2021-1398 du 27 octobre 2021.

4. Les PERCO « ancienne formule » continuent de bénéficier du forfait social réduit (16% au lieu de 20%) dans les conditions antérieures au 1^{er} octobre 2019 pendant une durée de 3 ans, soit jusqu'au 1^{er} octobre 2022 (loi 2019-486 du 22 mai 2019, art. 71, III, JO du 23).

FCPE UTILISÉS POUR LA GESTION DES SOMMES VERSÉES DANS LES PLANS D'ÉPARGNE SALARIALE

■ Un choix de placements diversifiés

La gamme Regard Épargne, composée de huit Fonds Communs de Placement à profils de risque définis, est proposée dans le cadre des dispositifs de plans d'épargne salariale.

Regard Épargne Monétaire : Fonds monétaire à valeur liquidative variable standard

Ce fonds procure un rendement proche de celui du marché monétaire.

Regard Épargne Obligataire : Fonds obligataire

Ce fonds est exclusivement investi sur les produits de taux avec une répartition variable entre obligations et produits monétaires décidée par les gérants en fonction de l'évolution des marchés. Ce fonds permet d'obtenir à moyen terme une régularité dans l'évolution de la valeur de la part ainsi qu'une rémunération supérieure à celle du marché monétaire.

Regard Épargne Prudent : Fonds à dominante obligataire

Ce fonds, au prix d'une moindre régularité dans l'évolution de la valeur de la part est utilisé par les salariés qui souhaitent obtenir à moyen terme une rémunération supérieure à celle du marché obligataire grâce à une légère diversification vers les actions.

Regard Épargne Équilibre : Fonds sans dominante

Par une répartition variable entre actions et produits de taux, décidée par les gérants en fonction de l'évolution des marchés, ce fonds permet, pour des projets à plus long terme, de rechercher un surcroît de performance des placements.

Regard Épargne Dynamique : Fonds à dominante actions

Ce fonds est majoritairement investi sur les actions européennes. Il doit procurer sur le très long terme la performance la plus élevée possible mais celle-ci peut connaître d'importants écarts d'une année sur l'autre. La part variable entre actions et produits de taux peut toutefois contribuer à limiter ces écarts.

Regard Épargne Actions : Fonds actions

Ce fonds est majoritairement investi sur les actions européennes. Il doit procurer sur le très long terme la performance la plus élevée possible mais celle-ci peut connaître d'importants écarts d'une année sur l'autre.

Regard Épargne Flexible et Solidaire : Fonds Flexible

Le FCPE aura pour vocation de contribuer au financement d'entreprises solidaires au sens de l'article L. 3332-17-1 du Code du Travail, dans une fourchette comprise entre 5% et 10% maximum de son actif au travers du Fonds Professionnel Spécialisé « ECOFI Contrat Solidaire ». Une gestion flexible et de conviction permet d'optimiser à tout moment le couple rendement/risque, le fonds investissant 95% maximum de son actif en fonds actions, obligations et monétaires.

Regard Épargne PME : Fonds réservé exclusivement à la gestion pilotée du PERCO BTP, non éligible à la gestion libre

Le FCPE a pour vocation de contribuer au financement de petites et moyennes entreprises et entreprises de taille intermédiaire. Ce fonds investit en permanence 98 à 100% de son actif en actions du compartiment LYXOR PEA PME (DR) UCITS ETF de la SICAV MULTI UNITS France.

GESTION FINANCIÈRE DES FONDS REGARD ÉPARGNE

Les avoirs des fonds de la gamme Regard Épargne sont investis selon une structure de portefeuille combinant produits obligataires et actions européennes, avec une allocation d'actifs taux/actions dépendant de l'optique de placement de chaque fonds. La structure des portefeuilles va d'une allocation 100% obligataire pour le fonds Regard Épargne Obligataire jusqu'à un maximum éventuel de 100% actions pour le fonds Regard Épargne Actions.

Les avoirs des fonds de la gamme FIBTP sont principalement investis en produits obligataires avec une diversification mesurée et programmée vers les actions pouvant représenter entre 25% et 5%, suivant l'horizon de placement et l'échéance du fonds.

Dans la continuité de l'année précédente, l'actualité du début de l'année 2021 a été dominée dans une large mesure par la crise sanitaire mondiale. Alors que la normalisation de la situation est étroitement liée au succès des campagnes de vaccination, leur démarrage a été plus lent que prévu en Europe qu'aux États-Unis en raison des difficultés d'approvisionnement en vaccins. Avec l'accélération des livraisons, ce retard a pu être rattrapé au cours du second trimestre et à fin décembre, une très large proportion des populations est désormais vaccinée dans la plupart des pays développés. Cependant, la situation sanitaire reste à ce jour compliquée avec l'apparition régulière de nouvelles mutations du virus qui entravent une levée complète et définitive des restrictions d'activité. Sur le plan économique, malgré une longue période impactée par des mesures de restrictions fortes dans les pays développés, l'activité se montre plus résistante que prévu.

Aux États-Unis notamment, la réouverture de l'économie au début du second trimestre, accompagnée par un plan de stimulus budgétaire sans précédent dont la mesure phare consiste en « chèque de relance » adressés aux ménages, a provoqué un vif rebond de l'activité comme en témoigne la croissance du PIB de 5.4% en rythme annualisé en octobre, un pic à +6.5% ayant même été atteint au second trimestre. Bien que les dernières données publiées semblent indiquer une phase de consolidation, celle-ci se produit à un niveau élevé, proche de celui d'avant crise. Ainsi, les indicateurs avancés ISM qui avaient atteint en mai des records historiques, avec notamment l'ISM manufacturier à 61.2, se maintiennent depuis autour du seuil de 60, (58.7 en décembre) ce qui correspond à une forte expansion de l'activité.

Ainsi, malgré un léger tassement des indicateurs depuis le mois de juin, la tendance de l'économie américaine reste solide. Ceci est confirmé par les données relatives au marché immobilier, puisqu'après un mauvais début d'année probablement imputable à la vague de froid qui a touché une grande partie des États-Unis cet hiver, les ventes constatées depuis le début de l'année dépassent largement les niveaux d'avant crise. Le marché de l'emploi affiche également une santé vigoureuse, avec un recul continu du taux de chômage, ce dernier s'établissant à 3.9% en décembre contre 6.7% fin 2020. Si le nombre de postes à pourvoir, largement supérieur à 9 millions, illustre à lui seul la force de la demande de main-d'œuvre, la situation demeure largement différenciée selon les secteurs, certaines activités faisant face à des grandes difficultés pour recruter. C'est pourquoi les chiffres de créations de postes ont déçu depuis le mois d'août, après des créations records de plus d'un million de postes en juillet. Alors que la Réserve Fédérale a conservé pendant toute l'année 2021 sa politique monétaire ultra accommodante, l'inflation a fortement accéléré depuis le mois de juin, passant d'un rythme annuel de 1.3% fin décembre à près de 7% en fin d'année, bien au-delà de l'objectif de la Banque Centrale. Ces données doivent toutefois être relativisées, la hausse étant principalement imputable à la réouverture de l'économie depuis le second trimestre, à la

pénurie mondiale de semi-conducteurs et aux tensions récentes sur les prix de l'énergie. La Réserve Fédérale a donc choisi dans un premier temps de considérer cette poussée inflationniste comme transitoire, ce qui explique le maintien prolongé des dispositions précédentes de politique monétaire. Cependant, lors de sa réunion de décembre, l'Institution a pris acte d'une inflation installée au-delà de son objectif pour une période plus longue que ce qui était envisagé dans un premier temps, avec un reflux attendu vers cet objectif dans le courant de l'année prochaine. C'est pourquoi la Réserve Fédérale a acté la réduction immédiate de son programme d'achat de dette, avec une fin envisagée en mars 2022 et trois relèvements des taux directeurs avant la fin 2023.

En Europe, tous les voyants nécessaires à un rebond de l'activité sont désormais au vert. La confiance des ménages a dépassé les niveaux d'avant crise, les revenus ont été préservés avec les différentes mesures de soutien à l'emploi et les mesures de restrictions ont été graduellement levées dès le mois de mai pour une grande partie des pays de la zone euro. Cette reprise se traduit à la fois dans les enquêtes de conjoncture dans les services et dans le moral des ménages, qui se sont nettement améliorés depuis le mois de juin, tandis que les enquêtes dans le secteur manufacturier se maintiennent à des niveaux très élevés. La levée des restrictions a également eu pour conséquence un rebond significatif de la consommation dans l'ensemble de la zone euro. Cependant, avec une hausse du PIB de la zone Euro de 2.2% au troisième trimestre (soit une après +2.2% également au deuxième trimestre), force est de constater une fois encore une dynamique de croissance nettement moins forte en Europe qu'outre Atlantique.

Comme aux États-Unis, les problèmes du côté des chaînes de production se sont accentués depuis février et ont tiré la composante coûts de la production manufacturière à son plus haut niveau depuis 2011. Les indicateurs d'inflation totale et sous-jacente sont progressivement remontés sous l'effet de facteurs exceptionnels, notamment la hausse des prix des denrées alimentaires et surtout ceux de l'énergie depuis le mois de septembre. À 5% en décembre, son plus haut niveau depuis trente ans, l'inflation totale s'inscrit nettement au-delà de l'objectif de 2% de la Banque Centrale Européenne, mais cette dernière, à l'image de son homologue américain, ne considère pas ce niveau comme préoccupant, le comité de politique monétaire de la fin d'année ayant acté un statu quo des mesures actuelles dans l'optique d'un retour naturel de l'inflation vers 2.4% en fin d'année prochaine une fois dissipés les effets exceptionnels des pénuries et de la hausse de la TVA en Allemagne.

En Asie, les deux grandes puissances, la Chine et le Japon, connaissent des fortunes diverses. La Chine, premier pays affecté en 2020 par la pandémie, semble avoir surmonté à la fois les ravages du virus (malgré quelques résurgences locales) et le choc économique. C'est d'ailleurs la seule grande économie à avoir bénéficié d'une croissance positive en 2020 (+2,3% sur l'ensemble de l'année avec une forte accélération au dernier trimestre). Après une forte accélération en au premier semestre qui a vu le retour de l'économie chinoise sur ses tendances d'avant la pandémie, l'environnement est plus mitigé en cette fin d'année. Industrielle et exportatrice, la Chine est touchée de plein fouet par la hausse des prix de l'énergie (entraînant à la fois une pénurie d'électricité contraignant les usines à réduire leur activité et une hausse des coûts de transport) et la pénurie de certains composants. Ces éléments, associés à un marché immobilier au bord de l'implosion, se traduisent en cette fin décembre par un tassement significatif de l'ensemble des indicateurs d'activité en Chine.

Au Japon, la situation demeure plus mitigée tant sur le plan sanitaire que sur celui de l'activité, malgré la levée en septembre de l'état d'urgence instauré début janvier 2021 face aux difficultés à endiguer la propagation de l'épidémie. Néanmoins, la croissance se montre plus résistante que prévu, grâce à une forte contribution de la demande intérieure et des exportations nettes.

Enfin, en cette fin d'année 2021, le rôle crucial des Banques Centrales dans le pilotage des économies des pays développés ne fait aucun doute alors que les politiques peinent à venir à bout de la crise sanitaire, avec en toile de fonds les risques d'émergence d'une crise sociale après des mois de mesures restrictives ayant creusé les inégalités au sein des populations.

Dans ce contexte, la gestion des FCPE Regard Épargne s'est caractérisée par :

Une surpondération de la part allouée aux actions

En début d'année, la position actions existante dans l'ensemble des fonds de la gamme Regard Épargne a été maintenue sur une position de légère surpondération, le fonds Regard Épargne Flexible et solidaire comportant pour sa part 49.32% d'actions européennes via le fonds support Regard Actions Développement Durable.

Cette structure d'actif a évolué tout au long de l'année au gré des fluctuations des marchés d'actions et de taux sur la période, avec en particulier cette année un écart historique de performance entre le compartiment actions (fortement positif) et les placements obligataires (en territoire négatif sur presque toute la période). Ainsi, bien qu'aucun mouvement d'allocation d'actif n'ait été réalisé dans les FCPE jusqu'à la fin de l'été, la position légèrement surpondérée du début d'année sur le compartiment actions s'est progressivement transformée en une position de surpondération significative, proche du niveau maximum autorisé pour les fonds Regard Épargne Dynamique et Regard Épargne Équilibre. Afin de sécuriser une partie de la surperformance du compartiment actions, il a donc été décidé de ramener l'exposition aux actions sur un niveau de surpondération plus modérée, soit 65% pour le fonds Regard Épargne Dynamique, 42.5% pour Regard Épargne Équilibre et 13% pour Regard Épargne Prudent.

Ce mouvement a été effectué en deux fois, la première étape ayant été réalisée le 11 août sur un indice Stoxx50 en hausse de 19.69% (+23.45% pour le fonds Regard Actions Développement Durable), et la seconde étape le 17 septembre sur un indice Stoxx50 en hausse de 15.86% (+20.96% pour le fonds Regard Actions Développement Durable).

Dans les deux cas, le produit de la vente des actions a été réinvesti en placements monétaires.

Sur la fin de l'année, dans un contexte de forte hausse des actions européennes, les fonds ont reçu des montants de souscriptions significatifs qui ont été investis en conservant une structure proche de celle résultant des opérations de septembre. Ainsi, l'exposition aux actions s'établit en fin d'année à 14.08% pour le fonds Regard Épargne Prudent (contre 10% pour le portefeuille de référence), 44.34% pour le fonds Regard Épargne Équilibre (contre 35% pour la position neutre), 66.29% pour le fonds Regard Épargne Dynamique (pour un neutre à 60), 51.81% pour le fonds Regard Épargne Flexible et solidaire et 98.85% pour le fonds Regard Épargne Actions.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support « actions » géré selon le processus d'investissement

socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +28.65% pour l'année 2021, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à 22.85% hors dividendes et +26.05% dividendes réinvestis.

Le rapport de gestion financière de ce fonds est décrit en page 74.

Une gestion obligataire prudente et diversifiée

L'exposition globale au risque de taux présente depuis maintenant plusieurs exercices une sensibilité inférieure pour chaque fonds à celle de l'indice de référence (emprunts d'état de la zone euro de maturité 5/7 ans), cette sous-sensibilisation étant réalisée au moyen de la constitution d'une poche de produits monétaires et/ou d'obligations de maturité 1/3 ans et 3/5 ans en complément du fonds Regard Obligations Long Terme.

À la fin de l'année 2020, les fonds présentaient un niveau important de sous-sensibilisation compte tenu d'un contexte atypique de taux négatifs sur l'ensemble des échéances de la courbe en zone Euro.

Au début de l'année 2021, les fonds sont restés positionnés sur les niveaux préexistants fin 2020. Ainsi, les fonds présentaient un niveau significatif de sous-sensibilisation, particulièrement accentuée dans les fonds les plus exposés aux actions, compte tenu d'un contexte toujours atypique de taux négatifs sur les échéances longues de la courbe en Zone euro. Par ailleurs, les fonds obligataires sous-jacents Regard présentaient une position de légère sous sensibilité sur les maturités 3/5 ans et 5/7 ans, et une sensibilité équivalente à celle de l'indice pour les maturités 1/3 ans.

L'exposition sur les obligations du secteur privé a été également conservée autour de 6% à près de 11% de l'actif selon les fonds dans l'ensemble de la gamme, en utilisant comme support le FCP Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR, correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

De ce fait, à la fin de l'année 2021, la sensibilité des fonds Regard Épargne est comprise entre 2.78 et 3.91 pour une sensibilité de l'indice BOFA 5/7 ans à 5.69.

La partie obligataire des FCPE est gérée au travers d'une gamme de fonds adaptés aux différents horizons de gestion. Sur les emprunts État de la zone Euro, les supports sont les fonds :

- Regard Obligations Long Terme pour les emprunts de maturité longue (5/7 ans),
- Regard Obligations pour les obligations de maturité moyenne (3/5 ans)
- Regard Obligations Court Terme pour les obligations de maturité courte (1/3 ans)

Pour la gestion de type « crédit », le seul support utilisé est le fonds Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR qui comporte des obligations du secteur privé de maturité moyenne (3/5 ans).

En 2021, les performances de ces supports sont respectivement de -0.71%, -1.24%, -1.92%, -0.14%, contre -0.71%, -1.19%, -1.79%, -0.18% pour les indices de référence correspondants. Les rapports de gestion financière de ces fonds sont décrits en pages 65 à 73.

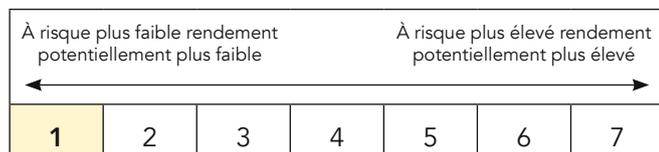
POLITIQUE FINANCIÈRE EN 2021

ACCORD PROFESSIONNEL DU 15/01/2013	FCPE	ALLOCATION D'ACTIFS	INDICE** DE RÉFÉRENCE	SENSIBILITÉ MAXIMUM
Fonds monétaire	Regard Épargne Monétaire	100% d'instruments du marché monétaire	ESTER	0,5
Fonds obligataire	Regard Épargne Obligataire	100% obligations*	BofA ML 5-7 ans	7
Fonds à dominante actions	Regard Épargne Actions	75% minimum d'actions et 10% maximum d'obligations convertibles	Stoxx Europe 50 Net Return	-
Fonds à dominante obligataire	Regard Épargne Prudent	20% maximum d'actions et 80% minimum de produits de taux*	90% BofA ML 5-7 ans 10% Stoxx Europe 50 Net Return	-
Fonds sans dominante	Regard Épargne Équilibre	Entre 20% et 50% d'actions et 50% minimum de produits de taux*	65% BofA ML 5-7 ans 35% Stoxx Europe 50 Net Return	-
Fonds à dominante actions	Regard Épargne Dynamique	Entre 50% et 70% d'actions et minimum 30% de produits de taux*	40% BofA ML 5-7 ans 60% Stoxx Europe 50 Net Return	-
Fonds flexible	Regard Épargne Flexible et Solidaire	Entre 5% et 10% titres solidaires et 95% maximum entre fonds actions, obligataire et monétaires		10
	Regard Épargne PME	98 à 100% en actions du compartiment LYXOR PEA PME (DR) UCITS ETF de la SICAV MULTI UNITS France, 2% maximum de liquidités		-

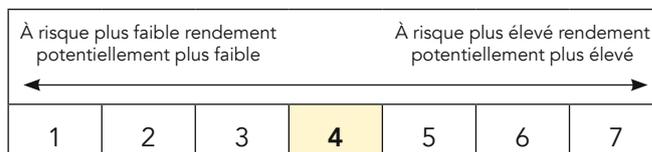
* Dont maximum 10% d'obligations convertibles. ** Dividende réinvesti.

■ Les offres de placement : une gamme de fonds profilés

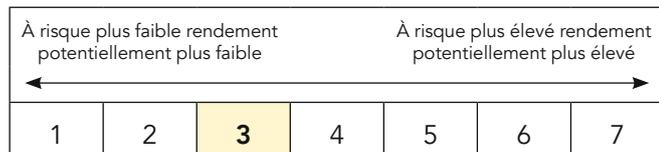
Regard Épargne Monétaire



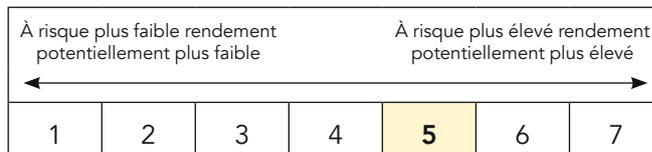
Regard Épargne Équilibre



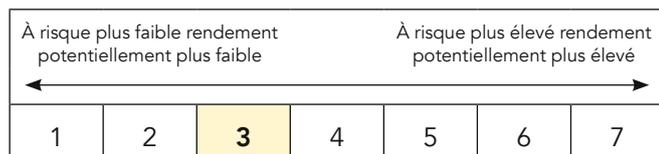
Regard Épargne Obligataire



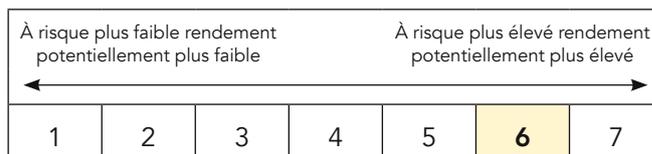
Regard Épargne Dynamique



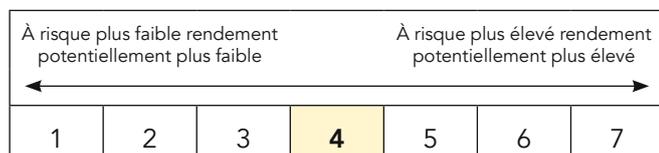
Regard Épargne Prudent



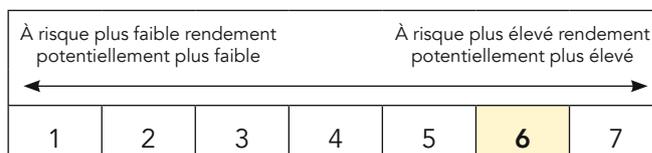
Regard Épargne Actions



Regard Épargne Flexible et Solidaire



Regard Épargne PME



Ces indicateurs de risque synthétique se basent sur les résultats passés en matière de volatilité. Les catégories de risque associées à ces fonds ne sont pas garanties et pourront évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

■ Type de placements, orientations générales

Trésorerie : Supports monétaires

Obligations : 2/3 minimum emprunts d'État de la zone euro ou équivalent 1/3 maximum obligations du secteur privé

Actions : Sociétés européennes répondant à des critères socialement responsables

Futures : Vente de contrats uniquement dans une optique de protection du portefeuille

Options : Achat d'options de vente en protection du portefeuille et/ou vente d'options d'achat sur titres en portefeuille

■ Information réglementaire

Changements substantiels au cours de l'exercice :

Information sur la mise en conformité avec la réglementation SFDR – Sustainable Finance Disclosure Regulation

Le Règlement UE n°2019/2088 «SFDR» sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit règlement «disclosure» ou SFDR – Sustainable Finance Disclosure Regulation) introduit de nouvelles obligations de transparence pour les acteurs financiers.

Ces obligations, applicables aux FCPE, concernent l'intégration des risques en matière de durabilité dans les stratégies d'investissement ainsi que la prise en compte de l'incidence de ces risques sur le rendement des FCPE.

Par conséquent les mentions suivantes ont été ajoutées dans les DICI-Règlements en vigueur le 31/03/2021 :

Risque en matière de durabilité : il s'agit du risque lié à un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. À noter que les risques associés au changement climatique et/ou liés à la biodiversité sont également examinés, à chaque fois que cela est possible.

Intégration du risque de durabilité dans les décisions d'investissement : Les investissements du fonds sont exposés à des risques de durabilité qui représentent un risque important potentiel ou réel pour maximiser les rendements ajustés au risque à long terme. La société de gestion intègre par conséquent à chaque fois que cela est possible, l'identification et l'évaluation des risques de durabilité dans ses décisions d'investissement et ses processus de gestion des risques notamment à travers sa politique d'exclusion dite normative, sa politique d'exclusion sectorielle, la gestion des controverses et sa politique d'engagement. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet de PRO BTP Finance : <https://www.probtpfinance.com/home/investissement-socialement-respo.html>

Impacts potentiels du risque de durabilité sur les rendements du fonds : Les risques de durabilité peuvent avoir des effets négatifs sur la durabilité en termes d'impact négatif réel ou potentiel important sur la valeur des investissements, la valeur liquidative du fonds et, en fin de compte, sur le rendement des investissements des investisseurs.

La société de gestion peut surveiller et évaluer l'importance financière des risques de durabilité sur le rendement financier d'une société détenue de plusieurs manières :

Environnement : la société de gestion estime que si une entreprise ne tient pas compte de l'impact environnemental de ses activités et de la production de ses biens et services, une entreprise pourrait subir une détérioration du capital naturel, des amendes environnementales ou une baisse de la demande des clients pour ses biens et services. Par conséquent, un certain nombre d'indicateurs environnementaux sont suivis le cas échéant, par exemple l'empreinte carbone des émetteurs. Enfin, la société de gestion pratique l'exclusion du secteur du charbon de ses investissements.

Social : La société de gestion attache une importance particulière au respect des droits humains et communautaires, au respect des droits du travail et au contrôle des chaînes d'approvisionnement ainsi qu'aux thématiques liées à la protection des clients.

Il est précisé que les investissements issus de la sélection réalisée dans le cadre de la stratégie d'investissement du fonds en font un fonds qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Les FCPE de la gamme Regard Épargne relèvent dès lors de la définition visée à l'article 8 du Règlement SFDR.

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale. La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation des changements climatiques, (ii) adaptation aux changements climatiques, (iii) utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines, (iv) transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et contrôle de la pollution, (vi) protection des écosystèmes sains.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie. Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fait ses meilleurs efforts pour divulguer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que

cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des Normes techniques réglementaires en ce qui concerne le contenu et la présentation des divulgations conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie. Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables qui sera mis à la disposition des investisseurs à ce moment-là. Le pourcentage minimum d'alignement avec la Taxonomie de l'Union européenne s'élève à 0%. Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs. À partir de la pleine disponibilité des données et de la finalisation des méthodologies de calcul pertinentes, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Regard Épargne Monétaire :

Information sur le passage de l'EONIA à l'ESTER

La BCE a introduit, le 2 octobre 2019, un nouvel indice sur le marché monétaire de la zone euro. Baptisé Ester (ou €STR), cet indice a remplacé définitivement l'Eonia le 1^{er} janvier 2022.

Depuis le 7 avril 2021, l'objectif de gestion du FCPE « Regard Épargne Monétaire » est d'égaliser l'ESTER (Euro Short-Term Rate) capitalisé sur une durée de placement recommandée de moins de 3 mois, après déduction des frais de gestion réels.

L'ESTER (Euro Short-Term Rate) capitalisé correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la Zone euro.

Frais d'intermédiation :

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site internet de la société de gestion www.probtppfinance.com.

Méthode de calcul du risque global :

Le risque global est calculé selon une méthode de VaR Monte Carlo relative, avec un intervalle de confiance de 95 % sur 20 jours.

Pour les Regard Épargne Flexible et Solidaire et Regard Épargne PME, le risque global est calculé selon une méthode de VaR Monte Carlo absolue avec un intervalle de confiance de 95 % sur 20 jours.

Niveaux de VaR des fonds :

	VaR minimum	VaR Maximum	VaR moyenne	Base	Niveau indicatif
Regard Épargne Obligataire	-0,564%	-0,006%	-0,311%	3 mois	100%
Regard Épargne Prudent	-0,621%	-0,071%	-0,382%	3 mois	100%
Regard Épargne Actions	-1,573%	-0,431%	-1,057%	3 mois	100%
Regard Épargne Dynamique	-1,159%	-0,356%	-0,854%	3 mois	100%
Regard Épargne Équilibre	-1,126%	-0,298%	-0,687%	3 mois	100%
Regard Épargne Flexible et Solidaire	-4,154%	-1,207%	-2,783%	3 mois	100%
Regard Épargne PME	-2,912%	-0,653%	-1,847%	3 mois	100%

VaR à 95 % à 1 mois.

Méthode de Monte Carlo par génération de nombres pseudo-aléatoires (séquences de halton).

Matrice variance-covariance calculée sur des historiques de 3 mois glissant.

Informations relatives au portefeuille de référence

Regard Épargne Obligataire	BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans	100%
Regard Épargne Prudent	BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans	90%
	Stoxx Europe 50 Net Return	10%
Regard Épargne Actions	Stoxx Europe 50 Net Return	100%
Regard Épargne Dynamique	BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans	40%
	Stoxx Europe 50 Net Return	60%
Regard Épargne Équilibre	BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans	65%
	Stoxx Europe 50 Net Return	35%

Gestion du risque de liquidité :

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds. Le dispositif mis en place cherche à s'assurer de l'adéquation de la liquidité attendue de l'univers d'investissement avec les modalités de rachat des porteurs dans des circonstances normales de marché. Il prévoit également un suivi périodique de la structure de l'actif et du passif et la réalisation de simulations de crise de liquidité dans des circonstances normales et exceptionnelles qui reposent notamment sur l'observation historique des rachats.

Gestion des risques :

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Effet de levier : Néant.

Montant des honoraires des commissaires aux comptes sur l'exercice 2021

Regard Épargne Monétaire	3 186 euros
Regard Épargne Obligataire	3 186 euros
Regard Épargne Prudent	3 186 euros
Regard Épargne Équilibre	3 186 euros
Regard Épargne Dynamique	3 186 euros
Regard Épargne Actions	3 186 euros
Regard Épargne Flexible et Solidaire	3 186 euros
Regard Épargne PME	1 596 euros

■ Information sur les critères ESG (environnement, social, gouvernance)

Nous vous informons que les FCPE de la gamme Regard Épargne prennent en compte simultanément les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

PRO BTP FINANCE est un investisseur actif et responsable.

Notre démarche d'engagement responsable initiée depuis 2003 repose sur des convictions fortes, portées par le socle naturellement socialement responsable du groupe PRO BTP.

Notre engagement se matérialise par notamment :

- Une Charte d'Investissement Responsable
- Une Politique d'Investissement Responsable
- Des politiques d'exclusions dites normatives
- Une politique d'exclusions sectorielles
- Une procédure de gestion des controverses
- Une politique d'engagement et de vote

Le détail de l'ensemble de nos reporting ESG sont consultables sur le site www.probtpfinance.com

Nous sommes convaincus que la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance qui s'imposent et complètent les analyses des critères financiers traditionnels :

- Permet une évaluation plus exhaustive du niveau de risque car les entreprises les plus responsables ont une meilleure maîtrise de leurs risques long terme ;
- Contribue, grâce à une politique d'influence par le vote et le dialogue, à l'amélioration des pratiques des entreprises et donc du fonctionnement de l'économie de marché sur les enjeux ESG.

Les critères pris en compte pour évaluer les émetteurs sur le plan ESG dépendent de la nature de l'émetteur :

- pour les émetteurs privés (actions et crédit), l'évaluation repose sur une analyse des parties prenantes selon six domaines principaux : les ressources humaines, l'environnement, le comportement dans les affaires (clients et fournisseurs), la gouvernance, la société civile et les droits humains. Dans l'appréciation finale d'un émetteur, nous procédons à une surpondération du domaine ressources humaines ;
- pour les émetteurs publics, États, nous analysons 67 critères regroupés dans les domaines Environnement, Social et Gouvernance.

L'analyse ESG valorise aussi bien la situation ESG actuelle d'un émetteur que les efforts qu'il a pu fournir en matière d'ESG au cours des dernières années.

Nous utilisons des ressources internes et externes fiables et reconnues :

- pour les émetteurs privés analysés, les notations extra-financières obtenues représentent la combinaison d'une analyse interne (sur la base d'informations publiques) et de l'exploitation de bases de données ESG (Vigeo-Eiris) ;
- pour les émetteurs publics, les notations extra-financières sont obtenues à partir des bases de données ESG d'EthiFinance.

L'analyse des émetteurs, privés comme publics, repose sur une approche « best-in-universe » permettant de hiérarchiser les émetteurs au sein de l'univers d'investissement des fonds ISR.

Le processus ISR diffère en fonction de la nature de l'émetteur :

- pour les émetteurs privés, une approche « absolue » est utilisée. Un filtre ISR est appliqué à l'univers d'investissement pour ne garder que les émetteurs qui respectent des standards ESG minimum. En pratique, une note ISR est attribuée à chaque émetteur et les émetteurs dont la note est inférieure à 10 sur 20 sont retirés de l'univers d'investissement. À la suite d'une mise à jour, si la note ESG d'un émetteur devient inférieure à 10, le titre doit être retiré des portefeuilles ISR dans un délai de 3 mois ;
- pour les émetteurs publics (États), une approche « relative » est utilisée. Une note ESG est attribuée à chaque émetteur de l'univers d'investissement. Aucun émetteur n'est exclu a priori de l'univers d'investissement et le critère ESG utilisé impose que la note ESG moyenne pondérée du portefeuille reste, en permanence, supérieure à celle de son benchmark.

PRO BTP FINANCE s'engage :

- signature dès 2013 des PRI sous l'égide de L'Onu (Principles for Responsible Investment), ces principes viennent guider les investisseurs institutionnels dans le monde et constituent une référence internationale ;
- signature des codes européens de transparence AFG-FIR ;
- démarches de labellisation de plusieurs fonds depuis 2013 auprès de Novethic, organisme reconnu attestant la prise en compte des critères ESG dans la gestion des fonds avec transparence et pédagogie envers les souscripteurs.
- depuis 2017, deux de nos fonds utilisés dans la gestion de la gamme Regard Épargne ont reçu le label gouvernemental ISR pour un encours au 31/12/2021 de 392,40 millions d'euros ;
- adhésion au FIR/EUROSIF en 2017, afin de participer à la promotion des investissements ISR.



Enfin, la gamme Regard Épargne est labellisée par le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale : CIES depuis 2009.



L'encours des fonds Regard Épargne labellisé CIES s'établit à 787.49 millions d'euros au 31/12/2021.

Ce label reconnu par les prestataires d'épargne salariale a pour objectifs de :

- faciliter l'accès de tous les salariés à l'épargne salariale, en proposant un « outillage » de produits d'épargne salariale contrôlés et suivis ;
- favoriser les comportements d'entreprise socialement responsable ;
- obtenir la législation la plus favorable possible à l'épargne salariale, dans le strict respect de la primauté des salaires.

Le CIES publie un guide de l'Épargne Salariale que vous pouvez consulter ici : www.ci-es.org

■ Loi Énergie Climat

Ces OPC ne sont pas concernés par la réglementation sur la Loi Énergie Climat.

■ Information sur les rémunérations de la société de gestion de portefeuille

La politique de rémunération mise en place au sein de PRO BTP Finance est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la Directive 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite « Directive AIFM » et dans la Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 dite « Directive OPCVM V ».

Conformément aux dispositions réglementaires, la politique de rémunération de PRO BTP Finance a pour objectifs :

- D'être en lien avec la richesse créée par l'entreprise sur le long terme, et permet un alignement entre l'intérêt de l'entreprise et celui des investisseurs et des salariés,
- D'être compatible avec une gestion saine et efficace des risques.

La politique appliquée par PRO BTP Finance :

- est cohérente avec une gestion efficace de ses risques et n'encourage pas une prise de risque excessive.
- vise à assurer une cohérence entre les comportements des collaborateurs et les objectifs à long terme de PRO BTP Finance et notamment, à les dissuader de prendre des risques jugés excessifs et inacceptables par l'entreprise.
- est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts des fonds gérés, et ne favorise pas les conflits d'intérêts.

La rémunération globale est composée d'une partie fixe et d'une partie variable. Le dispositif ne prévoit pas le versement de « carried interest » ou de commission de performance. La

part variable est octroyée sur la base de critères de performance usuels, les résultats collectifs étant prépondérants.

Le personnel de PRO BTP Finance n'est pas salarié de la société de gestion : il est salarié de l'Association de Moyens PRO BTP puis mis à disposition de PRO BTP Finance dans le cadre d'une convention de mise à disposition à but non lucratif. Ce mode d'organisation est celui appliqué de façon habituelle au sein du Groupe PRO BTP. Dans ce cadre, les rémunérations sont définies selon les principes de l'Association de Moyens PRO BTP.

Chaque année, cette politique de rémunération est revue par le Comité de supervision et sa correcte application est vérifiée par le Comité de contrôle. Ces comités se sont réunis le 29 juin 2021 et ont constaté la conformité des principes généraux de la politique de rémunération.

Compte tenu des effectifs, la règle de proportionnalité est appliquée. Notamment, du fait du nombre réduit de cadres supérieurs et de personnel ayant une incidence sur le profil de risque des fonds gérés, le montant total des rémunérations versées à chaque catégorie n'est pas publié. Les informations quantitatives portent sur le périmètre de l'ensemble de la société de gestion et ne se limite pas aux preneurs de risques.

Pour les 40 collaborateurs présents au 31/12/2021, le montant total des rémunérations fixes versé par la société de gestion au titre de 2021 s'élève à 3 473 000 EUR, la part variable étant inférieure à 10%.

POLITIQUE DE SÉLECTION ET D'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES

■ Objectif de la politique

En application de la Directive n°2014/65/UE concernant les marchés d'instruments financiers (la « Directive MIF 2 ») et conformément à l'article L. 533-18 du Code monétaire et financier, PRO BTP FINANCE est tenue de prendre toutes les mesures raisonnables pour obtenir, lors de l'exécution des ordres, le meilleur résultat possible pour ses Clients.

PRO BTP FINANCE, n'exécute pas directement ses ordres sur les marchés financiers.

À ce titre, le principe de meilleure exécution prend, au sens de la réglementation, la forme d'un principe de meilleure sélection. PRO BTP FINANCE sélectionne donc des intermédiaires financiers, pour chaque catégorie de titre, en vue d'obtenir la meilleure sélection possible.

Le présent document, ainsi que ses mises à jour éventuelles, sont disponibles et consultables sur le site internet de PRO BTP FINANCE : www.probtpfinance.com.

■ Périmètre de la politique

La présente politique s'applique à tous les clients de PRO BTP FINANCE (gestion sous mandat et gestion d'OPC). Les intermédiaires sélectionnés sont des établissements agréés, soumis à l'obligation de meilleure exécution. PRO BTP FINANCE a opté pour le statut de client professionnel vis-à-vis des intermédiaires sélectionnés.

■ Instructions spécifiques

Conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF, en cas d'instruction spécifique d'un client, PRO BTP FINANCE sera réputée avoir satisfait ses obligations de meilleure sélection pour les aspects couverts par l'instruction spécifique du client.

■ Lieux d'exécution

Le choix du lieu d'exécution appartient à l'intermédiaire conformément à sa propre politique d'exécution. Les ordres pourront être exécutés sur des marchés réglementés, des systèmes multilatéraux de négociation, des OTF ou auprès d'internalisateurs systématiques. Les ordres pourront également être exécutés en dehors des marchés réglementés ou systèmes multilatéraux de négociation. PRO BTP FINANCE attire l'attention des clients sur les conséquences d'un tel choix (risque de contrepartie, absence de carnet d'ordre, ...).

■ Processus de sélection des intermédiaires

Depuis fin 2020, PRO BTP FINANCE externalise l'activité d'exécution des ordres auprès d'Amundi Intermédiation. En conséquence, la sélection des contreparties autorisées est le fruit de la collaboration entre Amundi Intermédiation et PRO BTP FINANCE, lors de la tenue d'un comité annuel de sélection des contreparties.

De ce fait, les critères qui s'appliquent lors du passage d'ordre sont ceux qui figurent dans la politique d'exécution fournie par Amundi Intermédiation.

■ Contrôle et revue de la politique

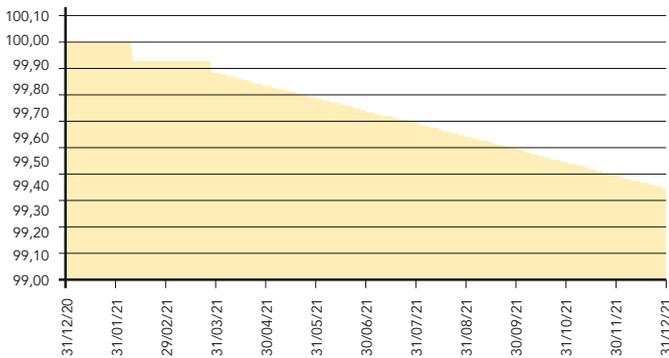
La société de gestion revoit annuellement sa politique de sélection des intermédiaires.

Le Pôle Conformité et Contrôle Interne réalise un contrôle de cette politique annuellement ou en cas de changement significatif qui impacterait la capacité de PRO BTP FINANCE à obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients.

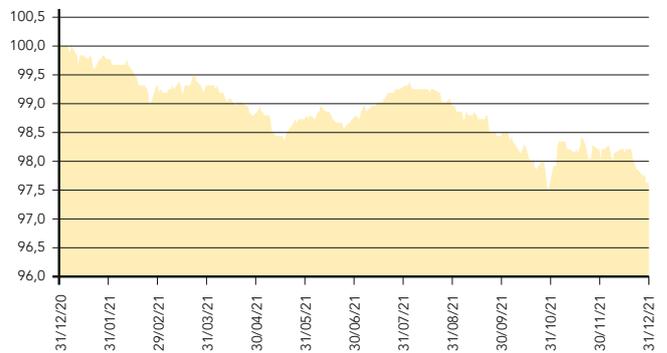
PERFORMANCES FINANCIÈRES

■ Évolution des valeurs de parts en 2021 - Base 100 au 31/12/2020

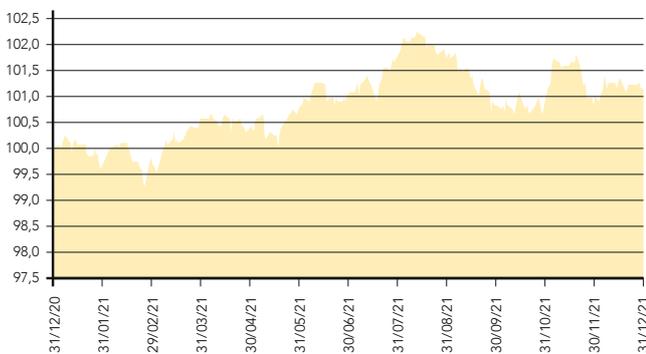
Regard Épargne Monétaire



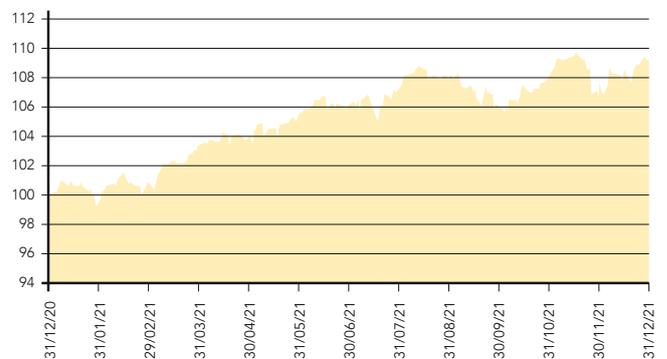
Regard Épargne Obligataire



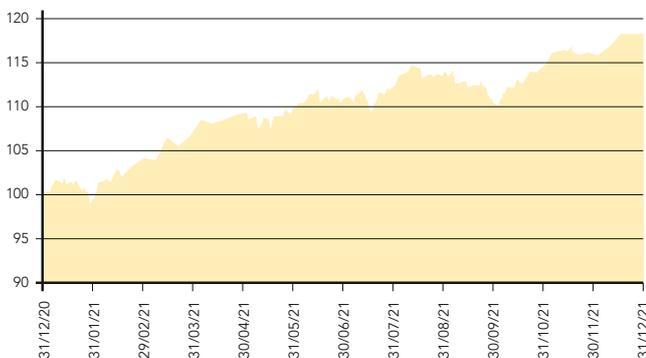
Regard Épargne Prudent



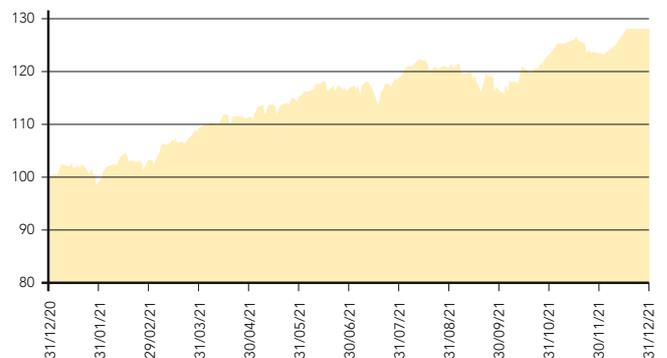
Regard Épargne Équilibre



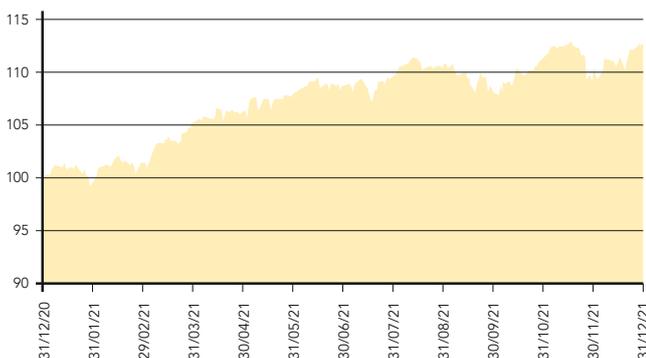
Regard Épargne Dynamique



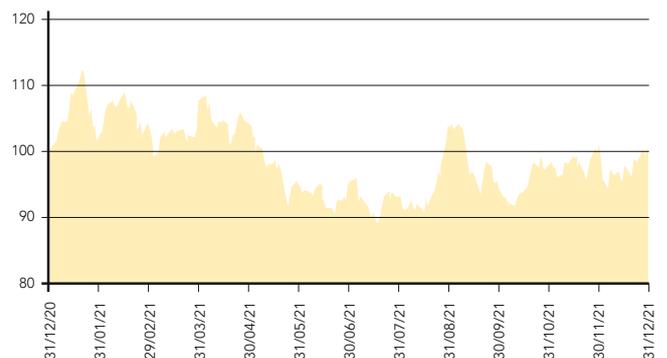
Regard Épargne Actions



Regard Épargne Flexible et Solidaire



Regard Épargne PME



NB : les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

■ Performance des fonds Regard Épargne au 31/12/2021

	Depuis la création	2021
Regard Épargne Actions	146,80%	26,05%
Regard Épargne Dynamique	102,80%	16,15%
Regard Épargne Équilibre	95,70%	9,27%
Regard Épargne Flexible et Solidaire	56,90%	12,47%
Regard Épargne Obligataire	31,40%	-2,38%
Regard Épargne PME	10,10%	0,27%
Regard Épargne Prudent	57,10%	1,16%
Regard Épargne Monétaire	16,07%	-0,62%

NB : les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

■ Principaux mouvements 2021

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

REGARD ÉPARGNE MONÉTAIRE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BTP-TRÉSORERIE SICAV	3 221 121,00	5 428 379,08
CANDRIAM SRI MONEY MARKET EURO V EUR ACC		510 795,00
CPR MONÉTAIRE ESG I	2 037 093,50	610 300,50
FEDERAL SUPPORT MONÉTAIRE ESG I		594 480,00

REGARD ÉPARGNE ACTIONS

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
REGARD ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE	3 917 184,80	2 114 777,72
REGARD ACTIONS EURO	18 372,70	1 115 351,15

REGARD ÉPARGNE OBLIGATAIRE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
REGARD CRÉDIT EUR IG 3-5 ISR		125 521,28
REGARD MONÉTAIRE		507 501,66
REGARD OBLIGATIONS	3 877 955,23	
REGARD OBLIGATIONS COURT TERME	609 061,65	4 016 421,02
REGARD OBLIGATIONS LONG TERME	778 615,40	124 783,70

REGARD ÉPARGNE PRUDENT

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
REGARD ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE	6 072 751,91	8 775 815,50
REGARD CRÉDIT EUR IG 3-5 ISR	4 551 914,89	
REGARD MONÉTAIRE	9 400 991,27	8 203 768,17
REGARD OBLIGATIONS	11 753 523,30	
REGARD OBLIGATIONS COURT TERME	5 455 062,96	9 262 183,07
REGARD OBLIGATIONS LONG TERME	9 111 379,35	

REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
REGARD ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE	1 520 081,60	1 789 430,20
REGARD CRÉDIT EUR IG 3-5 ISR	907 532,64	
REGARD MONÉTAIRE	1 622 901,96	690 835,50
REGARD OBLIGATIONS	467 727,88	
REGARD OBLIGATIONS COURT TERME	902 976,02	200 016,05
REGARD OBLIGATIONS LONG TERME	206 448,00	

REGARD ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BTP-TRÉSORERIE SICAV	2 703 607,67	2 813 650,23
CPR MONÉTAIRE ESG I	1 428 320,60	40 672,94
ECOFI CONTRAT SOLIDAIRE A	649 325,60	111 458,60
REGARD ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE	2 965 527,55	2 997 240,50

REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
REGARD ACTIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE	3 575 367,60	4 774 049,90
REGARD CRÉDIT EUR IG 3-5 ISR	670 417,85	
REGARD MONÉTAIRE	4 775 323,10	2 846 944,62
REGARD OBLIGATIONS	1 926 610,33	
REGARD OBLIGATIONS COURT TERME	1 579 113,80	1 468 084,60
REGARD OBLIGATIONS LONG TERME	908 482,20	

REGARD ÉPARGNE PME

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LYXOR UCITS ETF PEA PME-D	304 601,12	191 409,04

FCPE REGARD ÉPARGNE MONÉTAIRE

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Classification AMF : Fonds monétaires à valeur liquidative variable (VNAV) standard.

L'objectif de gestion du FCPE est d'égaliser l'ESTER (Euro Short-Term Rate) capitalisé sur une durée de placement recommandée de moins de 3 mois, après déduction des frais de gestion réels. L'ESTER (Euro Short-Term Rate) capitalisé correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la Zone euro. Cependant dans certaines situations de marché telles que le très faible niveau de l'ESTER, la valeur liquidative de votre fonds pourra baisser de manière structurelle et affecter négativement le rendement de votre fonds, ce qui pourrait compromettre l'objectif de préservation du capital de votre fonds. Les investissements se feront à hauteur de 100 % maximum de l'actif net en instruments du marché monétaire à travers la sélection d'OPCVM et de FIA monétaires à valeur liquidative variable (VNAV) court terme ou standard de la zone Euro choisis pour la qualité des établissements gestionnaires, la régularité et la qualité de leur performance.

L'intégralité de ces fonds sélectionnés devront répondre d'une démarche ESG qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, donc conformes à l'article 8 de la réglementation européenne SFDR et de fait les processus extra-financiers mis en œuvre auront des impacts significatifs dans leur gestion. Pour avoir des informations plus détaillées sur les processus ISR appliqués dans ce fonds, reportez-vous aux codes de transparence relatifs aux émetteurs privés et publics disponibles sur le site www.probtptfinance.com.

Le FCPE est soumis à un risque en matière de durabilité notamment ceux associés au changement climatique et/ou liés à la biodiversité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Le portefeuille des fonds monétaires standard satisfait sur une base continue à toutes les exigences suivantes :

- il a en permanence une WAM (Weighted Average Maturity) ne dépassant pas six mois ;
- il a en permanence une WAL (Weighted Average Life) ne dépassant pas douze mois ;
- au moins 7,5% de ses actifs sont à échéance journalière ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis d'un jour ouvrable. Le fonds monétaire standard s'abstient d'acquérir tout actif autre qu'à échéance journalière lorsque cette acquisition ferait tomber à moins de 7,5% la part de ses investissements en actifs de cette maturité ;
- au moins 15 % de ses actifs sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables. Le fonds monétaire standard s'abstient d'acquérir tout actif autre qu'à échéance hebdomadaire lorsque cette acquisition ferait tomber à moins de 15% la part de ses investissements en actifs de cette maturité ;
- aux fins du calcul visé au point précédent, les instruments du marché monétaire ou les parts ou actions d'autres fonds monétaires peuvent être inclus dans les actifs à échéance hebdomadaire jusqu'à un maximum de 7,5% à condition qu'ils puissent être vendus et réglés dans les cinq jours ouvrables.

Si un dépassement des limites précitées intervient indépendamment de la volonté d'un fonds monétaire standard ou à la suite de l'exercice de droits de souscription ou de rachat, ledit fonds monétaire se donne pour objectif prioritaire de régulariser cette situation en tenant dûment compte de l'intérêt des porteurs de parts ou des actionnaires.). Le fonds sous-jacent dans lequel le FCPE pourra investir plus de 50% de son actif pourra notamment être le suivant (sans que la liste ci-dessous n'ait de caractère exhaustif) : FCP Regard Monétaire, géré par PRO BTP Finance. Conformément aux exigences de l'article 19 du Règlement (UE) 2017/1131, la société de gestion dispose d'une procédure d'évaluation interne de la qualité du crédit.

Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

■ Politique financière

Indice de référence :	€STR
Composition des actifs :	
Instruments des marchés monétaires et autres instruments de taux	100%

■ Politique d'investissement

Le fonds Regard Épargne Monétaire est investi à 100% en instruments du marché monétaire dont la performance est directement liée à l'évolution de l'indice monétaire €STR capitalisé. La gestion repose sur la sélection d'OPC monétaires et monétaires court terme de la zone Euro choisis pour la qualité des établissements gestionnaires, la régularité et la qualité de leur performance. Depuis l'année 2016, compte tenu de la baisse prévisible du rendement du marché monétaire, la sélection des fonds retenus s'était portée quasi exclusivement sur des fonds pouvant investir sur les maturités les plus longues autorisées par la réglementation, ceci afin de bénéficier d'un surplus de performance relative à l'indice.

Par ailleurs, conformément à la labellisation ISR de la gamme Regard Épargne, l'intégralité de ces fonds sélectionnés sont gérés selon les principes ISR.

Il n'y a pas eu de changement significatif dans la sélection des fonds monétaires ISR au cours de l'année 2021, ceux-ci étant majoritairement bien adaptés aux conditions de marché.

De plus, au regard de la nouvelle réglementation européenne relative à la liquidité des fonds monétaires, nécessitant un nouvel agrément auprès de l'AMF obtenu le 23 avril 2019, le fonds doit consacrer au minimum 7.5% de son encours global à des liquidités disponibles à une journée.

Fin décembre 2021, le poids de cette poche de liquidités s'établit à 9.01% de l'actif.

Pour 2021, les établissements gestionnaires et les fonds retenus sont les suivants :

- ECOFI INVESTISSEMENTS : BTP TRÉSORERIE performance 2021 de -0.3954%
- CPR GESTION : CPR MONÉTAIRE ESG performance 2021 de -0.5660%
- FÉDÉRAL GESTION : FÉDÉRAL SUPPORT MONÉTAIRE ESG I performance 2021 de -0.5224%
- CANDRIAM : CANDRIAM MONÉTAIRE SRI performance 2021 de -0.5536%.

Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis

FCPE REGARD ÉPARGNE MONÉTAIRE

dans le portefeuille du FCPE se sont élevés à 0,08 % TTC de l'actif net sur la période.

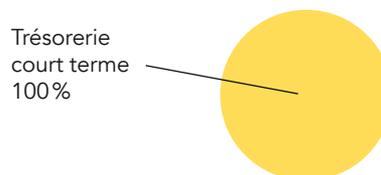
moyenne des Sicav monétaires référencées fonds monétaire à valeur liquidative variable standard (source Morningstar Monétaire) est de -0.55 %.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part de Regard Épargne Monétaire est passée de 11.68 € à 11.61 € le 31 décembre 2021, ce qui représente une performance de -0.62% après frais de gestion quand l'€STR, indice de référence du fonds, s'inscrit sur la période en baisse de -0.55%.

Il convient de noter que la performance moyenne des Sicav référencées fonds monétaires à valeur liquidative court terme en 2021 s'établit à -0.58% (source Morningstar) et que la performance

■ Composition de l'actif net



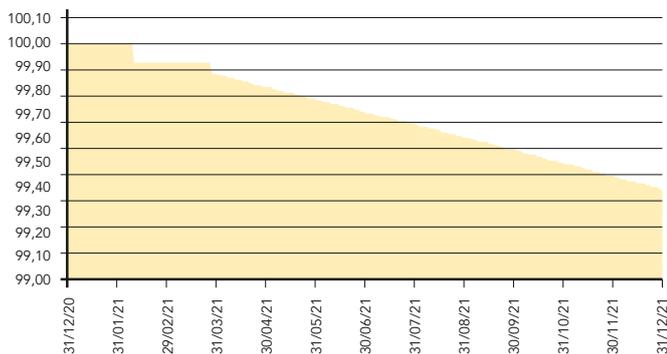
Composition des avoirs depuis 5 ans

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/03/2021	30/06/2021	30/09/2021	31/12/2021
Fcp ou sicav obligataires								
Trésorerie court terme	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe								
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Actif net	123 316 178,71	116 824 142,40	114 163 189,76	117 468 044,48	115 209 176,30	117 920 873,83	117 085 500,07	115 429 369,32
Valeur de la part	11,85	11,79	11,74	11,68	11,665	11,6464	11,6273	11,6073
Évolution de la part depuis l'origine	18,50%	17,90%	17,40%	16,80%	16,65%	16,46%	16,27%	16,07%
Évolution de la part en 2021	-	-	-	-	-0,13%	-0,29%	-0,45%	-0,62%
Évolution de la part depuis le 29/12/2017	-	-0,51%	-0,93%	-1,43%	-1,56%	-1,72%	-1,88%	-2,05%
Nombre de parts	10 407 200,5949	9 907 759,7137	9 723 074,9498	10 054 542,1856	9 876 452,1071	10 125 130,3374	10 069 857,8277	9 944 520,7521
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,01	-0,01	-0,01	-0,02	0,00	-0,01	-0,01	-0,02
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,00	0,00	-0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	-0,01	-0,01	-0,02	-0,02	0,00	-0,01	-0,01	-0,02

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FCPE REGARD ÉPARGNE MONÉTAIRE

Évolution de Regard Épargne Monétaire en 2021



Performances au 31/12/2021

Date	Depuis la création	2021
Regard Épargne Monétaire	16,07%	-0,62%

Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2020	11,68
29/01/2021	11,68
26/02/2021	11,67
31/03/2021	11,665
30/04/2021	11,6585
31/05/2021	11,6524
30/06/2021	11,6464
30/07/2021	11,6402
31/08/2021	11,6335
30/09/2021	11,6273
29/10/2021	11,6208
30/11/2021	11,6142
31/12/2021	11,6073

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
29/12/2017	11,85
31/12/2018	11,79
31/12/2019	11,74
31/12/2020	11,68
31/03/2021	11,6650
30/06/2021	11,6464
30/09/2021	11,6273
31/12/2021	11,6073

■ Souscriptions rachats

Regard Épargne Monétaire a reçu ses premières souscriptions le 19/05/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 se sont élevées à 19,84 M€.

Les rachats de parts au cours de l'exercice se sont élevés à 21,12 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait net de capitaux d'un montant de 1,28 M€.

Au 31 décembre 2021, l'actif net de Regard Épargne Monétaire se monte à 115,43 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 9 944 520.

A cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 52 099.

FCPE REGARD ÉPARGNE MONÉTAIRE

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	0,15%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,08%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPC ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	0,23%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2021	31/12/2020
Titre OPC/FIA	90,99%	91,47%
Opérateurs débiteurs et autres créances	0,02%	0,09%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,02%	-0,05%
DISPONIBILITÉS	9,01%	8,49%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	115 429	117 468

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	105 032 599,75	107 452 811,45
CRÉANCES	25 197,95	105 367,03
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	10 399 775,78	9 971 539,42
TOTAL DE L'ACTIF	115 457 573,48	117 529 717,90

Passif	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	115 715 642,33	117 746 529,74
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	-64 313,86	-50 882,85
Résultat de l'exercice ^(a,b)	-221 959,15	-227 602,41
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	115 429 369,32	117 468 044,48
DETTES		
Comptes financiers	28 204,16	61 673,42
Concours bancaires courants	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	115 457 573,48	117 529 717,90

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 9,01

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 9,01

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2021, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	48 595,45	50 729,92
Résultats sur opérations financières	-48 595,45	-50 729,92
Frais de gestion et dotation aux amortissements	174 867,40	175 609,26
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-223 462,85	-226 339,18
Régularisation des revenus de l'exercice	1 503,70	-1 263,23
RÉSULTAT	-221 959,15	-227 602,41

FCPE REGARD ÉPARGNE MONÉTAIRE

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 59.

Évolution de l'actif net	31/12/2021	31/12/2020	Créances et dettes	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	117 468 044,48	114 163 189,76	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	19 841 404,15	28 824 756,85	Souscriptions à recevoir	25 197,95
- versement de la réserve spéciale de participation	4 042 343,34	5 544 719,35	Total des créances	25 197,95
- versement de l'intéressement	2 121 005,74	4 468 172,99	DETTES	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			Frais de gestion	14 652,10
- versements volontaires	2 465 677,14	2 139 153,06	Rachats à payer	13 552,06
- abondements de l'entreprise	4 761 196,82	4 385 660,88	Total des dettes	28 204,16
- transferts :				
· provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	5 991 341,79	12 197 108,80		
· provenant d'un CET	70 754,79	27 371,62		
· provenant de jours de congés non pris	389 084,53	62 570,15		
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise				
Rachats dont :	-21 122 239,09	-24 941 550,41	Compléments d'information	31/12/2021
- rachats	-21 122 239,09	-15 569 660,61	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- transferts à destination d'un autre OPC		-9 371 889,80	Nombre de parts émises	1 704 000,0105
Plus-values réalisées sur titres			Valeur des parts émises	19 841 404,15
Moins-values réalisées sur titres	-64 401,82	-51 307,59	Nombre de parts rachetées	1 814 021,4440
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	21 122 239,09
Variation de la différence d'estimation des titres	-469 975,55	-300 704,95	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-223 462,85	-226 339,18	Commissions de souscription perçues	
Autres éléments*			Commissions de souscription rétrocedées	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	115 429 369,32	117 468 044,48	Frais de gestion	0,15%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	0,00
			Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2021	31/12/2020
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-221 959,15	-227 602,41
AFFECTATION		
Capitalisation	-221 959,15	-227 602,41
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2021	31/12/2020
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-64 313,86	-50 882,85
AFFECTATION		
Capitalisation	-64 313,86	-50 882,85

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017
Actif net	115 429 369,32 €	117 468 044,48 €	114 163 189,76 €	116 824 142,40 €	123 316 178,71 €
Nombre de parts	9 944 520,7521	10 054 542,1856	9 723 074,9498	9 907 759,7137	10 407 200,5949
Valeur liquidative unitaire	11,6073 €	11,68 €	11,74 €	11,79 €	11,85 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,02	-0,02	-0,01	-0,01	-0,01
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	-0,01	0,00	0,00

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2021	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2021	% Actif Net
TITRE OPC			
BTP Trésorerie C	31 364 845,02	2 929	27,18%
CPR Monétaire ISR I	32 776 634,80	1 612	28,39%
Fédéral support Monétaire ESG I	32 487 160,39	328 053,725	28,14%
Candriam SRI Money Market Euro V EUR Acc	8 403 959,54	8 266	7,28%
TOTAL TITRE OPC	105 032 599,75		90,99%
Opérateurs débiteurs et autres créances	25 197,95		0,02%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-28 204,16		-0,02%
Disponibilités	10 399 775,78		9,01%
TOTAL ACTIF NET	115 429 369,32		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARD BTP
Immeuble le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

FCPE REGARD ÉPARGNE OBLIGATAIRE

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Classification AMF : Obligations et autres titres de créance libellés en euro. L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance comparable à celle de l'indice de référence, le ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) coupons nets réinvestis, minorée des frais de gestion et assurée ainsi à moyen terme une progression de la valeur liquidative supérieure à celle du marché monétaire. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le FCPE est géré est comprise entre 1 et 7. La sensibilité représente la variation à la baisse de la valeur d'une obligation pour une variation unitaire de taux d'intérêt à la hausse. La gestion de ce FCPE est une gestion active. La stratégie d'investissement est la combinaison de choix en matière de durée du portefeuille, de positionnement sur la courbe des rendements obligataires, et dans une moindre mesure dans la sélection d'obligations émises par des émetteurs privés dont la notation fera partie de la catégorie titres d'investissement, ainsi que par la sélection d'obligations convertibles. Le fonds sera exposé aux obligations privées pour maximum 1/3 de l'encours obligataire du FCPE, à travers des investissements en OPC. Le fonds sera exposé aux obligations convertibles pour maximum 10% de l'encours, à travers des investissements en OPC.

Les investissements du fonds se feront principalement à travers des FCP obligataires gérés par PRO BTP Finance qui ont recours à des instruments financiers répondant aux critères ISR. Ces fonds appliquent une gestion avec un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable) intégrant des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des instruments financiers entrant dans la composition de leur actif, en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. La définition de l'univers ISR s'appuie sur la méthodologie propre à PRO BTP Finance intégrant une approche reposant sur un système de notation interne des titres différente selon qu'il s'agisse d'émetteurs privés ou publics. Pour les émetteurs privés, cette notation s'effectue à partir des enjeux clés sur chacun des critères extra-financiers ESG, selon les 6 domaines suivants : Ressources humaines/Environnement/Comportement sur les marchés (Clients/Fournisseurs)/Gouvernance/Société civile/Droits humains. En conséquence, tous les émetteurs privés respectent individuellement une exigence ISR minimale. Pour les émetteurs publics, le critère retenu pour qualifier un fonds d'ISR est que son quotient durable doit être en permanence supérieur à 100%, c'est-à-dire que la note moyenne pondérée ISR du fonds doit en permanence être supérieure à la note moyenne pondérée ISR de son indice de référence. L'indice de référence est le ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index), coupons nets réinvestis, publié par la société EuroMTS. Cet indice reproduit la performance d'un panier constitué des obligations émises par les Etats de la zone Euro dont la durée de vie est comprise entre 7 et 10 ans et dont l'encours est supérieur à 2 milliards d'euros. Les fonds sous-jacents dans lesquels le FCPE pourra investir plus de 50% de son actif, pourront notamment être les suivants (sans que la liste ci-dessous n'ait de caractère exhaustif) : FCP Regard Obligations Long Terme, FCP Regard Obligations Court Terme, FCP Regard Obligations, FCPE Regard Monétaire, gérés par PRO BTP Finance. L'intégralité de ces fonds sélectionnés devront répondre d'une démarche ESG qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, donc conformes à l'article 8 de la réglementation européenne

SFDR et de fait les processus extra-financiers mis en œuvre auront des impacts significatifs dans leur gestion. Pour avoir des informations plus détaillées sur les processus ISR appliqués dans ce fonds, reportez-vous aux codes de transparence relatifs aux émetteurs privés et publics disponibles sur le site www.probtpfinance.com.

Le FCPE est soumis à un risque en matière de durabilité, notamment ceux associés au changement climatique et/ou liés à la biodiversité, au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

■ Politique financière

Indice de référence :	BoFa 5/7 ans
Composition des actifs : produits de taux	100%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2021, la gestion fonds Regard Épargne Obligataire s'est caractérisée par :

- Une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le fonds Regard Épargne Obligataire la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau sensiblement inférieur à celui de l'indice de référence, à 4.06 pour une sensibilité de l'indice à 5.63, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le biais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille des fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) et Regard Obligations (obligations de maturité 3/5 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans).

Par ailleurs, la diversification est gérée par le biais du support Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2021 la sensibilité du fonds Regard Épargne Obligataire s'établit à 3.91 contre 5.69 pour son indice de référence et la position en actifs monétaires est négligeable à 0.60% de l'actif du fonds.

Les emprunts d'État de la zone Euro (Regard Obligations Long Terme, horizon de placement 5/7 ans, Regard Obligations, horizon de placement 3/5 ans et Regard Obligations Court Terme, horizon de placement 1/3 ans) constituent de manière habituelle la majorité des placements en produits de taux (88.59% de l'actif fin 2021) en plus du fonds crédit (Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR FCP, horizon de placement 3/5 ans, 10.86% de l'actif fin 2020).

Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE se sont élevés à 0,10% TTC de l'actif net sur la période.

FCPE REGARD ÉPARGNE OBLIGATAIRE

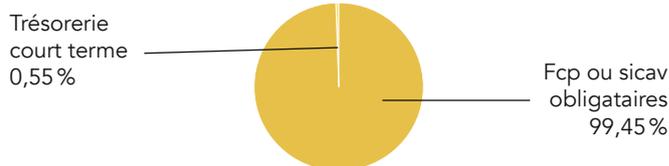
■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 13.46 à 13.14 euros le 31 décembre 2021, ce qui représente une performance après frais de gestion de -2.38%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à -1.79%. Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,10% sur l'année, la performance nette est globalement en ligne avec celle de l'indice de référence.

La contribution des supports utilisés pour la gestion des emprunts d'états est très légèrement négative, (de 0, -5 et -13 points de base par rapport aux indices de maturité 1/3, 3/5 et 5/7 ans) et positive pour le crédit (+4 points de base par rapport à l'indice Barclays 3/5 ans).

En revanche, la diversification en obligations du secteur privé a contribué de manière positive à la performance relative du fonds. En effet, la performance en 2021 de l'indice représentatif de ces obligations (indice Barclays 3/5 ans) n'est que de -0.18% contre -1.79% pour l'indice des emprunts d'État BoFa 5/7 ans, et le fonds support Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR recule quant à lui de 0.14% seulement.

■ Composition de l'actif net



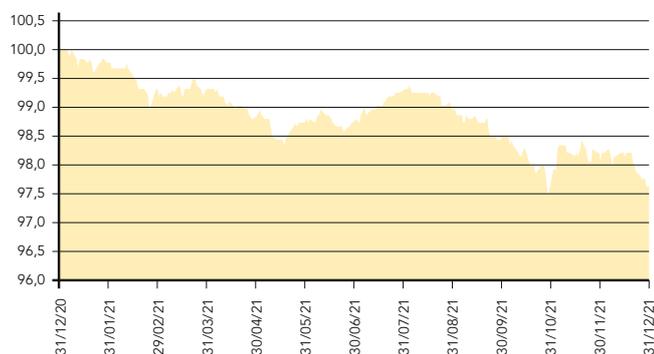
Composition des avoirs depuis 5 ans

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/03/2021	30/06/2021	30/09/2021	31/12/2021
Fcp ou sicav obligataires	93,18%	92,67%	93,24%	98,59%	99,95%	99,72%	99,80%	99,45%
Trésorerie court terme	6,82%	7,33%	6,76%	1,41%	0,05%	0,28%	0,20%	0,55%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	100,00%							
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe								
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	0,00%							
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
Actif net	42 443 131,42	41 610 426,65	43 052 330,70	44 785 744,18	44 133 797,39	44 308 695,45	44 232 171,93	44 813 133,84
Valeur de la part	13,38	13,21	13,4	13,46	13,36	13,29	13,25	13,14
Évolution de la part depuis l'origine	33,80%	32,10%	34,00%	34,60%	33,60%	32,90%	32,50%	31,40%
Évolution de la part en 2021	-	-	-	-	-0,74%	-1,26%	-1,56%	-2,38%
Évolution de la part depuis le 29/12/2017	0,00%	-1,27%	0,15%	0,60%	-0,15%	-0,67%	-0,97%	-1,79%
Nombre de parts	3 171 626,5267	3 149 719,8940	3 212 394,0897	3 326 550,2210	3 303 655,0085	3 333 913,6180	3 338 731,1221	3 410 115,9239
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,16	-0,15	-0,16	-0,16	-0,03	-0,07	-0,11	-0,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,07	0,44	0,03	0,00	0,02	0,03	0,03	0,05
Capitalisation unitaire	-0,09	0,29	-0,13	-0,16	-0,01	-0,04	-0,08	-0,09

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FCPE REGARD ÉPARGNE OBLIGATAIRE

Évolution de Regard Épargne Obligataire en 2021



Performances au 31/12/2021

Date	Depuis la création	2021
Regard Épargne Obligataire	31,40%	-2,38%

Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2020	13,46
29/01/2021	13,43
26/02/2021	13,33
31/03/2021	13,36
30/04/2021	13,3
31/05/2021	13,29
30/06/2021	13,29
30/07/2021	13,36
31/08/2021	13,32
30/09/2021	13,25
29/10/2021	13,12
30/11/2021	13,22
31/12/2021	13,14

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
29/12/2017	13,38
31/12/2018	13,21
31/12/2019	13,40
31/12/2020	13,46
31/03/2021	13,36
30/06/2021	13,29
30/09/2021	13,25
31/12/2021	13,14

■ Souscriptions rachats

Regard Épargne Obligataire a reçu ses premières souscriptions le 07/07/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 se sont élevées à 7,54 M€.

Les rachats de parts au cours de l'exercice se sont élevés à 6,44 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 1,10 M€.

Au 31 décembre 2021, l'actif net de Regard Épargne Obligataire se monte à 3,41 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 3 410 115.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 36 640.

FCPE REGARD ÉPARGNE OBLIGATAIRE

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,10%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,10%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPC ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	0,00%
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,20%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2021	31/12/2020
Titre OPC/FIA	99,45%	99,72%
Opérateurs débiteurs et autres créances	0,04%	0,09%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,09%	-0,12%
DISPONIBILITÉS	0,60%	0,31%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	44 813	44 785

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	44 566 060,43	44 661 585,88
CRÉANCES	17 263,65	38 553,42
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	269 735,28	139 742,42
TOTAL DE L'ACTIF	44 853 059,36	44 839 881,72

Passif	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	45 135 429,09	45 334 656,35
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	177 355,99	-13 434,69
Résultat de l'exercice ^(a,b)	-499 651,24	-535 477,48
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	44 813 133,84	44 785 744,18
DETTES	39 925,52	54 137,54
Comptes financiers Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	44 853 059,36	44 839 881,72

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,60

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,60

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2021, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Produits sur opérations financières	0,00	2,70
Charges sur opérations financières	802,60	727,17
Résultats sur opérations financières	-802,60	-724,47
Frais de gestion et dotation aux amortissements	486 607,83	519 339,25
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-487 410,43	-520 063,72
Régularisation des revenus de l'exercice	-12 240,81	-15 413,76
RÉSULTAT	-499 651,24	-535 477,48

FCPE REGARD ÉPARGNE OBLIGATAIRE

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 59.

Évolution de l'actif net	31/12/2021	31/12/2020	Créances et dettes	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	44 785 744,18	43 052 330,70	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	7 539 685,00	7 083 991,56	Souscriptions à recevoir	17 263,65
- versement de la réserve spéciale de participation	1 080 175,31	1 023 908,31	Total des créances	17 263,65
- versement de l'intéressement	888 593,38	639 612,87	DETTES	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			Frais de gestion	37 833,05
- versements volontaires	1 029 810,04	1 129 110,29	Rachats à payer	2 092,47
- abondements de l'entreprise	2 176 311,74	2 313 339,87	Total des dettes	39 925,52
- transferts :				
· provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	2 103 593,15	1 933 871,72		
· provenant d'un CET	44 264,62	12 211,09		
· provenant de jours de congés non pris	216 936,76	31 937,41		
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise				
Rachats dont :	-6 437 954,84	-5 540 622,59	Compléments d'information	31/12/2021
- rachats	-6 437 954,84	-3 808 022,33	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- transferts à destination d'un autre OPC		-1 732 600,26	Nombre de parts émises	567 359,8754
Plus-values réalisées sur titres	176 259,06	5 566,43	Valeur des parts émises	7 539 685,00
Moins-values réalisées sur titres	-3 021,49	-18 553,75	Nombre de parts rachetées	483 794,1725
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	6 437 954,84
Variation de la différence d'estimation des titres	-760 167,64	723 095,55	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-487 410,43	-520 063,72	Commissions de souscription perçues	
Autres éléments*			Commissions de souscription rétrocédées	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	44 813 133,84	44 785 744,18	Frais de gestion	1,10%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	44 566 060,43
			Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2021	31/12/2020
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-499 651,24	-535 477,48
AFFECTATION		
Capitalisation	-499 651,24	-535 477,48
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2021	31/12/2020
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	177 355,99	-13 434,69
AFFECTATION		
Capitalisation	177 355,99	-13 434,69

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017
Actif net	44 813 133,84 €	44 785 744,18 €	43 052 330,70 €	41 610 426,65 €	42 443 131,42 €
Nombre de parts	3 410 115,9239	3 326 550,2210	3 212 394,0897	3 149 719,8940	3 171 626,5267
Valeur liquidative unitaire	13,14 €	13,46 €	13,40 €	13,21 €	13,38 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,14	-0,16	-0,16	-0,15	-0,16
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,05	0,00	0,03	0,44	0,07

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2021	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2021	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Crédit Eur IG 3-5 ISR H	4 866 517,50	35 150	10,86%
Regard Obligations	3 836 365,50	30 327	8,56%
Regard Obligations Court Terme	12 333 126,27	92 821	27,52%
Regard Obligations Long Terme	23 530 051,16	127 631	52,51%
TOTAL TITRE OPC	44 566 060,43		99,45%
Opérateurs débiteurs et autres créances	17 263,65		0,04%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-39 925,52		-0,09%
Disponibilités	269 735,28		0,60%
TOTAL ACTIF NET	44 813 133,84		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARD BTP
Immeuble le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

FCPE REGARD ÉPARGNE PRUDENT

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

L'objectif de gestion consiste à obtenir à moyen terme une performance supérieure à celle d'un benchmark composé à 10% de l'indice Stoxx Europe 50 (SX5R Index -dividendes réinvestis) et à 90% de l'indice ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index). Pour atteindre son objectif, Regard Épargne Prudent est principalement investi dans des FCP obligataires et actions gérés par PRO BTP Finance qui ont recours à des instruments financiers répondant aux critères ISR. Ces fonds appliquent une gestion avec un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable) intégrant des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des instruments financiers entrant dans la composition de leur actif, en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. La définition de l'univers ISR s'appuie sur la méthodologie propre à PRO BTP Finance intégrant une approche reposant sur un système de notation interne des titres différente selon qu'il s'agisse d'émetteurs privés ou publics. à partir des enjeux clés sur chacun des critères extra-financiers ESG, selon les 6 domaines suivants : Ressources humaines/Environnement/Comportement sur les marchés (Clients/Fournisseurs)/Gouvernance/Société civile/Droits humains. En conséquence, tous les émetteurs privés respectent individuellement une exigence ISR minimale. Pour les émetteurs publics, le critère retenu pour qualifier un fonds d'ISR est que son quotient durable doit être en permanence supérieur à 100%, c'est-à-dire que la note moyenne pondérée ISR du fonds doit en permanence être supérieure à la note moyenne pondérée ISR de son indice de référence.

Regard Épargne Prudent gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers. La gestion de ce FCPE est une gestion active à très forte dominante obligations (à travers des OPC obligataires dont l'actif est composé d'obligations Investment Grade selon l'analyse de la société de gestion, émetteurs privés et/ou publics). Le gérant en fonction des données macro-économiques, des politiques monétaires, des évolutions des courbes de taux et des fondamentaux des sociétés pourra faire évoluer la répartition entre obligations et actions du FCPE. La part de l'actif pouvant être exposée aux produits de taux peut évoluer entre 80% minimum et 100% maximum, les investissements se faisant à travers des OPC. La part de l'actif pouvant être exposée aux actions peut être de 20% maximum, sans minimum, les investissements se faisant à travers des OPC. Une fraction maximum de 10% de l'encours pourra de plus être exposée sur les obligations convertibles européennes à titre de diversification, les investissements se faisant à travers des OPC. Les indices de référence : L'indice Stoxx Europe 50 est constitué des 50 plus grandes capitalisations boursières de la zone euro. Plus de détails sur la description, la méthode de calcul et les performances de l'indice Stoxx Europe 50 peuvent être obtenues sur le site internet du sponsor de l'indice : www.stoxx.com. Cet indice est calculé dividende net réinvesti ; Indice ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) : panier d'obligations libellées en euros émises par les Etats membres de la zone euro ayant une maturité comprise entre 5 et 7 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent. Les fonds sous-jacents dans lesquels le FCPE pourra investir plus de 50% de son actif, pourront notamment être les suivants (sans que la liste ci-dessous n'ait de caractère exhaustif) :

FCP Regard Obligations Long Terme, FCP Regard Obligations Court Terme, FCP Regard Obligations, FCP Regard Monétaire, gérés par PRO BTP Finance. L'intégralité de ces fonds sélectionnés devront répondre d'une démarche ESG qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, donc conformes à l'article 8 de la réglementation européenne SFDR et de fait les processus extra-financiers mis en œuvre auront des impacts significatifs dans

leur gestion. Pour avoir des informations plus détaillées sur les processus ISR appliqués dans ce fonds, reportez-vous aux codes de transparence relatifs aux émetteurs privés et publics disponibles sur le site www.probtpfinance.com.

Le FCPE est soumis à un risque en matière de durabilité, notamment ceux associés au changement climatique et/ou liés à la biodiversité, au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

■ Politique financière

Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	90%
Actions de la zone Europe	10%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 80%
Actions	maximum 20%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2021, la gestion fonds Regard Épargne Prudent s'est caractérisée par :

- Une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds Regard Épargne Prudent la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau très inférieur à celui de l'indice de référence, à 3.96 pour une sensibilité de l'indice à 5.63, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille des fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) et Regard Obligations (obligations de maturité 3/5 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans).

Par ailleurs, la diversification sur le compartiment des obligations du secteur privé (8.56% de l'actif fin 2021) a été conservée tout au long de l'année. Ce type de placement est géré par le biais du support Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Ce niveau de sous sensibilisation a peu évolué au cours de l'année, le contexte de taux présentant toujours des risques à la hausse, en raison notamment des tensions inflationnistes sur la seconde partie de l'année.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2021 la sensibilité du fonds Regard Épargne Prudent s'établit à 3.76 contre 5.69 pour son indice de référence et la position en actifs monétaires représente 13.23% de l'actif du fonds.

- Une surpondération de la part allouée aux actions

En début d'année, la position actions existante dans le fonds Regard Épargne Prudent se situait sur un niveau de surpondération modérée, ce qui représentait à cette date une exposition de 12.37% (contre 10% pour la position neutre).

Cette allocation d'actif a évolué tout au long de l'année au gré des fluctuations des marchés d'actions et de taux sur la période, avec cette

FCPE REGARD ÉPARGNE PRUDENT

année un écart historique de performance entre le compartiment actions (fortement positif) et les placements obligataires (en territoire négatif sur presque toute la période). Ainsi, bien qu'aucun mouvement d'allocation d'actif n'ait été réalisé dans le fonds jusqu'à la fin de l'été, la position du début d'année sur les actions s'est progressivement transformée en une position de surpondération significative, supérieure au niveau de 15%. Afin de sécuriser une partie de la surperformance du compartiment actions, il a donc été décidé de ramener l'exposition sur un niveau de surpondération plus modérée, soit 13%. Ce mouvement a été effectué en deux fois, en août puis en septembre. Dans les deux cas, le produit de la vente des actions a été réinvesti en placements monétaires. En fin d'année, compte tenu du différentiel de performance entre les placements actions et les produits obligataires, largement en faveur des actions, le poids des actions dans le fonds se situait de nouveau sur un niveau de surpondération un peu plus accentuée.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 14,08% pour le fonds Regard Épargne Prudent contre 10% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support « actions » géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +28,65% pour l'année 2021, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +22,85% hors dividendes et +26,05% dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0,10% TTC de l'actif net sur la période.

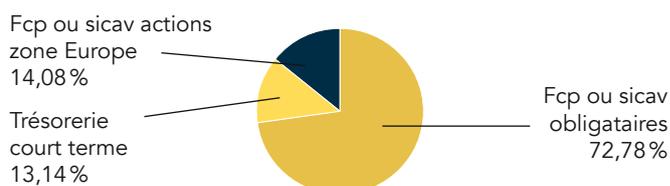
■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 15,53 à 15,71 euros le 31 décembre 2021, ce qui représente une performance après frais de gestion de +1,16%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +0,77%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,15% sur l'année, la performance brute est supérieure à celle de l'indice de référence. Cette surperformance provient à la fois de la position de sous sensibilité de la partie obligataire du fonds sur une année de performance négative du compartiment, et à la surpondération en actions pendant la majeure partie de l'année, avec de surcroît une surperformance du fonds support Regard Actions Développement Durable supérieure à celle de l'indice de référence des actions dans le fonds Regard Épargne Prudent. Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a été profitable cette année, le compartiment affichant en 2021 une performance meilleure que celle des emprunts d'état de maturité 5/7 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) recule de 0,18% seulement à comparer avec -1,79% pour l'indice Bofa 5/7 ans.

Enfin, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est globalement neutre pour les fonds support obligataires état (de 0 à -13 points de base par rapport aux indices Bofa 1/3 à 5/7 ans) et légèrement positive pour le crédit (+4 points de base par rapport à l'indice Barclays 3/5 ans). Elle est également très positive pour le fonds support des actions (260 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net



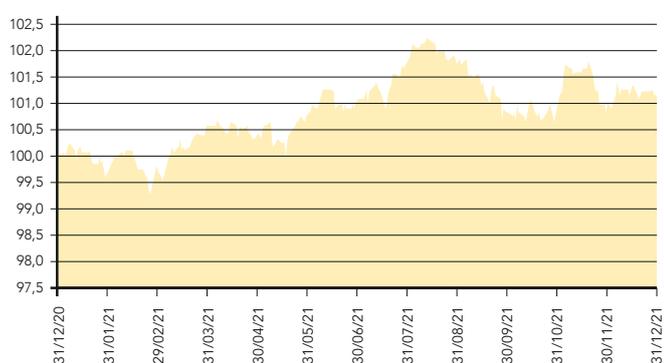
Composition des avoirs depuis 5 ans

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/03/2021	30/06/2021	30/09/2021	31/12/2021
Fcp ou sicav obligataires	72,43%	72,43%	71,70%	73,57%	73,38%	73,13%	72,96%	72,78%
Trésorerie court terme	11,47%	14,79%	17,65%	14,00%	12,93%	12,15%	14,21%	13,14%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	83,91%	87,23%	89,35%	87,56%	86,30%	85,28%	87,17%	85,92%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	16,09%	12,77%	10,65%	12,44%	13,70%	14,72%	12,83%	14,08%
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	16,09%	12,77%	10,65%	12,44%	13,70%	14,72%	12,83%	14,08%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
Actif net	266 752 831,74	275 921 783,16	314 123 443,95	343 412 282,56	347 016 523,34	353 050 358,34	358 393 528,65	371 330 051,42
Valeur de la part	15,26	14,84	15,52	15,53	15,59	15,67	15,66	15,71
Évolution de la part depuis l'origine	52,60%	48,40%	55,20%	55,30%	55,90%	56,70%	56,60%	57,10%
Évolution de la part en 2021	-	-	-	-	0,39%	0,90%	0,84%	1,16%
Évolution de la part depuis le 29/12/2017	-	-2,75%	1,70%	1,77%	2,16%	2,69%	2,62%	2,95%
Nombre de parts	17 484 167,8816	18 591 573,0412	20 243 247,8334	22 114 002,3907	22 254 119,4831	22 529 760,9164	22 889 806,0090	23 639 219,6577
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,18	-0,18	-0,18	-0,18	-0,04	-0,09	-0,13	-0,18
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,31	0,35	0,25	0,00	0,00	0,00	0,13	0,13
Capitalisation unitaire	0,13	0,17	0,07	-0,18	-0,04	-0,09	0,00	-0,05

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FCPE REGARD ÉPARGNE PRUDENT

Évolution de Regard Épargne Prudent en 2021



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2020	15,53
29/01/2021	15,47
26/02/2021	15,42
31/03/2021	15,59
30/04/2021	15,58
31/05/2021	15,63
30/06/2021	15,67
30/07/2021	15,79
31/08/2021	15,8
30/09/2021	15,66
29/10/2021	15,63
30/11/2021	15,66
31/12/2021	15,71

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
29/12/2017	15,26
31/12/2018	14,84
31/12/2019	15,52
31/12/2020	15,53
31/03/2021	15,59
30/06/2021	15,67
30/09/2021	15,66
31/12/2021	15,71

Performances au 31/12/2021

Date	Depuis la création	2021
Regard Épargne Prudent	57,10%	1,16%

■ Souscriptions rachats

Regard Épargne Prudent a reçu ses premières souscriptions le 19/05/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 se sont élevées à 62,08 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 38,16 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 23,92 M€.

Au 31 décembre 2021, l'actif net de Regard Épargne Prudent se monte à 371,33 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 23 639 219.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 104 269.

FCPE REGARD ÉPARGNE PRUDENT

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,15%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,10%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPC ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,25%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2021	31/12/2020
Titre OPC/FIA	99,72%	99,63%
Opérateurs débiteurs et autres créances	0,16%	0,23%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,25%	-0,18%
DISPONIBILITÉS	0,37%	0,32%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	371 330	343 412

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	370 294 649,69	342 131 813,98
CRÉANCES	597 159,43	808 105,21
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	1 377 483,11	1 087 999,88
TOTAL DE L'ACTIF	372 269 292,23	344 027 919,07

Passif	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	372 504 419,80	347 363 212,13
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	3 084 856,26	122 852,16
Résultat de l'exercice ^(a,b)	-4 259 224,64	-4 073 781,73
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	371 330 051,42	343 412 282,56
DETTES	939 240,81	615 636,51
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	372 269 292,23	344 027 919,07

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,37

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,37

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2021, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	4 909,46	4 229,96
Résultats sur opérations financières	-4 909,46	-4 229,96
Frais de gestion et dotation aux amortissements	4 060 172,52	3 830 092,52
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-4 065 081,98	-3 834 322,48
Régularisation des revenus de l'exercice	-194 142,66	-239 459,25
RÉSULTAT	-4 259 224,64	-4 073 781,73

FCPE REGARD ÉPARGNE PRUDENT

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 59.

Évolution de l'actif net	31/12/2021	31/12/2020	Créances et dettes	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	343 412 282,56	314 123 443,95	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	62 082 529,83	60 887 045,41	Souscriptions à recevoir	597 159,43
- versement de la réserve spéciale			Total des créances	597 159,43
de participation	10 117 324,66	13 830 949,49	DETTES	
- versement de l'intéressement	8 052 962,38	8 161 481,37	Frais de gestion	340 652,53
- intérêts de retard versés par l'entreprise			Rachats à payer	49 060,28
- versements volontaires	12 408 607,27	11 231 528,84	Achats à règlement différé	549 528,00
- abondements de l'entreprise	26 866 044,36	24 034 463,92	Total des dettes	939 240,81
- transferts :				
· provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	3 226 368,67	3 427 062,76	Compléments d'information	31/12/2021
· provenant d'un CET	112 606,32	47 808,37	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
· provenant de jours de congés non pris	1 298 616,17	153 750,66	Nombre de parts émises	3 961 674,9141
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise			Valeur des parts émises	62 082 529,83
Rachats dont :	-38 158 650,27	-31 983 377,37	Nombre de parts rachetées	2 436 457,6471
- rachats	-38 158 650,27	-27 315 703,19	Valeur des parts rachetées	38 158 650,27
- transferts à destination d'un autre OPC		-4 667 674,18	Commission de souscription et/ou rachat	
Plus-values réalisées sur titres	3 036 210,38	163 729,26	Commissions de souscription perçues	
Moins-values réalisées sur titres	-70 373,73	-40 461,64	Commissions de souscription rétrocedées	
Frais de transaction	-7,49		Frais de gestion	1,15%
Variation de la différence d'estimation des titres	5 093 142,12	4 096 225,43	Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	370 294 649,69
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-4 065 081,98	-3 834 322,48	Rétrocession de frais de gestion	
Autres éléments*				
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	371 330 051,42	343 412 282,56		
*Résultat de fusion				
Affectation du résultat	31/12/2021	31/12/2020	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2021 31/12/2020
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER	
Résultat	-4 259 224,64	-4 073 781,73	Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 084 856,26 122 852,16
AFFECTATION			AFFECTATION	
Capitalisation	-4 259 224,64	-4 073 781,73	Capitalisation	3 084 856,26 122 852,16
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution				

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017
Actif net	371 330 051,42 €	343 412 282,56 €	314 123 443,95 €	275 921 783,16 €	266 752 831,74 €
Nombre de parts	23 639 219,6577	22 114 002,3907	20 243 247,8334	18 591 573,0412	17 484 167,8816
Valeur liquidative unitaire	15,71 €	15,53 €	15,52 €	14,84 €	15,26 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,18	-0,18	-0,18	-0,18	-0,18
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,13	0,00	0,25	0,34	0,31

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2021	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2021	% Actif Net	
TITRE OPC				Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de : REGARD BTP Immeuble le Sari 1 bd du Levant 93160 NOISY-LE-GRAND Tél. 01 49 14 12 12
Regard Actions Développement Durable H	52 278 325,02	160 137	14,08%	
Regard Crédit Eur IG 3-5 ISR H	31 771 090,65	229 477	8,56%	
Regard Monétaire H	47 747 509,85	4 157	12,85%	
Regard Obligations	14 171 415,50	112 027	3,82%	
Regard Obligations Court Terme	40 335 213,03	303 569	10,86%	
Regard Obligations Long Terme	183 991 095,64	997 999	49,55%	
TOTAL TITRE OPC	370 294 649,69		99,72%	
Opérateurs débiteurs et autres créances	597 159,43		0,16%	
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-939 240,81		-0,25%	
Disponibilités	1 377 483,11		0,37%	
TOTAL ACTIF NET	371 330 051,42		100,00%	

FCPE REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

L'objectif de gestion consiste à obtenir à moyen terme une performance supérieure à celle d'un benchmark composé à 35% de l'indice Stoxx Europe 50 (SX5R Index -dividendes réinvestis) et à 65% de l'indice ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index). Pour atteindre son objectif, Regard Épargne Équilibre est principalement investi dans des FCP obligataires et actions gérés par PRO BTP Finance qui ont recours à des instruments financiers répondant aux critères ISR. Ces fonds appliquent une gestion avec un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable) intégrant des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des instruments financiers entrant dans la composition de leur actif, en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. La définition de l'univers ISR s'appuie sur la méthodologie propre à PRO BTP Finance intégrant une approche reposant sur un système de notation interne des titres différente selon qu'il s'agisse d'émetteurs privés ou publics. Pour les émetteurs privés, cette notation s'effectue à partir des enjeux clés sur chacun des critères extra-financiers ESG, selon les 6 domaines suivants : Ressources humaines/Environnement/Comportement sur les marchés (Clients/Fournisseurs)/Gouvernance/Société civile/Droits humains. En conséquence, tous les émetteurs privés respectent individuellement une exigence ISR minimale. Pour les émetteurs publics, le critère retenu pour qualifier un fonds d'ISR est que son quotient durable doit être en permanence supérieur à 100%, c'est-à-dire que la note moyenne pondérée ISR du fonds doit en permanence être supérieure à la note moyenne pondérée ISR de son indice de référence. Regard Épargne Équilibre gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers. La gestion de ce FCPE est une gestion active à dominante obligations (à travers des OPC obligataires dont l'actif est composé d'obligations Investment Grade, selon l'analyse de la société de gestion, émetteurs privés et/ou publics). Le gérant en fonction des données macro-économiques, des politiques monétaires, des évolutions des courbes de taux et des fondamentaux des sociétés pourra faire évoluer la répartition entre obligations et actions du FCPE. La part de l'actif exposée aux produits de taux à travers des OPC peut évoluer entre 50% minimum et 80% maximum. La part de l'actif exposée aux actions à travers des OPC peut évoluer entre 20% minimum et 50% maximum. Une fraction maximum de 10% de l'actif pourra de plus être exposée aux obligations convertibles européennes à titre de diversification, à travers des investissements en OPC. Les indices de référence : L'indice Stoxx Europe 50 est constitué des 50 plus grandes capitalisations boursières de la zone euro. Plus de détails sur la description, la méthode de calcul et les performances de l'indice Stoxx Europe 50 peuvent être obtenues sur le site Internet du sponsor de l'indice : www.stoxx.com. Cet indice est calculé dividende net réinvesti ; Indice ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) : panier d'obligations libellées en euros émises par les Etats membres de la zone euro ayant une maturité comprise entre 5 et 7 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent. Les fonds sous-jacents dans lesquels le FCPE pourra investir plus de 50% de son actif, pourront notamment être les suivants (sans que la liste ci-dessous n'ait de caractère exhaustif) : FCP Regard Obligations Long Terme, FCP Regard Obligations Court Terme ? FCP Regard Obligations et FCPE Regard Monétaire gérés par PRO BTP Finance. L'intégralité de ces fonds sélectionnés devront répondre d'une démarche ESG qui promeut des caractéristiques environnementales et/

ou sociales, donc conformes à l'article 8 de la réglementation européenne SFDR et de fait les processus extra-financiers mis en œuvre auront des impacts significatifs dans leur gestion. Pour avoir des informations plus détaillées sur les processus ISR appliqués dans ce fonds, reportez-vous aux codes de transparence relatifs aux émetteurs privés et publics disponibles sur le site www.probtpfinance.com.

Le FCPE est soumis à un risque en matière de durabilité, notamment ceux associés au changement climatique et/ou liés à la biodiversité, au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

■ Politique financière

Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	65%
Actions de la zone Europe	35%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 50%
Actions	de 20 à 50%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2021, la gestion du Regard Épargne Équilibre s'est caractérisée par :

- Une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds Regard Épargne Équilibre la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau très inférieur à celui de l'indice de référence, à 3.50 pour une sensibilité de l'indice à 5.63, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille des fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) et Regard Obligations (obligations de maturité 3/5 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans).

Par ailleurs, la diversification sur le compartiment des obligations du secteur privé (6.84% de l'actif fin 2021) a été conservée tout au long de l'année. Ce type de placement est géré par le biais du support Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Ce niveau de sous sensibilisation a peu évolué au cours de l'année, le contexte de taux présentant toujours des risques à la hausse, en raison notamment des tensions inflationnistes sur la seconde partie de l'année.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2021 la sensibilité du fonds Regard Épargne Équilibre s'établit à 3.26 contre 5.69 pour son indice de référence et la position en actifs monétaires représente 15.40% de l'actif du fonds.

FCPE REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE

- Une surpondération de la part allouée aux actions

En début d'année, la position actions existante dans le fonds Regard Épargne Équilibre se situait sur un niveau de surpondération modérée, ce qui représentait à cette date une exposition de 40.11 % (contre 35 % pour la position neutre).

Cette allocation d'actif a évolué tout au long de l'année au gré des fluctuations des marchés d'actions et de taux sur la période, avec cette année un écart historique de performance entre le compartiment actions (fortement positif) et les placements obligataires (en territoire négatif sur presque toute la période). Ainsi, bien qu'aucun mouvement d'allocation d'actif n'ait été réalisé dans le fonds jusqu'à la fin de l'été, la position du début d'année sur les actions s'est progressivement transformée en une position de surpondération significative, proche du niveau de 46 %. Afin de sécuriser une partie de la surperformance du compartiment actions, il a donc été décidé de ramener l'exposition sur un niveau de surpondération plus modérée, soit 42.5 %. Ce mouvement a été effectué en deux fois, en août puis en septembre. Dans les deux cas, le produit de la vente des actions a été réinvesti en placements monétaires. En fin d'année, compte tenu du différentiel de performance entre les placements actions et les produits obligataires, largement en faveur des actions, le poids des actions dans le fonds se situait de nouveau sur un niveau de surpondération un peu plus accentuée.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 44.22 % pour le fonds Regard Épargne Équilibre contre 35 % pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support « actions » géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +28.65 % pour l'année 2021, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +22.85 % hors dividendes et +26.05 % dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0,13 % TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

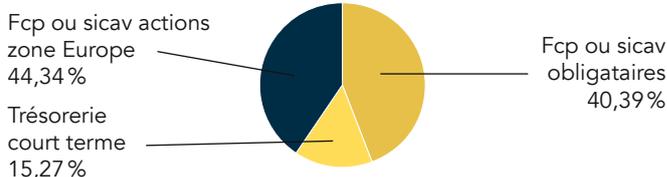
Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 17.91 à 19.57 euros le 31 décembre 2021 ce qui représente une performance après frais de gestion de +9.27 %. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +7.38 %.

Cette sur performance provient à la fois de la position de sous sensibilité de la partie obligataire du fonds sur une année de performance négative du compartiment, et à la surpondération en actions pendant la majeure partie de l'année, avec de surcroît une surperformance du fonds support Regard Actions Développement Durable supérieure à celle de l'indice de référence des actions dans le fonds Regard Épargne Équilibre.

Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a été profitable cette année, le compartiment affichant en 2021 une performance meilleure celle des emprunts d'état de maturité 5/7 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) recule de 0.18 % seulement à comparer avec -1.79 % pour l'indice Bofa 5/7 ans.

Enfin, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est globalement neutre pour les fonds support obligataires état (de 0 à -13 points de base par rapport aux indices Bofa 1/3 à 5/7 ans) et légèrement positive pour le crédit (+4 points de base par rapport à l'indice Barclays 3/5 ans) Elle est également très positive pour le fonds support des actions (260 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net



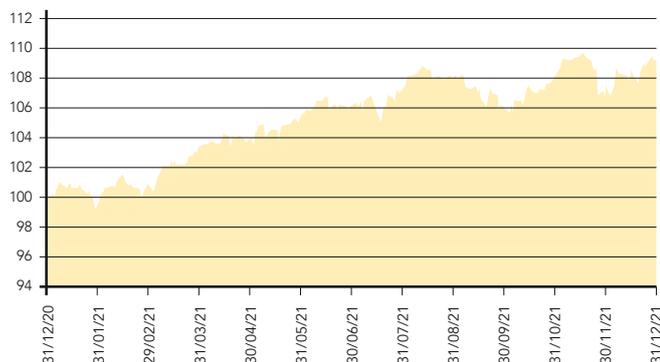
Composition des avoirs depuis 5 ans

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/03/2021	30/06/2021	30/09/2021	31/12/2021
Fcp ou sicav obligataires	43,16%	44,32%	42,16%	43,81%	42,31%	41,17%	41,18%	40,39%
Trésorerie court terme	10,39%	14,25%	22,10%	15,99%	14,52%	13,47%	16,63%	15,27%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	53,54%	58,58%	64,26%	59,81%	56,84%	54,65%	57,80%	55,66%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	46,46%	41,42%	35,74%	40,19%	43,16%	45,35%	42,20%	44,34%
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	46,46%	41,42%	35,74%	40,19%	43,16%	45,35%	42,20%	44,34%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
Actif net	102 317 703,89	99 758 947,64	113 841 318,54	116 423 659,38	120 673 984,81	124 883 783,79	125 798 565,03	133 350 630,93
Valeur de la part	17,64	16,44	18,19	17,91	18,46	18,96	19,01	19,57
Évolution de la part depuis l'origine	76,40%	64,40%	81,90%	79,10%	84,60%	89,60%	90,10%	95,70%
Évolution de la part en 2021	-	-	-	-	3,07%	5,86%	6,14%	9,27%
Évolution de la part depuis le 29/12/2017	-	-6,80%	3,12%	1,53%	4,65%	7,48%	7,77%	10,94%
Nombre de parts	5 801 036,1706	6 066 474,1058	6 256 816,2770	6 501 612,7074	6 535 574,4846	6 586 588,6549	6 617 605,2685	6 815 094,3326
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,26	-0,25	-0,26	-0,26	-0,06	-0,13	-0,19	-0,26
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,46	0,56	0,84	0,00	0,00	0,00	0,31	0,31
Capitalisation unitaire	0,20	0,31	0,58	-0,26	-0,06	-0,13	0,12	0,05

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FCPE REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE

Évolution de Regard Épargne Équilibre en 2021



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2020	17,91
29/01/2021	17,78
26/02/2021	17,90
31/03/2021	18,46
30/04/2021	18,59
31/05/2021	18,83
30/06/2021	18,96
30/07/2021	19,18
31/08/2021	19,34
30/09/2021	19,01
29/10/2021	19,31
30/11/2021	19,11
31/12/2021	19,57

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
29/12/2017	17,64
31/12/2018	16,44
31/12/2019	18,19
31/12/2020	17,91
31/03/2021	18,46
30/06/2021	18,96
30/09/2021	19,01
31/12/2021	19,57

Performances au 31/12/2021

Date	Depuis la création	2021
Regard Épargne Équilibre	95,70%	9,27%

■ Souscriptions rachats

Regard Épargne Équilibre a reçu ses premières souscriptions le 19/05/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 se sont élevées à 18,80 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 12,81 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 5,99 M€.

Au 31 décembre 2021, l'actif net de Regard Épargne Équilibre se monte à 133,35 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 6 815 094.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 23 547.

FCPE REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,40%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,13%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPC ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	0,00%
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,53%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2021	31/12/2020
Titre OPC/FIA	99,73%	99,62%
Opérateurs débiteurs et autres créances	0,09%	0,15%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,22%	-0,13%
DISPONIBILITÉS	0,40%	0,36%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	133 351	116 423

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

Bilan

Actif	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	132 992 329,96	115 975 675,56
CRÉANCES	124 830,80	175 764,30
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	534 852,58	422 732,87
TOTAL DE L'ACTIF	133 652 013,34	116 574 172,73

Passif

	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	133 019 067,24	118 167 159,66
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	2 130 388,22	-40 923,98
Résultat de l'exercice ^(a,b)	-1 798 824,53	-1 702 576,30
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	133 350 630,93	116 423 659,38
DETTES		
Comptes financiers	301 382,41	150 513,35
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	133 652 013,34	116 574 172,73

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,40

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,40

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2021, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	2 422,31	1 056,12
Résultats sur opérations financières	-2 422,31	-1 056,12
Frais de gestion et dotation aux amortissements	1 734 595,81	1 640 202,36
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-1 737 018,12	-1 641 258,48
Régularisation des revenus de l'exercice	-61 806,41	-61 317,82
RÉSULTAT	-1 798 824,53	-1 702 576,30

FCPE REGARD ÉPARGNE ÉQUILIBRE

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 59.

Évolution de l'actif net	31/12/2021	31/12/2020	Créances et dettes	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	116 423 659,38	113 841 318,54	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	18 799 795,41	15 642 315,89	Souscriptions à recevoir	124 830,80
- versement de la réserve spéciale de participation	1 985 870,84	1 965 848,29	Total des créances	124 830,80
- versement de l'intéressement	2 766 597,37	2 506 943,98	DETTES	
- versements volontaires	4 149 851,23	3 439 681,61	Frais de gestion	143 617,23
- abondements de l'entreprise	8 176 586,50	6 570 689,31	Rachats à payer	7 299,18
- transferts :			Achats à règlement différé	150 466,00
· provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	1 532 659,77	1 107 541,73	Total des dettes	301 382,41
· provenant d'un CET	78 514,68	42 293,43		
· provenant de jours de congés non pris	109 715,02	9 317,54	Compléments d'information	31/12/2021
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise			Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
Rachats dont :	-12 806 224,38	-11 157 873,25	Nombre de parts émises	991 344,8304
- rachats	-12 806 224,38	-8 547 367,70	Valeur des parts émises	18 799 795,41
- transferts à destination d'un autre OPC		-2 610 505,55	Nombre de parts rachetées	677 863,2052
Plus-values réalisées sur titres	2 088 998,14		Valeur des parts rachetées	12 806 224,38
Moins-values réalisées sur titres	-27 479,01	-39 389,35	Commission de souscription et/ou rachat	
Frais de transaction			Commissions de souscription perçues	
Variation de la différence d'estimation des titres	10 608 899,51	-221 453,97	Commissions de souscription rétrocédées	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 737 018,12	-1 641 258,48	Frais de gestion	1,40%
Autres éléments*			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	132 992 329,96
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	133 350 630,93	116 423 659,38	Rétrocession de frais de gestion	
*Résultat de fusion				
Affectation du résultat	31/12/2021	31/12/2020	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2021
SOMME RESTANT À AFFECTER				31/12/2020
Résultat	-1 798 824,53	-1 702 576,30	SOMME RESTANT À AFFECTER	
AFFECTATION			Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 130 388,22
Capitalisation	-1 798 824,53	-1 702 576,30	AFFECTATION	
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution			Capitalisation	2 130 388,22

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017
Actif net	133 350 630,93 €	116 423 659,38 €	113 841 318,54 €	99 758 947,64 €	102 317 703,89 €
Nombre de parts	6 815 094,3326	6 501 612,7074	6 256 816,2770	6 066 474,1058	5 801 036,1706
Valeur liquidative unitaire	19,57 €	17,91 €	18,19 €	16,44 €	17,64 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,26	-0,26	-0,26	-0,25	-0,26
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,31	0,00	0,84	0,56	0,46

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2021	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2021	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Développement Durable H	59 128 435,20	181 120	44,34 %
Regard Crédit Eur IG 3-5 ISR H	9 121 639,80	65 884	6,84 %
Regard Monétaire H	20 008 699,10	1 742	15,01 %
Regard Obligations	1 907 873,00	15 082	1,43 %
Regard Obligations Court Terme	6 440 208,90	48 470	4,83 %
Regard Obligations Long Terme	36 385 473,96	197 361	27,28 %
TOTAL TITRE OPC	132 992 329,96		99,73 %
Opérateurs débiteurs et autres créances	124 830,80		0,09 %
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-301 382,41		-0,22 %
Disponibilités	534 852,58		0,40 %
TOTAL ACTIF NET	133 350 630,93		100,00 %

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARD BTP
Immeuble le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

FCPE REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

L'objectif de gestion consiste à obtenir à moyen terme une performance supérieure à celle d'un benchmark composé à 60% de l'indice Stoxx Europe 50 (SX5R Index - dividendes réinvestis) et à 40% de l'indice ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index). Pour atteindre son objectif, Regard Épargne Dynamique est principalement investi dans des FCP actions et obligataires gérés par PRO BTP Finance qui ont recours à des instruments financiers répondant aux critères ISR. Ces fonds appliquent une gestion avec un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable) intégrant des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des instruments financiers entrant dans la composition de leur actif, en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. Définition de l'univers ISR s'appuie sur la méthodologie propre à PRO BTP Finance intégrant une approche reposant sur un système de notation interne des titres différente selon qu'il s'agisse d'émetteurs privés ou publics à partir des enjeux clés sur chacun des critères extra-financiers ESG, selon les 6 domaines suivants : Ressources humaines/Environnement/Comportement sur les marchés (Clients/Fournisseurs)/Gouvernance/Société civile/Droits humains. En conséquence, tous les émetteurs privés respectent individuellement une exigence ISR minimale. Pour les émetteurs publics, le critère retenu pour qualifier un fonds d'ISR est que son quotient durable doit être en permanence supérieur à 100%, c'est-à-dire que la note moyenne pondérée ISR du fonds doit en permanence être supérieure à la note moyenne pondérée ISR de son indice de référence. Regard Épargne Dynamique gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers. La gestion de ce FCPE est une gestion active à dominante actions. Le gérant en fonction des données macro-économiques, des politiques monétaires, des évolutions des courbes de taux et des fondamentaux des sociétés pourra faire évoluer la répartition entre actions et obligations du FCPE. La part des actifs exposés aux actions peut évoluer entre 50% minimum et 70% maximum. L'exposition aux marchés actions ne se fait qu'à travers des investissements en OPC. La part consacrée aux produits de taux peut évoluer entre 30% minimum et 50% maximum. L'exposition aux produits de taux ne se fait qu'à travers des investissements en OPC obligataires dont l'actif est composé d'obligations Investment Grade selon l'analyse de la société de gestion, émetteurs privés et/ou publics. Une fraction maximum de 10% de l'encours pourra de plus être exposée sur les obligations convertibles européennes à titre de diversification. L'exposition aux obligations convertibles ne se fait qu'à travers des investissements en OPC. Les indices de référence : L'indice Stoxx Europe 50 est constitué des 50 plus grandes capitalisations boursières de la zone euro. Plus de détails sur la description, la méthode de calcul et les performances de l'indice Stoxx Europe 50 peuvent être obtenues sur le site Internet du sponsor de l'indice : www.stoxx.com. Cet indice est calculé dividende net réinvesti ; Indice ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) : panier d'obligations libellées en euros émises par les Etats membres de la zone euro ayant une maturité comprise entre 5 et 7 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent. Les fonds sous-jacents dans lesquels le FCPE pourra investir plus de 50% de son actif, pourront notamment être les suivants (sans que la liste ci-dessous n'ait de caractère exhaustif) : FCP Regard Actions Développement Durable (part H : FR0007083357), géré par PRO BTP Finance. L'intégralité de ces fonds sélectionnés devront

répondre d'une démarche ESG qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, donc conformes à l'article 8 de la réglementation européenne SFDR et de fait les processus extra-financiers mis en œuvre auront des impacts significatifs dans leur gestion. Pour avoir des informations plus détaillées sur les processus ISR appliqués dans ce fonds, reportez-vous aux codes de transparence relatifs aux émetteurs privés et publics disponibles sur le site www.probtpfinance.com.

Le FCPE est soumis à un risque en matière de durabilité, notamment ceux associés au changement climatique et/ou liés à la biodiversité, au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

■ Politique financière

Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	40%
Actions de la zone Europe	60%
Composition des actifs :	
Produits de taux	de 30 à 50%
Actions	de 50 à 70%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2021, la gestion du Regard Épargne Dynamique s'est caractérisée par :

- Une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds Regard Épargne Dynamique la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau très inférieur à celui de l'indice de référence, à 3.12 pour une sensibilité de l'indice 5/7 ans à 5.63, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille des fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) et Regard Obligations (obligations de maturité 3/5 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans).

Par ailleurs, la diversification sur le compartiment des obligations du secteur privé (6.08% de l'actif fin 2021) a été conservée tout au long de l'année. Ce type de placement est géré par le biais du support Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Ce niveau de sous sensibilisation a peu évolué au cours de l'année, le contexte de taux présentant toujours des risques à la hausse, en raison notamment des tensions inflationnistes sur la seconde partie de l'année.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2021 la sensibilité du fonds Regard Épargne Dynamique s'établit à 2.78 contre 5.69 pour son indice de référence et la position en actifs monétaires représente 11.12% de l'actif du fonds.

FCPE REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE

- Une surpondération de la part allouée aux actions

En début d'année, la position actions existante dans le fonds Regard Épargne Dynamique se situait sur un niveau de nette surpondération, ce qui représentait à cette date une exposition de 66.60% (contre 60% pour la position neutre).

Cette allocation d'actif a évolué tout au long de l'année au gré des fluctuations des marchés d'actions et de taux sur la période, avec cette année un écart historique de performance entre le compartiment actions (fortement positif) et les placements obligataires (en territoire négatif sur presque toute la période). Ainsi, bien qu'aucun mouvement d'allocation d'actif n'ait été réalisé dans le fonds jusqu'à la fin de l'été, la position du début d'année sur les actions s'est progressivement transformée pour atteindre au cours de l'été le maximum autorisé par la politique financière du fonds, soit 70%. Afin de sécuriser une partie de la surperformance du compartiment actions, il a donc été décidé de ramener l'exposition sur un niveau de surpondération plus modérée, soit 65%. Ce mouvement a été effectué en deux fois, en août puis en septembre. Dans les deux cas, le produit de la vente des actions a été réinvesti en placements monétaires. En fin d'année, compte tenu du différentiel de performance entre les placements actions et les produits obligataires, largement en faveur des actions, le poids des actions dans le fonds se situait de nouveau sur un niveau de surpondération un peu plus accentuée. À fin décembre, l'exposition actions atteint 66.29% pour le fonds Regard Épargne Dynamique contre 60% pour le portefeuille de référence.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support « actions » géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +28.65% pour l'année 2021, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +22.85% hors dividendes et +26.05% dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0,16%TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

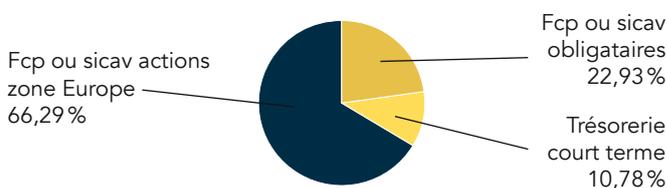
Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 17.46 à 20.28 euros le 31 décembre 2021, ce qui représente une performance après frais de gestion de +16.15%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +14.30%.

Cette surperformance provient à la fois de la position de sous sensibilité de la partie obligataire du fonds sur une année de performance négative du compartiment, et à la surpondération en actions pendant la majeure partie de l'année, avec de surcroît une surperformance du fonds support Regard Actions Développement Durable supérieure à celle de l'indice de référence des actions dans le fonds Regard Épargne Dynamique.

Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé a été profitable cette année, le compartiment affichant en 2021 une performance meilleure que celle des emprunts d'état de maturité 5/7 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) recule de 0.18% seulement à comparer avec -1.79% pour l'indice Bofa 5/7 ans.

Enfin, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est globalement neutre pour les fonds support obligataires état (de 0 à -13 points de base par rapport aux indices Bofa 1/3 à 5/7 ans) et légèrement positive pour le crédit (+4 points de base par rapport à l'indice Barclays 3/5 ans). Elle est également très positive pour le fonds support des actions (260 points de base au-dessus de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net



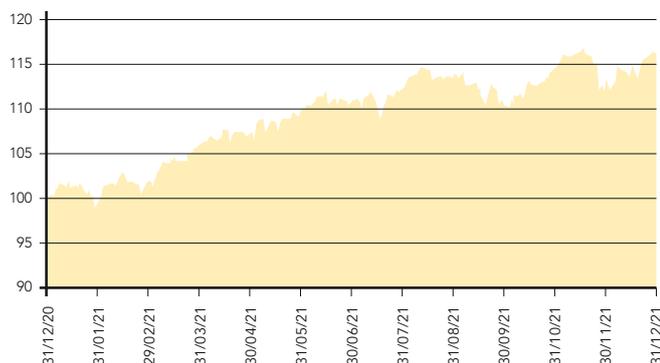
Composition des avoirs

depuis 5 ans	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/03/2021	30/06/2021	30/09/2021	31/12/2021
Fcp ou sicav obligataires	23,06%	23,77%	21,48%	22,45%	20,72%	21,93%	23,15%	22,93%
Trésorerie court terme	10,14%	14,16%	17,76%	11,01%	10,19%	9,45%	12,26%	10,78%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	33,20%	37,93%	39,24%	33,47%	30,92%	31,39%	35,40%	33,71%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	66,80%	62,07%	60,76%	66,53%	69,08%	68,61%	64,60%	66,29%
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	66,80%	62,07%	60,76%	66,53%	69,08%	68,61%	64,60%	66,29%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
Actif net	23 799 070,45	24 285 469,73	29 786 494,79	31 408 482,09	33 843 949,29	36 229 989,49	37 142 147,28	40 243 438,78
Valeur de la part	17,19	15,55	18,05	17,46	18,43	19,26	19,35	20,28
Évolution de la part depuis l'origine	71,90%	55,50%	80,50%	74,60%	84,30%	92,60%	93,50%	102,80%
Évolution de la part en 2021	-	-	-	-	5,56%	10,31%	10,82%	16,15%
Évolution de la part depuis le 29/12/2017	-	-9,54%	5,00%	1,57%	7,21%	12,04%	12,57%	17,98%
Nombre de parts	1 384 729,1218	1 562 036,2608	1 649 987,9453	1 799 314,2006	1 835 920,3866	1 880 811,1990	1 919 531,6425	1 984 138,2319
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,30	-0,30	-0,30	-0,30	-0,07	-0,16	-0,24	-0,33
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,24	0,34	0,50	0,00	0,00	0,07	0,35	0,35
Capitalisation unitaire	-0,06	0,04	0,20	-0,30	-0,07	-0,09	0,11	0,02

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FCPE REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE

Évolution de Regard Épargne Dynamique en 2021



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2020	17,46
29/01/2021	17,29
26/02/2021	17,55
31/03/2021	18,43
30/04/2021	18,68
31/05/2021	19,06
30/06/2021	19,26
30/07/2021	19,54
31/08/2021	19,81
30/09/2021	19,35
29/10/2021	19,91
30/11/2021	19,52
31/12/2021	20,28

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
29/12/2017	17,19
31/12/2018	15,55
31/12/2019	18,05
31/12/2020	17,46
31/03/2021	18,43
30/06/2021	19,26
30/09/2021	19,35
31/12/2021	20,28

Performances au 31/12/2021

Date	Depuis la création	2021
Regard Épargne Dynamique	102,80%	16,15%

■ Souscriptions rachats

Regard Épargne Dynamique a reçu ses premières souscriptions le 23/06/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 se sont élevées à 7,63 M€.

Les rachats de parts au cours de l'exercice se sont élevés à 4,08 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 3,55 M€.

Au 31 décembre 2021, l'actif net de Regard Épargne Dynamique se monte à 40,24 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 1 984 138.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 11 976.

FCPE REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,76 %
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,16 %
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPC ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00 %
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,92 %
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00 %

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2021	31/12/2020
Titre OPC/FIA	99,59 %	99,37 %
Opérateurs débiteurs et autres créances	0,07 %	0,08 %
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,40 %	-0,16 %
DISPONIBILITÉS	0,74 %	0,71 %
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	40 243	31 408

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	40 079 736,18	31 210 562,26
CRÉANCES	27 614,76	23 808,98
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	298 858,21	222 237,97
TOTAL DE L'ACTIF	40 406 209,15	31 456 609,21

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,74

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,74

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2021, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 210 461,73	31 962 683,81
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	699 780,53	-13 218,41
Résultat de l'exercice ^(a,b)	-666 803,48	-540 983,31
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	40 243 438,78	31 408 482,09
DETTES		
Comptes financiers	162 770,37	48 127,12
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	40 406 209,15	31 456 609,21

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	1 168,32	653,30
Résultats sur opérations financières	-1 168,32	-653,30
Frais de gestion et dotation aux amortissements	630 790,38	510 489,66
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-631 958,70	-511 142,96
Régularisation des revenus de l'exercice	-34 844,78	-29 840,35
RÉSULTAT	-666 803,48	-540 983,31

FCPE REGARD ÉPARGNE DYNAMIQUE

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 59.

Évolution de l'actif net	31/12/2021	31/12/2020	Créances et dettes	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	31 408 482,09	29 786 494,79	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	7 627 940,59	5 478 250,33	Souscriptions à recevoir	27 614,76
- versement de la réserve spéciale de participation	1 093 953,61	1 100 028,80	Total des créances	27 614,76
- versement de l'intéressement	1 230 485,94	808 617,66	DETTES	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			Frais de gestion	57 284,96
- versements volontaires	1 275 687,82	1 032 898,67	Rachats à payer	5 719,91
- abondements de l'entreprise	2 419 170,73	1 601 931,12	Achats à règlement différé	99 765,50
- transferts :			Total des dettes	162 770,37
· provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	1 306 215,28	874 843,58		
· provenant d'un CET	112 888,80	35 224,76	Compléments d'information	31/12/2021
· provenant de jours de congés non pris	189 538,41	24 705,74	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise			Nombre de parts émises	397 110,9080
Rachats dont :	-4 082 812,77	-2 897 185,30	Valeur des parts émises	7 627 940,59
- transferts à destination d'un autre OPC			Nombre de parts rachetées	212 286,8767
Plus-values réalisées sur titres	675 263,53		Valeur des parts rachetées	4 082 812,77
Moins-values réalisées sur titres	-5 991,63	-12 278,88	Commission de souscription et/ou rachat	
Frais de transaction			Commissions de souscription perçues	
Variation de la différence d'estimation des titres	5 252 515,67	-435 655,89	Commissions de souscription rétrocédées	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-631 958,70	-511 142,96	Frais de gestion	1,76%
Autres éléments*			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	40 079 736,18
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	40 243 438,78	31 408 482,09	Rétrocession de frais de gestion	
*Résultat de fusion				
Affectation du résultat	31/12/2021	31/12/2020	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2021 31/12/2020
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER	
Résultat	-666 803,48	-540 983,31	Plus et moins-values nettes de l'exercice	699 780,53 -13 218,41
AFFECTATION			AFFECTATION	
Capitalisation	-666 803,48	-540 983,31	Capitalisation	699 780,53 -13 218,41
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution				

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017
Actif net	40 243 438,78 €	31 408 482,09 €	29 786 494,79 €	24 285 469,73 €	23 799 070,45 €
Nombre de parts	1 984 138,2319	1 799 314,2006	1 649 987,9453	1 562 036,2608	1 384 729,1218
Valeur liquidative unitaire	20,28 €	17,46 €	18,05 €	15,55 €	17,19 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,33	-0,30	-0,30	-0,30	-0,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,35	0,00	0,50	0,34	0,24

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2021	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2021	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Développement Durable H	26 676 025,98	81 713	66,28%
Regard Crédit Eur IG 3-5 ISR H	2 445 303,90	17 662	6,08%
Regard Monétaire H	4 175 294,04	363,51	10,38%
Regard Obligations	463 243,00	3 662	1,15%
Regard Obligations Court Terme	1 694 092,50	12 750	4,21%
Regard Obligations Long Terme	4 625 776,76	25 091	11,49%
TOTAL TITRE OPC	40 079 736,18		99,59%
Opérateurs débiteurs et autres créances	27 614,76		0,07%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-162 770,37		-0,40%
Disponibilités	298 858,21		0,74%
TOTAL ACTIF NET	40 243 438,78		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARD BTP
Immeuble le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

FCPE REGARD ÉPARGNE ACTIONS

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

L'objectif de gestion consiste à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle du Stoxx Europe 50 dividendes réinvestis (SX5R Index). L'indice Stoxx Europe 50 constitue l'indicateur de référence. Il est représentatif des 50 plus grosses capitalisations européennes. Il est calculé dividendes réinvestis. Pour atteindre son objectif, Regard Épargne Actions est principalement investi dans des FCP actions (dont l'actif est composé d'investissements sur l'univers des 200 plus grandes capitalisations boursières européennes), et obligataires gérés par PRO BTP Finance, et qui ont recours à des instruments financiers répondant aux critères ISRCes fonds appliquent une gestion avec un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable) intégrant des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des instruments financiers entrant dans la composition de leur actif, en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. La définition de l'univers ISR s'appuie sur la méthodologie propre à PRO BTP Finance intégrant une approche reposant sur un système de notation interne des titres différente selon qu'il s'agisse d'émetteurs privés ou publics. Pour les émetteurs privés, cette notation s'effectue à partir des enjeux clés sur chacun des critères extra-financiers ESG, selon les 6 domaines suivants : Ressources humaines/Environnement/Comportement sur les marchés (Clients/Fournisseurs)/Gouvernance/Société civile/Droits humains. En conséquence, tous les émetteurs privés respectent individuellement une exigence ISR minimale. Pour les émetteurs publics, le critère retenu pour qualifier un fonds d'ISR est que son quotient durable soit en permanence supérieur à 100%, c'est-à-dire que la note moyenne pondérée ISR du fonds soit en permanence supérieure à la note moyenne pondérée ISR de son indice de référence. La gestion de ce FCPE est une gestion de type actif qui combine deux approches : une première utilisant les fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (taux de chômage, niveau d'inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt), et une seconde se focalisant sur les qualités intrinsèques d'une société et de sa valorisation.

Ce FCPE est en permanence exposé entre 75% minimum et 100% maximum sur les marchés actions. L'exposition aux marchés actions ne se fait qu'à travers des investissements en OPC qui investissent sur les marchés d'actions émises dans un ou plusieurs pays européens, pour une fraction comprise entre 90% minimum et 100% maximum de la poche action. Une fraction maximum de 10% de cette poche actions pourra être exposée aux actions internationales, à travers des investissements en OPC. 25% maximum de l'actif pourra être consacré à des investissements en produits de taux (à travers des OPC obligataires dont l'actif est composé d'obligations Investment Grade selon l'analyse de la société de gestion, émetteurs privés et/ou publics). Une fraction maximum de 10% de cette poche produits de taux pourra être investie sur les obligations convertibles européennes à titre de diversification (l'exposition à ce type d'actif se fera à travers des OPC). L'exposition au risque de change sera au maximum de 50% sur les investissements en OPC actions.

Le fonds sous-jacent dans lequel le FCPE pourra investir plus de 50% de son actif, pourra être le suivant (sans que la liste ci-dessous n'ait de caractère exhaustif) : FCP Regard Actions Développement Durable (part H : FR0007083357), géré par PRO BTP Finance. L'intégralité de ces fonds sélectionnés devront répondre d'une démarche ESG qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, donc conformes à l'article 8 de la réglementation européenne SFDR et de fait les processus extra-financiers mis en œuvre auront des impacts significatifs

dans leur gestion. Pour avoir des informations plus détaillées sur les processus ISR appliqués dans ce fonds, reportez-vous aux codes de transparence relatifs aux émetteurs privés et publics disponibles sur le site www.probtpfinance.com.

Le FCPE est soumis à un risque en matière de durabilité, notamment ceux associés au changement climatique et/ou liés à la biodiversité, au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

■ Politique financière

Indice de référence : Dow Jones Stoxx50	100%
Composition des actifs :	
Produits de taux	maximum 25%
Actions	minimum 75%

■ Politique d'investissement

En 2020, les marchés d'actions avaient pris de plein fouet le choc de la pandémie mondiale avec son cortège de doutes et de mesures douloureuses et inédites de restrictions sociales et économiques. Discours guerriers des politiques, multiplication des états d'urgence, effondrement du moral des acteurs économiques avaient mis à mal l'ensemble des bourses de la planète qui avaient sans exception terminé l'année dans un rouge profond.

L'année 2021 raconte une tout autre histoire. Celle d'une épidémie que l'on commence à comprendre et avec laquelle on tente de vivre en se protégeant sans arrêter toute activité.

Dès le début de l'année, le déploiement de vaccins développés dans des délais historiquement réduits a fortement aidé les acteurs économiques à se projeter dans un monde de retour à la croissance de l'activité à défaut d'un retour complet à la normale. Mais la bonne surprise est venue de la capacité des entreprises à faire face à cette crise en s'adaptant continuellement à un contexte pourtant très instable, en préservant à la fois le périmètre des activités, les emplois mais surtout en affichant trimestre après trimestre une croissance des profits totalement inespérée, ce qui a permis à un mouvement résolulement haussier de s'installer sur l'ensemble des bourses mondiales.

Après un nouvel épisode de consolidation baissière sévère en novembre, essentiellement lié à l'apparition d'un nouveau variant du virus baptisé Omicron, le mois de décembre a pleinement joué la tradition du rallye de fin d'année avec une véritable envolée des bourses un peu partout dans le monde. En Europe, l'indice Stoxx50 a progressé de 6.30% en décembre, portant la performance annuelle à +26.05% dividendes inclus, ce qui constitue l'une des meilleures performances de la décennie. Sur le plan sectoriel, ce fort mouvement de hausse a logiquement bénéficié aux secteurs liés à la réouverture de l'économie, les secteurs les plus défensifs ayant sous-performé le marché. La hausse est néanmoins générale pour la totalité des secteurs d'activité. Cette même dichotomie des performances se retrouve sur l'ensemble de l'année, avec une forte surperformance des secteurs profitant d'une amélioration de la crise sanitaire (technologie, média, construction, valeurs industrielles, avec des hausses comprises entre 26.7% et 33.7%). La palme revient néanmoins aux valeurs bancaires (+34%), très décotées et pour lesquelles la remontée des taux est plus que bienvenue. En revanche, les secteurs défensifs (distribution alimentaire, télécommunications) ou pénalisés par la hausse

FCPE REGARD ÉPARGNE ACTIONS

des taux (services aux collectivités) sous performant le marché avec des hausses de 5.4% à 12.4% seulement. Lanterne rouge des actions européennes, le secteur du transport loisir (+3.7%) reste pénalisé par une reprise poussive du tourisme et des déplacements professionnels.

Au 31 décembre 2021, le niveau d'investissement du fonds Regard Épargne Actions est de 98.85%.

À cette date, le fonds Regard Actions Développement Durable représente 97.69% de l'actif du fonds Regard Épargne Actions et le fonds Regard Actions Euro (grandes valeurs de la zone Euro) 1.16%.

La position en liquidités, non investie en instruments de marché, représente 1.15% de l'actif du fonds.

Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE se sont élevés à 0,20% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

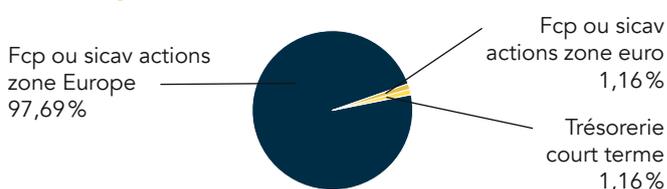
Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 19.58 à 24.68 euros le 31 décembre 2021, ce qui représente une performance après frais de gestion de +26.05%, rigoureusement égale à celle de l'indice de référence Stoxx50 Europe.

La performance des supports de gestion sur la période est de : +28.65% pour le fonds Regard Actions Développement Durable (contre +26.05% pour son indice de référence Stoxx50) et +22.50% pour le fonds Regard Actions Euro (contre +23.34% pour son indice de référence Eurostoxx50).

Compte tenu d'un impact des frais de gestion de xxx% sur l'année, la performance du fonds Regard Épargne Actions est sensiblement supérieure à celle de son indice de référence.

Le support principal Regard Actions Développement Durable qui représente de manière permanente plus de 90% de l'actif du fonds enregistre en effet 260 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50, tandis que le fonds Regard Actions Euro, qui affiche une sous performance de 84 points par rapport à la référence du fonds Regard Épargne Actions, ne représente qu'une part marginale de l'actif du fonds.

■ Composition de l'actif net



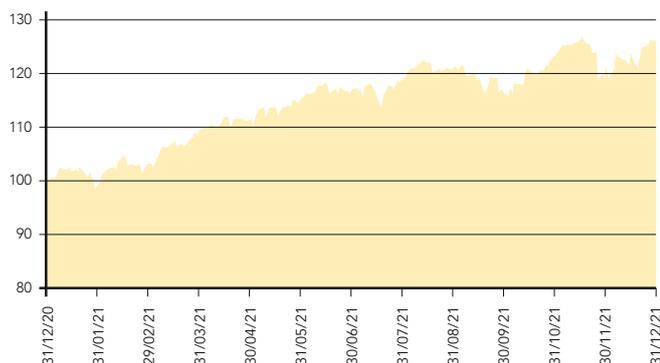
Composition des avoirs depuis 5 ans

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/03/2021	30/06/2021	30/09/2021	31/12/2021
Fcp ou sicav obligataires	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Trésorerie court terme	0,02%	3,26%	1,10%	0,86%	0,46%	0,56%	0,76%	1,16%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	0,02%	3,26%	1,10%	0,86%	0,46%	0,56%	0,76%	1,16%
Fcp ou sicav actions zone Euro	5,58%	4,95%	4,66%	3,33%	3,23%	1,99%	1,97%	1,16%
Fcp ou sicav actions zone Europe	88,32%	91,79%	94,24%	95,82%	96,31%	97,46%	97,27%	97,69%
Fcp ou sicav actions internationales	6,07%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	99,98%	96,74%	98,90%	99,14%	99,54%	99,44%	99,24%	98,84%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
Actif net	32 378 401,71	31 816 405,38	42 868 071,14	45 032 182,12	49 959 846,62	53 568 032,60	55 335 236,18	59 027 285,64
Valeur de la part	19,46	16,83	21,14	19,58	21,3	22,73	22,9	24,68
Évolution de la part depuis l'origine	94,60%	68,30%	111,40%	95,80%	113,00%	127,30%	129,00%	146,80%
Évolution de la part en 2021	-	-	-	-	8,78%	16,09%	16,96%	26,05%
Évolution de la part depuis le 29/12/2017	-	-13,51%	8,63%	0,62%	9,46%	16,80%	17,68%	26,82%
Nombre de parts	1 663 543,3650	1 890 571,5044	2 027 710,5008	2 300 031,4396	2 345 157,6337	2 357 196,8452	2 416 184,4272	2 391 429,8626
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,30	-0,30	-0,32	-0,30	-0,07	-0,17	-0,28	-0,39
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,15	0,56	0,00	0,07	0,00	0,16	0,16	0,44
Capitalisation unitaire	-0,15	0,26	-0,32	-0,23	-0,07	-0,01	-0,12	0,05

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FCPE REGARD ÉPARGNE ACTIONS

Évolution de Regard Épargne Actions en 2021



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2020	19,58
29/01/2021	19,32
26/02/2021	19,86
31/03/2021	21,3
30/04/2021	21,74
31/05/2021	22,39
30/06/2021	22,73
30/07/2021	23,16
31/08/2021	23,65
30/09/2021	22,9
29/10/2021	24
30/11/2021	23,25
31/12/2021	24,68

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
29/12/2017	19,46
31/12/2018	16,83
31/12/2019	21,14
31/12/2020	19,58
31/03/2021	21,30
30/06/2021	22,73
30/09/2021	22,90
31/12/2021	24,68

Performances au 31/12/2021

Date	Depuis la création	2021
Regard Épargne Actions	146,80%	26,05%

■ Souscriptions rachats

Regard Épargne Actions a reçu ses premières souscriptions le 07/07/2003.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 se sont élevées à 11,12 M€.

Les rachats de parts au cours de l'exercice se sont élevés à 9,19 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 1,93 M€.

Au 31 décembre 2021, l'actif net de Regard Épargne Actions se monte à 59,03 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 2 391 429.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 38 460.

FCPE REGARD ÉPARGNE ACTIONS

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,79%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,20%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPC ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,99%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2021	31/12/2020
Titre OPC/FIA	98,84%	99,14%
Opérateurs débiteurs et autres créances	0,07%	0,18%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,15%	-0,15%
DISPONIBILITÉS	1,24%	0,83%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	59 027	45 032

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	58 344 493,81	44 646 277,30
CRÉANCES	38 454,58	80 329,02
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	731 069,75	373 151,28
TOTAL DE L'ACTIF	59 114 018,14	45 099 757,60

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 1,24

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 1,24

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2021, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	58 911 883,59	45 556 364,18
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	1 055 758,84	177 833,18
Résultat de l'exercice ^(a,b)	-940 356,79	-702 015,24
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	59 027 285,64	45 032 182,12
DETTES	86 732,50	67 575,48
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	59 114 018,14	45 099 757,60

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Produits sur opérations financières	21 314,03	55 131,75
Charges sur opérations financières	2 176,49	1 378,95
Résultats sur opérations financières	19 137,54	53 752,80
Frais de gestion et dotation aux amortissements	950 837,73	712 230,44
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-931 700,19	-658 477,64
Régularisation des revenus de l'exercice	-8 656,60	-43 537,60
RÉSULTAT	-940 356,79	-702 015,24

FCPE REGARD ÉPARGNE ACTIONS

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 59.

Évolution de l'actif net	31/12/2021	31/12/2020	Créances et dettes	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	45 032 182,12	42 868 071,14	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	11 125 590,00	10 496 613,54	Souscriptions à recevoir	38 454,58
- versement de la réserve spéciale de participation	2 956 245,13	3 050 842,84	Total des créances	38 454,58
- versement de l'intéressement	943 816,77	922 484,59	DETTES	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			Frais de gestion	86 732,50
- versements volontaires	1 307 129,27	1 165 046,82	Total des dettes	86 732,50
- abondements de l'entreprise	2 620 715,52	1 969 255,46		
- transferts :				
· provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	2 580 712,65	3 264 375,60		
· provenant d'un CET	130 739,28	45 411,01		
· provenant de jours de congés non pris	586 231,38	79 197,22		
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise				
Rachats dont :	-9 191 574,17	-5 672 455,86	Compléments d'information	31/12/2021
- rachats	-9 191 574,17	-1 977 503,89	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- transferts à destination d'un autre OPC		-3 694 951,97	Nombre de parts émises	493 795,6122
Plus-values réalisées sur titres	1 040 200,52	204 037,15	Valeur des parts émises	11 125 590,00
Moins-values réalisées sur titres		-36 314,95	Nombre de parts rachatées	402 397,1892
Frais de transaction			Valeur des parts rachatées	9 191 574,17
Variation de la différence d'estimation des titres	11 952 587,36	-2 169 291,26	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-931 700,19	-658 477,64	Commissions de souscription perçues	
Autres éléments*			Commissions de souscription rattachées	
			Frais de gestion	1,79%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	59 027 285,64	45 032 182,12	Rétrocession de frais de gestion	58 344 493,81

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2021	31/12/2020	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2021	31/12/2020
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-940 356,79	-702 015,24	Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 055 758,84	177 833,18
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-940 356,79	-702 015,24	Capitalisation	1 055 758,84	177 833,18
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017
Actif net	59 027 285,64 €	45 032 182,12 €	42 868 071,14 €	31 816 405,38 €	32 378 401,71 €
Nombre de parts	2 391 429,8626	2 300 031,4396	2 027 710,5008	1 890 571,5044	1 663 543,3650
Valeur liquidative unitaire	24,68 €	19,58 €	21,14 €	16,83 €	19,46 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,39	-0,30	-0,32	-0,30	-0,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,44	0,07	0,00	0,56	0,15

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2021	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2021	% Actif Net	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
TITRE OPC				
Regard Actions Développement Durable H	57 662 303,34	176 629	97,69%	
Regard Actions Euro H	682 190,47	169	1,15%	
TOTAL TITRE OPC	58 344 493,81		98,84%	REGARD BTP
Opérateurs débiteurs et autres créances	38 454,58		0,07%	Immeuble le Sari
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-86 732,50		-0,15%	1 bd du Levant
Disponibilités	731 069,75		1,24%	93160 NOISY-LE-GRAND
TOTAL ACTIF NET	59 027 285,64		100,00%	Tél. 01 49 14 12 12

FCPE REGARD ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Le FCPE investit en permanence entre 5 à 10% de son actif net en parts du Fonds Professionnel Spécialisé « ECOFI Contrat Solidaire ». La partie non gérée en investissements solidaires qui représentera entre 90 et 95% de l'actif net sera investie au sein d'un portefeuille diversifié de valeurs Européennes associant plusieurs classes d'actifs entre elles et prenant en compte des critères extra-financiers dits « Investissement Socialement Responsable ». Le fonds sera exposé, du fait de son investissement dans divers OPC, aux actions européennes de grandes capitalisations, aux placements obligataires investis sur les dettes des Etats de la zone Euro ainsi qu'aux obligations privées au minimum notées en catégorie « investment grade » (définie par les agences de notations ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion). Le fonds pourra être également exposé, du fait de son investissement dans des OPC, aux placements monétaires. Le fonds pourra être totalement investi en OPC de droits français ou étranger et notamment ceux gérés par PRO BTP Finance. Les fonds sous-jacents dans lesquels le FCPE pourra investir plus de 50% de son actif net, pourront notamment être les suivants (sans que la liste ci-dessous n'ait de caractère exhaustif) : Regard Actions Développement Durable, Regard Obligations Court Terme, Regard Obligations, Regard Obligations Long Terme.

L'objectif de gestion de ce fonds est de réaliser, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, une performance annualisée de 2% au-delà de l'ESTER capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone Euro, après prise en compte des frais courants. Pour y parvenir, l'équipe de gestion, à partir de son analyse macroéconomique et du suivi de la valorisation des classes d'actifs, met en place une gestion flexible et de conviction afin d'optimiser à tout moment le couple rendement/risque. L'allocation d'actifs est construite en fonction des anticipations de l'équipe sur les différents marchés et du niveau de risque présenté par chaque classe d'actifs. En fonction des anticipations de marchés, des données financières et des niveaux de risques l'équipe de gestion pourra désinvestir la totalité des actifs risqués du portefeuille. L'exposition (hors poche solidaire) à la classe d'actifs actions pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%. L'exposition (hors poche solidaire) aux produits obligataires pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%. L'exposition (hors poche solidaire) aux produits monétaires pourra varier dans une fourchette de 0 à 100%. La sensibilité du fonds sera comprise entre 0 et 10.

Le FCPE aura pour vocation de contribuer au financement d'entreprises solidaires au sens de l'article L. 3332-17-1 du Code du Travail, au travers du Fonds Professionnel Spécialisé « ECOFI Contrat Solidaire ». La société de gestion adopte une approche ISR (Investissement Socialement Responsable) hors poche d'investissement solidaire. PRO BTP Finance utilise pour ce faire les services de son département ISR. Les fonds gérés par PRO BTP Finance qui sont sélectionnés pour les investissements du FCPE appliquent une gestion avec un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable) intégrant des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des instruments financiers entrant dans la composition de leur actif, en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. La définition de l'univers ISR s'appuie sur la méthodologie propre à PRO BTP Finance intégrant une approche reposant sur un système de notation interne des titres différente selon qu'il s'agisse d'émetteurs privés ou publics. Pour les émetteurs privés, cette notation s'effectue à partir des enjeux clés sur chacun des critères extra-financiers ESG, selon les 6 domaines suivants : Ressources humaines/Environnement/Comportement sur les

marchés (Clients/Fournisseurs)/Gouvernance/Société civile/Droits humains. En conséquence, tous les émetteurs privés respectent individuellement une exigence ISR minimale. Pour les émetteurs publics, le critère retenu pour qualifier un fonds d'ISR est que son quotient durable doit être en permanence supérieur à 100%, c'est-à-dire que la note moyenne pondérée ISR du fonds doit en permanence être supérieure à la note moyenne pondérée ISR de son indice de référence. La sélection des investissements ISR monétaires hors fonds gérés par PRO BTP Finance est la suivante : l'analyse ISR pour chaque fonds étudié est réalisée par l'analyste ISR à partir du code de transparence du fonds. Elle permet de donner une appréciation (sous la forme d'une note sur 10) sur la qualité et la transparence du processus ISR du fonds. Le filtre ISR appliqué doit répondre à une qualité ISR minimale que nous fixons à une note minimale de 8 sur 10.

L'intégralité de fonds monétaires sélectionnés pour la mise en œuvre de la gestion flexible devront répondre d'une démarche ESG qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, donc conformes à l'article 8 de la réglementation européenne SFDR et de fait les processus extra-financiers mis en œuvre auront des impacts significatifs dans leur gestion. Pour avoir des informations plus détaillées sur les processus ISR appliqués dans ce fonds, reportez-vous aux codes de transparence relatifs aux émetteurs privés et publics disponibles sur le site www.probtpfinance.com. Le FCPE est soumis à un risque en matière de durabilité, notamment ceux associés au changement climatique et/ou liés à la biodiversité au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure ») tel que défini dans le profil de risque du prospectus. Les revenus nets du FCPE sont intégralement réinvestis.

■ Politique financière

Indice de référence : pas d'indice de référence

Composition des actifs :

Produits de taux	maximum/minimum 100%
Actions	maximum/minimum 100%

■ Politique d'investissement

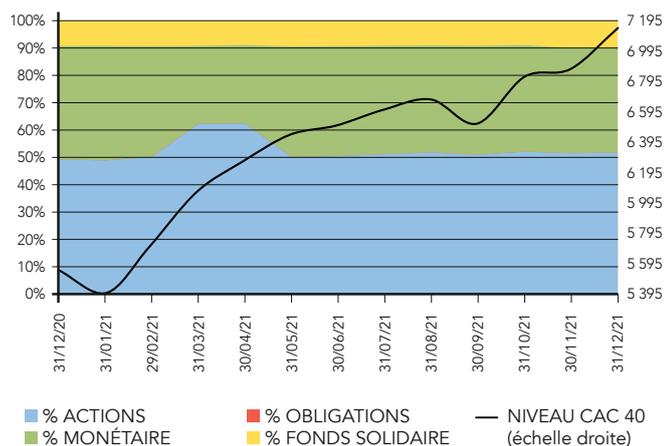
La gestion du FCPE Regard Épargne flexible et solidaire est réalisée selon le concept de flexibilité décrit dans la présentation ci-dessus.

Le choix d'allocation tactique flexible vise à assurer le plus possible la délivrance d'un rendement positif au porteur de parts en sélectionnant opportunément des classes d'actifs les plus rémunératrices dans un laps de temps plus ou moins long.

À cet effet nous utilisons principalement deux sortes d'indicateurs :

- un premier indicateur purement quantitatif développé en interne par les équipes de gestion consiste à essayer de repérer sur divers espaces temporels des changements de comportements de volatilité sur les marchés d'actions, ceci afin d'éviter d'être investi sur ces marchés à l'occasion de baisses prononcées de ces derniers. Cet indicateur a été testé sur de longues périodes, il est pertinent et permet un comportement moins volatil du fonds ;
- l'autre indicateur plus classique vise à utiliser les nombreuses variables macro-économiques et de marché à notre disposition ainsi que l'expérience acquise des équipes de gestion pour sélectionner les classes d'actifs traditionnelles les plus pertinentes à un moment donné.

FCPE REGARD ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE



Vous trouverez dans le graphique ci-dessous, une mise en lumière des mouvements intervenus en termes de classe d'actifs au cours de l'année 2021.

Comme l'année précédente, nous sommes restés à l'écart de la classe d'actif obligataire compte tenu des niveaux historiquement bas des taux d'intérêts en zone Euro et d'un potentiel de revalorisation plus important du compartiment actions, dans un contexte de recul de l'aversion au risque.

Nous avons privilégié une allocation tactique réactive concentrée sur les actions européennes et sur le marché monétaire. Une des stratégies employées a été de renforcer l'exposition aux marchés d'actions après des baisses de marché prononcées et d'alléger graduellement ces mêmes positions quand elles sont révélées créatrices de rendement. C'est ainsi que le 5 mars 2021 nous avons relevé la part consacrée aux actions de 50% à 60, pour ensuite diminuer l'exposition à 50% après une hausse de presque 9% du compartiment actions entre ces deux dates.

Pour l'exposition à la classe d'actif « actions », nous avons utilisé le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support actions géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale.

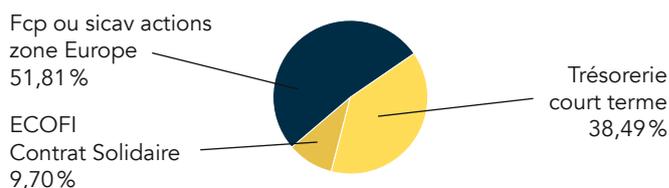
Pour l'exposition à la classe d'actif monétaire, nous avons utilisé les fonds CPR Monétaire SR I et BTP Trésorerie tous les deux gérés également avec des critères ISR.

Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE se sont élevés à 0,22% TTC de l'actif net sur la période.

Performances

Sur l'exercice, la valeur de part de Regard Épargne Flexible et solidaire est passée de 13,95 € à 15,69 € le 31 décembre 2021, ce qui représente une performance, après frais de gestion, de +12,47%, ce fonds ne se comparant à aucun indice de référence. Pour mémoire, sur l'exercice 2021, la performance des actions européennes était de +26,05%, la rémunération court terme est négative à -0,55%.

Composition de l'actif net



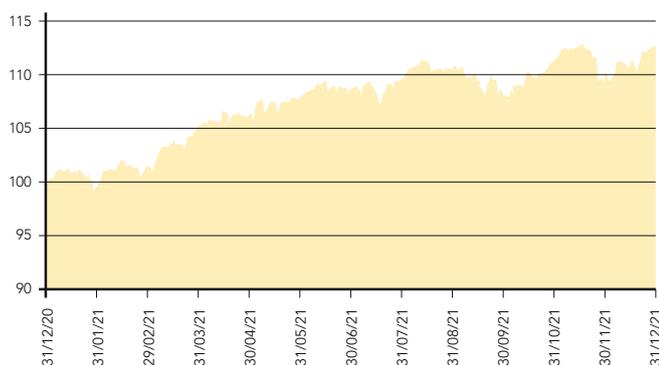
Composition des avoirs depuis 5 ans

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/03/2021	30/06/2021	30/09/2021	31/12/2021
Fcp ou sicav obligataires								
Trésorerie court terme	49,59%	7,65%	73,23%	41,41%	28,43%	40,13%	39,73%	38,49%
Total produits de taux	49,59%	7,65%	73,23%	41,41%	28,43%	40,13%	39,73%	38,49%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	40,75%	82,39%	17,07%	49,35%	62,36%	50,57%	51,07%	51,81%
Fcp ou sicav actions internationales								
ECOFI Contrat Solidaire	9,66%	9,96%	9,70%	9,24%	9,20%	9,30%	9,20%	9,70%
Total actions et diversifiés	50,41%	92,35%	26,77%	58,59%	71,57%	59,87%	60,27%	61,51%
Total portefeuille	100,00%							
Actif net	11 474 091,12	13 887 873,80	16 221 370,07	18 721 790,64	19 905 944,53	21 826 064,70	22 070 267,24	23 299 971,49
Valeur de la part	14,38	13,18	14,14	13,95	14,6	15,1	15,12	15,69
Évolution de la part depuis l'origine	43,80%	31,80%	41,40%	39,50%	46,00%	51,00%	51,20%	56,90%
Évolution de la part en 2021	-	-	-	-	4,66%	8,24%	8,39%	12,47%
Évolution de la part depuis le 29/12/2017	-	-8,34%	-1,67%	-2,99%	1,53%	5,01%	5,15%	9,11%
Nombre de parts	797 734,3520	1 053 617,0347	1 147 557,4039	1 342 491,9191	1 363 550,8960	1 445 090,4982	1 459 495,0203	1 485 216,9917
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,25	-0,25	-0,25	-0,24	-0,06	-0,12	-0,19	-0,26
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,74	0,83	-0,02	-0,17	0,00	0,27	0,27	0,29
Capitalisation unitaire	0,49	0,58	-0,27	-0,41	-0,06	0,15	0,08	0,03

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FCPE REGARD ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE

Évolution de Regard Épargne Flexible et Solidaire en 2021



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2020	13,95
29/01/2021	13,84
26/02/2021	14,01
31/03/2021	14,6
30/04/2021	14,78
31/05/2021	15
30/06/2021	15,1
30/07/2021	15,24
31/08/2021	15,39
30/09/2021	15,12
29/10/2021	15,48
30/11/2021	15,21
31/12/2021	15,69

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
29/12/2017	14,38
31/12/2018	13,18
31/12/2019	14,14
31/12/2020	13,95
31/03/2021	14,60
30/06/2021	15,10
30/09/2021	15,12
31/12/2021	15,69

Performances au 31/12/2021

Date	Depuis la création	2021
Regard Épargne Flexible et Solidaire	56,90%	12,47%

■ Souscriptions rachats

Regard Épargne Flexible et Solidaire a reçu ses premières souscriptions le 09/07/2004.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 se sont élevées à 4,59 M€.

Les rachats de parts au cours de l'exercice se sont élevés à 2,45 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 2,14 M€.

Au 31 décembre 2021, l'actif net de Regard Épargne Flexible et Solidaire se monte à 23,3 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 1 485 216.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 9 405.

FCPE REGARD ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,79%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,22%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPC ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	2,01%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2021	31/12/2020
Titre OPC/FIA	100,09%	99,99%
Opérateurs débiteurs et autres créances	0,05%	0,01%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,15%	-0,17%
DISPONIBILITÉS	0,01%	0,17%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	23 300	18 721

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	23 321 821,94	18 719 020,98
CRÉANCES	10 920,91	2 959,80
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	1 385,97	32 340,85
TOTAL DE L'ACTIF	23 334 128,82	18 754 321,63

Passif	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	23 255 262,94	19 285 338,87
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	442 898,73	-237 749,81
Résultat ^(a,b)	-398 190,18	-325 798,42
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	23 299 971,49	18 721 790,64
DETTES		
Comptes financiers	34 157,33	32 530,99
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	23 334 128,82	18 754 321,63

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres- Actif-Comptes financiers 0,01

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois- Actif- Comptes financiers 0,01

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2021, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	481,18	759,27
Résultats sur opérations financières	-481,18	-759,27
Frais de gestion et dotation aux amortissements	380 631,42	302 630,65
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-381 112,60	-303 389,92
Régularisation des revenus de l'exercice	-17 077,58	-22 408,50
RÉSULTAT	-398 190,18	-325 798,42

FCPE REGARD ÉPARGNE FLEXIBLE ET SOLIDAIRE

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 59.

Évolution de l'actif net	31/12/2021	31/12/2020	Créances et dettes	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	18 721 790,64	16 221 370,07	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	4 588 176,26	4 538 882,10	Souscriptions à recevoir	10 920,91
- versement de la réserve spéciale de participation	757 200,49	1 398 804,63	Total des créances	10 920,91
- versement de l'intéressement	1 218 826,17	1 302 588,06	DETTES	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			Frais de gestion	34 157,33
- versements volontaires des salariés	637 007,16	582 296,35	Total des dettes	-23 236,42
- abondements de l'entreprise	989 242,93	826 167,06		
- transferts :				
: provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	886 419,13	409 532,26		
: provenant d'un CET	25 709,97	11 617,31		
: provenant de jours de congés non pris	73 770,41	7 876,43		
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise				
Rachats dont :	-2 447 924,62	-1 941 229,64	Compléments d'information	31/12/2021
- rachats	2 447 924,62	-1 447 270,44	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- transferts à destination d'un autre OPC		-493 959,20	Nombre de parts émises	305 556,5017
Plus-values réalisées sur titres	434 497,28	72 010,99	Valeur des parts émises	4 588 176,26
Moins-values réalisées sur titres	-7 186,14	-266 038,33	Nombre de parts rachetées	162 831,4291
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	2 447 924,62
Variation de la différence d'estimation des titres	2 391 730,67	400 185,37	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-381 112,60	-303 389,92	Commissions de souscription perçues	0,00
Autres éléments*			Commissions de souscription rétrocédées	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	23 299 971,49	18 721 790,64	Frais de gestion	1,79%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	12 072 490,80
			Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2021	31/12/2020	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2021	31/12/2020
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-398 190,18	-325 798,42	Plus et moins-values nettes de l'exercice	442 898,73	-237 749,81
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-398 190,18	-325 798,42	Capitalisation	442 898,73	-237 749,81
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017
Actif net	23 299 971,49 €	18 721 790,64 €	16 221 370,07 €	13 887 873,80 €	11 474 091,12 €
Nombre de parts	1 485 216,9917	1 342 491,9191	1 147 557,4039	1 053 617,0347	797 734,3520
Valeur liquidative unitaire	15,69 €	13,95 €	14,14 €	13,18 €	14,38 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,26	-0,24	-0,25	-0,25	-0,25
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,29	-0,17	-0,02	0,83	0,74

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2021	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2021	% Actif Net
TITRE OPC			
BTP Trésorerie C	4 476 102,84	418	19,21%
CPR Monétaire ISR I	4 513 903,80	222	19,38%
Regard Actions Développement. Durable	12 072 490,80	36 980	51,81%
Ecofi Contrat Solidaire Part A	2 259 324,50	2 230	9,69%
TOTAL TITRE OPC	23 321 821,94		100,09%
Opérateurs débiteurs et autres créances	10 920,91		0,05%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-34 157,33		-0,15%
Disponibilités	1 385,97		0,01%
TOTAL ACTIF NET	23 299 971,49		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARD BTP
Immeuble le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

FCPE REGARD ÉPARGNE PME

Fonds commun de placement d'entreprise régi par l'article L. 214-164 du Code monétaire et financier.

Classification AMF : Actions de pays de la zone euro. Le FCPE Regard Épargne PME est un fonds nourricier du compartiment LYXOR PEA PME (DR) UCITS ETF de la SICAV MULTI UNITS France, également classée dans la catégorie « Actions de pays de la zone euro ». À ce titre, le FCPE investit en permanence 98 à 100% de son actif en actions du compartiment LYXOR PEA PME (DR) UCITS ETF de la SICAV MULTI UNITS France. Le solde de 2%, au maximum, sera investi en liquidités. La performance du fonds sera inférieure à celle du FCP maître, notamment à cause de ses frais de gestion propres. L'objectif de gestion de ce fonds consiste à offrir une performance aussi proche que possible de celle du compartiment maître LYXOR PEA PME (DR) UCITS ETF de la SICAV MULTI UNITS France, le fonds détenant de 98 à 100% de parts de ce dernier (voir DICI joint « L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer l'évolution à la hausse comme à la baisse, de l'indice CAC PME GR Index (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Euros (EUR), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence. Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres. L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site www.lyxoretf.com. La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site www.lyxoretf.com. En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds. Le Fonds investit en permanence un minimum de 75% de ses actifs dans des titres PME/ETI éligibles au PEA/PME. Le Fonds respecte également en permanence les contraintes d'actifs lui permettant d'être acquis dans le cadre d'un PEA-PME, à savoir la détention de titres dont l'éligibilité est définie par les critères de l'INSEE, la société émettrice devant compter moins de 5000 salariés, et son chiffre d'affaire annuel ne devra pas dépasser 1,5 milliards d'euros, ou un total de bilan inférieur à 2 milliards d'euros. La devise de l'action est l'Euro (EUR). »

Les revenus nets du FCPE sont intégralement réinvestis.

■ Politique d'investissement

Le FCPE aura pour vocation de contribuer au financement d'entreprises solidaires au sens de l'article L. 3332-17-1 du Code du Travail, au travers du Fonds Professionnel Spécialisé « ECOFI Contrat Solidaire ». La société de gestion adopte une approche ISR (Investissement Socialement Responsable) hors poche d'investissement solidaire. PRO BTP Finance utilise pour ce faire les services de son département ISR. Les fonds gérés par PRO BTP Finance qui sont sélectionnés pour les investissements du FCPE appliquent une gestion avec un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable) intégrant des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans l'analyse et la sélection des instruments financiers entrant dans la composition de leur actif, en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. La définition de l'univers ISR s'appuie sur la méthodologie propre à PRO BTP Finance intégrant une approche reposant sur un système de notation interne des titres différente selon qu'il s'agisse d'émetteurs privés ou publics. Pour les émetteurs privés, cette notation s'effectue à partir des enjeux clés sur chacun des critères extra-financiers ESG, selon les 6 domaines suivants : Ressources humaines/Environnement/Comportement sur les marchés (Clients/Fournisseurs)/Gouvernance/Société civile/Droits humains. En conséquence, tous les émetteurs privés respectent individuellement une exigence ISR minimale. Pour les émetteurs publics, le critère retenu pour qualifier un fonds d'ISR est que son quotient durable doit être en permanence supérieur à 100%, c'est-à-dire que la note moyenne pondérée ISR du fonds doit

en permanence être supérieure à la note moyenne pondérée ISR de son indice de référence.

La sélection des investissements ISR monétaires hors fonds gérés par PRO BTP Finance est la suivante : l'analyse ISR pour chaque fonds étudié est réalisée par l'analyste ISR à partir du code de transparence du fonds. Elle permet de donner une appréciation (sous la forme d'une note sur 10) sur la qualité et la transparence du processus ISR du fonds. Le filtre ISR appliqué doit répondre à une qualité ISR minimale que nous fixons à une note minimale de 8 sur 10.

Les revenus nets du FCPE sont intégralement réinvestis.

■ Politique d'investissement du FCP Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF au cours de l'exercice

La valeur liquidative de la part Dist du compartiment Lyxor PEA PME (DR) UCITS ETF évolue de +19.90% sur l'exercice (dividendes réinvestis) et s'établit à 9.5445 EUR au 29/10/2021, ce qui porte la performance du fonds à +1.13% depuis l'origine (dividendes réinvestis).

Le fonds réplique la performance de l'indice CAC PME GR, libellé en Euro (EUR).

L'Indicateur de Référence représente la performance des entreprises les mieux notées de petite et moyenne capitalisation ainsi que des entreprises de taille intermédiaire listées sur le marché Euronext Paris ; sélectionnées selon un critère de liquidité et le critère « SME ». L'Indicateur de Référence compte entre 20 et 40 composants, représentant la performance des entreprises les mieux notées de petite et moyenne capitalisation boursière ainsi que des entreprises de taille intermédiaire listées sur le marché Euronext Paris.

Cet indice observe une évolution de +20.40% sur l'exercice.

L'écart entre la performance annuelle de la classe et celle de son Indice de référence s'explique notamment par :

- les frais de gestion financière et les frais administratifs externes de la société de gestion de portefeuille ;
- le coût de réplification de l'indice (par exemple le coût de rebalancement de l'indice) ;
- la fiscalité du fonds par rapport à la méthodologie retenue au sein de l'Indicateur de Référence ;
- le recours éventuel par le gérant à l'échantillonnage ou aux techniques avancées de gestion indiciaire.

La tracking error (« Écart de suivi ex-post ») réalisée est de 0.1069%. Le niveau de la tracking error cible sur la période était de 0.3%. Le niveau d'écart de suivi réalisé est en dessous de l'écart de suivi anticipé du fait des conditions de marché et des techniques de réplification mises en œuvre par les équipes de gestion.

Le fonds respecte à tout moment les contraintes d'éligibilité au PEA, le détail est disponible sur demande à la société de gestion.

Au cours de cette période, le monde a connu une pandémie mondiale de Covid-19 touchant tous les continents sans distinction.

La Société de gestion a adapté son organisation de travail à ce nouvel environnement pour maintenir un processus opérationnel, d'investissement et commercial efficace. Le Conseil d'administration et la Société de gestion continuent de surveiller les mesures des banques centrales, les actions des régulateurs sur les marchés financiers et les efforts des gouvernements pour contenir la propagation du virus et leurs impacts sur l'économie et les titres détenus en portefeuille.

Afin de rechercher la corrélation la plus élevée possible avec la performance de l'Indicateur de Référence, le Compartiment utilisera une méthode de réplification directe ce qui signifie que le

FCPE REGARD ÉPARGNE PME

Compartiment investira principalement dans les titres composant l'Indicateur de Référence.

Dans le cadre de l'optimisation de la méthode de réplcation directe de l'Indicateur de Référence, le Compartiment, représenté par son gérant financier par délégation, pourra décider d'utiliser une technique dite « d'échantillonnage » consistant à investir dans une sélection de titres représentatifs composant l'Indicateur de Référence et ce, dans l'objectif de limiter les coûts liés à l'investissement dans les différents composants de l'Indicateur de Référence. Une stratégie de réplcation par échantillonnage pourrait notamment conduire le Compartiment à investir dans une sélection de titres représentatifs (et non tous les titres) composant l'Indicateur de Référence, dans des proportions différentes de celles de l'Indicateur de Référence ou bien même à investir dans des titres autres que les composants de l'Indicateur de Référence.

À titre accessoire et toujours dans le but de rechercher la corrélation la plus élevée possible avec la performance de l'Indicateur de Référence, le Compartiment pourra également conclure des contrats sur Instruments Financiers à Terme (« IFT »). Les IFT conclus

dans ce cadre pourraient notamment être des contrats de type Futures sur indices et/ou des swaps de couverture notamment conclus pour minimiser le tracking error du Compartiment.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de la part est passée de 10,98 euros à 11,01 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de 0,27 %. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à 2,08 %.

■ Composition de l'actif net

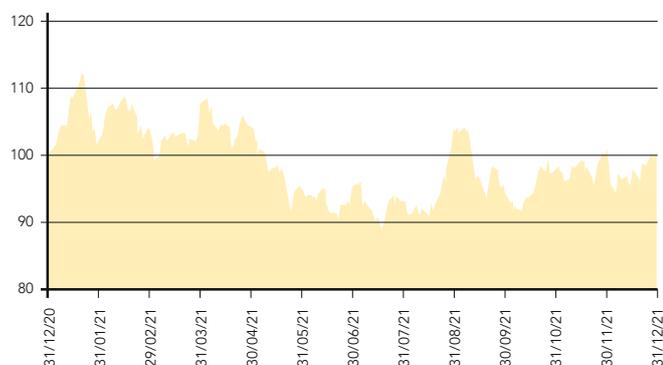


Composition des avoirs depuis 5 ans

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/03/2021	30/06/2021	30/09/2021	31/12/2021
Fcp ou sicav obligataires								
Trésorerie court terme	0,83%	1,48%	1,36%	1,10%	1,72%	1,29%	1,84%	1,52%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	0,83%	1,48%	1,36%	1,10%	1,72%	1,29%	1,84%	1,52%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe								
Fcp ou sicav actions internationales								
ETF Lyxor PME	99,17%	98,52%	98,64%	98,90%	98,28%	98,71%	98,16%	98,48%
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	99,17%	98,52%	98,64%	98,90%	98,28%	98,71%	98,16%	98,48%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
Actif net	705 003,21	688 555,88	1 184 959,87	1 806 256,30	1 913 784,12	1 700 518,57	1 810 040,69	1 954 982,24
Valeur de la part	11,55	8,42	10,22	10,98	11,34	10,16	10,48	11,01
Évolution de la part depuis l'origine	15,50%	-15,80%	2,20%	9,80%	13,40%	1,60%	4,80%	10,10%
Évolution de la part en 2021	-	-	-	-	3,28%	-7,47%	-4,55%	0,27%
Évolution de la part depuis le 29/12/2017	-	-27,10%	-11,52%	-4,94%	-1,82%	-12,03%	-9,26%	-4,68%
Nombre de parts	61 047,4241	81 819,7087	115 959,2835	164 440,1655	168 790,2446	167 382,4443	172 725,5992	177 642,7285
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,19	-0,18	-0,10	-0,14	-0,04	-0,08	-0,12	-0,16
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,00	0,00	-0,03	-0,34	0,00	0,06	0,07	0,10
Capitalisation unitaire	-0,19	-0,18	-0,13	-0,48	-0,04	-0,02	-0,05	-0,06

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

Évolution de Regard Épargne PME en 2021



Performances au 31/12/2021

Date	Depuis la création	2021
Regard Épargne PME	10,10%	0,27%

Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2020	10,98
29/01/2021	11,15
26/02/2021	11,24
31/03/2021	11,34
30/04/2021	11,47
31/05/2021	10,47
30/06/2021	10,16
30/07/2021	10,22
31/08/2021	11,39
30/09/2021	10,48
29/10/2021	10,67
30/11/2021	10,96
31/12/2021	11,01

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
29/12/2017	11,55
31/12/2018	8,42
31/12/2019	10,22
31/12/2020	10,98
31/03/2021	11,34
30/06/2021	10,16
30/09/2021	10,48
31/12/2021	11,01

FCPE REGARD ÉPARGNE PME

■ Souscriptions rachats

Regard Épargne PME a reçu ses premières souscriptions le 04/02/2016.

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 se sont élevées à 0,43 M€.

Les rachats de parts au cours de l'exercice se sont élevés à 0,28 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 0,15 M€.

Au 31 décembre 2021, l'actif net de Regard Épargne PME se monte à 1,95 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 177 642.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 21 270.

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,49%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,49%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPC ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,98%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2021	31/12/2020
Titre OPC/FIA	98,48%	98,90%
Opérateurs débiteurs et autres créances	0,10%	0,10%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,35%	-0,15%
DISPONIBILITÉS	1,77%	1,15%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	1 955	1 806

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
ORGANISMES DE PLACEMENTS		
COLLECTIF		
OPC Maître	1 925 236,80	1 786 359,80
CRÉANCES	1 969,59	1 821,84
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	34 676,45	20 743,07
TOTAL DE L'ACTIF	1 961 882,84	1 808 924,71

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2021, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 964 485,42	1 887 019,16
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	19 334,59	-56 346,21
Résultat de l'exercice ^(a,b)	-28 837,77	-24 416,65
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	1 954 982,24	1 806 256,30
DETTES	6 900,60	2 668,41
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	1 961 882,84	1 808 924,71

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2020
Produits sur opérations financières		1 683,32
Charges sur opérations financières	148,43	120,98
Résultats sur opérations financières	-148,43	1 562,34
Frais de gestion et dotation aux amortissements	27 361,32	22 446,79
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-27 509,75	-20 884,45
Régularisation des revenus de l'exercice	-1 328,02	-3 532,20
RÉSULTAT	-28 837,77	-24 416,65

FCPE REGARD ÉPARGNE PME

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 59.

Évolution de l'actif net	31/12/2021	31/12/2020	Créances et dettes	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	1 806 256,30	1 184 959,87	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	429 341,20	550 282,76	Souscriptions à recevoir	1 969,59
- versement de la réserve spéciale de participation	151 773,07	154 363,78	Total des créances	1 969,59
- versement de l'intéressement	17 841,50	12 140,74	DETTES	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			Achats à règlement différé	4 999,02
- versements volontaires	58 139,52	43 524,99	Frais de gestion	1 889,98
- abondements de l'entreprise	130 279,12	88 966,53	Autres dettes	11,60
- transferts :			Total des dettes	6 900,60
· provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	40 866,18	245 762,76		
· provenant d'un CET	3 947,32	673,91		
· provenant de jours de congés non pris	26 494,49	4 850,05		
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise				
Rachats dont :	-278 765,62	-136 769,51	Compléments d'information	31/12/2021
- rachats	-278 765,62	-29 462,72	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- transferts à destination d'un autre OPC		-107 306,79	Nombre de parts émises	40 271,4363
Plus-values réalisées sur titres	18 238,77		Valeur des parts émises	429 341,20
Moins-values réalisées sur titres		-44 444,23	Nombre de parts rachetées	27 068,8733
Frais de transaction	-24,81	-339,02	Valeur des parts rachetées	278 765,62
Variation de la différence d'estimation des titres	7 446,15	273 450,88	Commission de souscription et/ou rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-27 509,75	-20 884,45	Commissions de souscription perçues	
Autres éléments*			Commissions de souscription rétrocédées	
			Frais de gestion	1,49%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	
			Rétrocession de frais de gestion	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	1 954 982,24	1 806 256,30		

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2021	31/12/2020
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-28 837,77	-24 416,65
AFFECTATION		
Capitalisation	-28 837,77	-24 416,65
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution		

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2021	31/12/2020
SOMME RESTANT À AFFECTER		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	19 334,59	-56 346,21
AFFECTATION		
Capitalisation	19 334,59	-56 346,21

Résultats et autres éléments caractéristiques au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017
Actif net	1 954 982,24 €	1 806 256,30 €	1 184 959,87 €	688 555,88 €	705 003,21 €
Nombre de parts	177 642,7285	164 440,1655	115 959,2835	81 819,7087	61 047,4241
Valeur liquidative unitaire	11,01 €	10,98 €	10,22 €	8,42 €	11,55 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,16	-0,14	-0,10	-0,19	-0,19
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,10	-0,34	-0,03	0,00	0,00

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2021	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2021	% Actif Net	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
TITRE OPC				
LYXOR UCITS ETF PEA PME-D	1 925 236,80	194 937	98,48%	REGARD BTP
TOTAL TITRE OPC	1 925 236,80		98,48%	Immeuble le Sari
Opérateurs débiteurs et autres créances	1 969,59		0,10%	1 bd du Levant
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-6 900,60		-0,35%	93160 NOISY-LE-GRAND
Disponibilités	34 676,45		1,77%	Tél. 01 49 14 12 12
TOTAL ACTIF NET	1 954 982,24		100,00%	

ANNEXE AUX COMPTES

I. Règles et méthodes comptables

- Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.
- La comptabilisation des revenus est réalisée selon la méthode des revenus encaissés.
- Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.
- La devise de comptabilisation est l'euro.
- L'exercice comptable comporte 12 mois.
- La comptabilisation des frais est réalisée en frais exclus.
- Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupées dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

II. Méthodes de valorisation

Les règles de valorisation du Fonds Commun d'entreprise sont conformes aux instructions de l'AMF. Elles correspondent également aux usages de place.

II.1. Les actions et titres assimilés (bons, droits), les obligations

D'une manière générale, le cours retenu pour la valorisation est le dernier cours de bourse coté le jour de la valorisation et à défaut le dernier cours connu.

Pour certains titres un cours d'un contributeur peut être retenu dans les cas suivants :

- Les titres ont une cotation trop ancienne,
- Les titres ont une cotation trop éloignée de leur valeur transactionnelle.

Dans ce cas, une liste des cours forcés est établie.

II.2. Les OPC

Ils sont valorisés à partir de la dernière valeur liquidative connue.

II.3. Les TCN

- Les TCN ayant une durée de vie résiduelle supérieure à 3 mois sont valorisés par actualisation des flux futurs en retenant comme taux de valorisation soit la cotation du TCN soit un taux de référence déterminé par interpolation linéaire de la courbe des taux swap EONIA.
- Les TCN court terme ayant une maturité inférieure à 3 mois lors de l'acquisition sont valorisés au prix de revient.

II.4. Les options et les contrats à terme

- Les positions sur options négociables sur un marché organisé sont valorisées au prix du marché en retenant le dernier cours.
- Les positions sur des contrats à terme sont valorisées au prix du marché en retenant soit le cours de compensation (MATIF), soit le dernier cours (Marchés organisés étrangers sans cours de compensation).

II.5. Les prêts de titres

Les titres prêtés par le biais de prêts de titres sont estimés selon leur propre règle de valorisation et une indemnité calculée prorata temporis est déterminée pour le contrat de prêt.

II.6. Les titres en devise étrangère

Les titres en devise autre que l'euro sont valorisés selon la méthode relevant de leur catégorie en retenant comme taux de change les taux fournis par la BCE (Banque Centrale Européenne).

II.7. Les intérêts courus

- Pour les titres à revenu fixe (obligations, TCN), les intérêts courus sont calculés lors de chaque valorisation. Ce principe continue à s'appliquer pour les titres prêtés ou mis en pension. Le calcul est effectué en retenant les règles de places en terme de date de calcul et de méthode de calcul.

Pour les titres français, la méthode de calcul CNO (Comité de Normalisation Obligataire) est retenue. Pour les titres étrangers, la norme ISMA est appliquée.

- Pour les contrats monétaires (prêts de titres, pensions), des indemnités courues sont calculées.

En règle générale, les intérêts courus sont calculés à J+2 jours ouvrés pour les marchés obligataires et à J+1 calendaire pour les marchés monétaires (TCN, contrats monétaires). Cette règle peut faire l'objet d'exception pour certains marchés ou pour certains titres.

III. Éléments non audités par les commissaires aux comptes

Conformément aux règles de déontologie des OPC, il est précisé que :

- les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille ont été régulièrement exercés,
- aucune commission de mouvements n'a été perçue.

IV. Frais de gestion

Les taux de frais de gestion appliqués sont les suivants :

	Frais de gestion TTC
Regard Épargne Monétaire	0,15%
Regard Épargne Obligataire	1,10%
Regard Épargne Prudent	1,15%
Regard Épargne Équilibre	1,40%
Regard Épargne Dynamique	1,76%
Regard Épargne Actions	1,79%
Regard Épargne Flexible et Solidaire	1,79%
Regard Épargne PME	1,49%

Ces frais sont à la charge du fonds. Ils incluent les honoraires CAC qui sont réglés par la société de gestion.

Ces frais n'incluent pas les frais de transaction et couvrent les frais de gestion financière, administrative, comptable, de conservation et distribution.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2021

REGARD ÉPARGNE ACTIONS

Fonds d'Épargne Salariale régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion

PRO BTP FINANCE

7, rue du Regard - 75006 PARIS

■ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) Regard Épargne Actions relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCPE à la fin de cet exercice.

■ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

■ Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit

des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des OPC et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

■ Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCPE ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

■ Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCPE.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les

omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCPE à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Fait à Courbevoie, date de la signature électronique
Document authentifié et daté par signature électronique

Les commissaires aux comptes :

MAZARS

Jean-Luc MENDIELA

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
MAZARS
Jean-Luc MENDIELA

2022.05.05 16:26:52 +0200

PwC Audit

Frédéric SELLAM

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2022.05.09 16:20:18 +0200

Les comptes des fonds Regard Épargne Obligataire, Regard Épargne Prudent, Regard Épargne Équilibre, Regard Épargne Dynamique, Regard Épargne Monétaire et Regard Épargne Flexible et Solidaire et Regard Épargne PME ont été certifiés dans les mêmes termes.

Objectifs et Politique d'investissement

Regard Monétaire est un fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme, Regard Monétaire a pour objectif la préservation du capital investi ainsi que la réalisation sur la période de placement recommandée d'une performance égale à celle de l'indice de référence €STR capitalisé, après déduction des frais de gestion. En cas de très faibles niveaux des taux d'intérêt du marché monétaire, le fonds pourra voir sa valeur liquidative baisser de manière structurelle, ce qui pourrait impacter négativement la performance de votre fonds et compromettrait l'objectif de gestion lié à la préservation du capital. La stratégie d'investissement du fonds consiste à construire un portefeuille permettant de répondre à son objectif de gestion dans le respect de son profil de risque. Les titres en portefeuille seront choisis en fonction de critères qualitatifs (qualité de notation minimale des instruments, risque de liquidité des entités émettrices, ...), quantitatifs (maturité, rendement, liquidité, ...) ainsi que des anticipations du gérant sur la partie courte de la courbe des taux de la zone euro. Les investissements se limiteront à des actifs dont la maturité résiduelle jusqu'à l'échéance légale est inférieure ou égale à 397 jours. La MMP (Maturité Moyenne Pondérée) du portefeuille jusqu'à la date d'échéance est inférieure ou égale à 60 jours. La DVMP (Durée de Vie Moyenne Pondérée) du portefeuille jusqu'à la date d'extinction des instruments financiers, et calculée comme la moyenne des maturités finales des instruments financiers devra être inférieure ou égale à 120 jours. Les titres en portefeuille pourront être indexés sur la référence monétaire EONIA ou €STR capitalisé, soit directement en raison de leurs conditions d'émission, soit indirectement après adossement à des contrats d'échange de taux d'intérêt (« swaps de taux »). Une gestion active du risque de taux sera possible et fonction des anticipations d'évolution des taux courts de la zone euro.

Chiffres clés

VL part H: 11 486,05 €
Actif net total du fonds en millions d'€ : 433,27 M€

Durée de placement recommandée

Moins de trois mois

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le fonds est classé dans la catégorie 1, niveau reflétant le risque des fonds monétaires court terme.

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
Classification : Monétaire VNAV court terme
Date de création : 04/08/2005
Affectation des revenus : Capitalisation
Indicateur de référence* : €STR capitalisé depuis le 07/04/2021
Eonia capitalisé jusqu'au 06/04/2021
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devise de référence : Euro
Droits d'entrée max : 5%
Droits de sortie max : Néant
Frais de gestion max : 0,01% TTC
Commission de surperformance : Non, depuis le 01/03/2019 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0010450908
Modalités de souscription rachat : Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 11 heures. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée le jour ouvré de leur réception et réglées en J ouvré. Les ordres reçus après 11 heures seront exécutés sur la valeur liquidative suivante.
Souscription initiale min. : Néant
Dépositaire : CACEIS Bank
Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION
Gérant : Yann VERRIER depuis le 02/05/2013

Données techniques

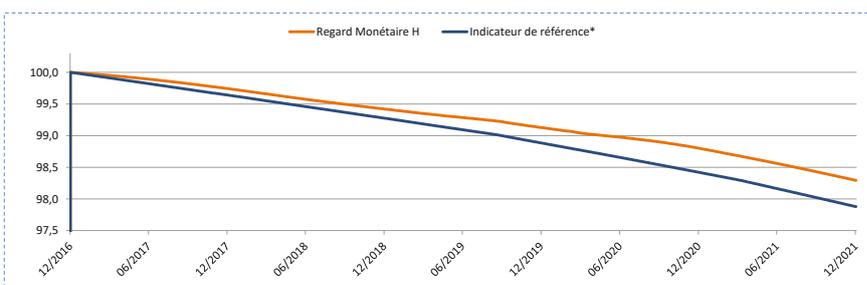
Sensibilité : 0,06
WAL (en jours) : 21
WAM (en jours) : 90
Nombre de lignes (dont OPC) : 38 (3)

Performances annualisées (Base 360 jours) et Volatilités

	Mensuelles						YTD et Annuelles				Volatilités**
	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	
Regard Monétaire H	-0,550%	-0,542%	-0,541%	-0,539%	-0,536%	-0,532%	-0,506%	-0,506%	-0,372%	-0,336%	0,005%
Indicateur de référence*	-0,577%	-0,575%	-0,573%	-0,572%	-0,571%	-0,570%	-0,544%	-0,544%	-0,463%	-0,418%	0,006%
Ecart	0,026%	0,033%	0,032%	0,033%	0,035%	0,038%	0,038%	0,038%	0,090%	0,082%	-0,001%

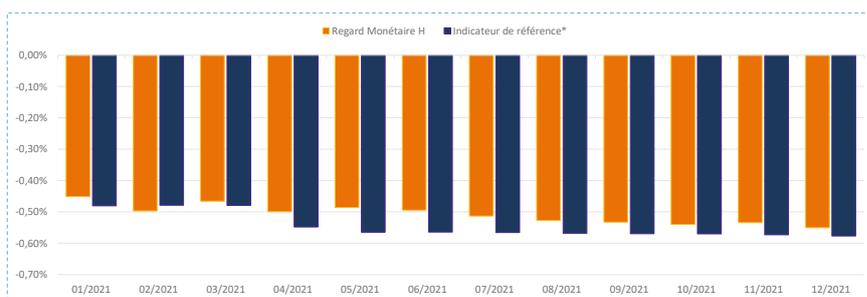
** Volatilités calculées sur les 52 dernières observations hebdomadaires.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

Performances cumulées sur les 5 dernières années (Base 100 au 31/12/2016)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

Performances mensuelles annualisées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

Historique fin de mois des Weighted-Average Life (WAL) et Maturity (WAM)

	01/2021	02/2021	03/2021	04/2021	05/2021	06/2021	07/2021	08/2021	09/2021	10/2021	11/2021	12/2021
WAL	96	85	84	81	71	27	109	113	97	84	85	90
WAM	39	39	38	37	29	27	23	17	11	13	20	21

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Sources : PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

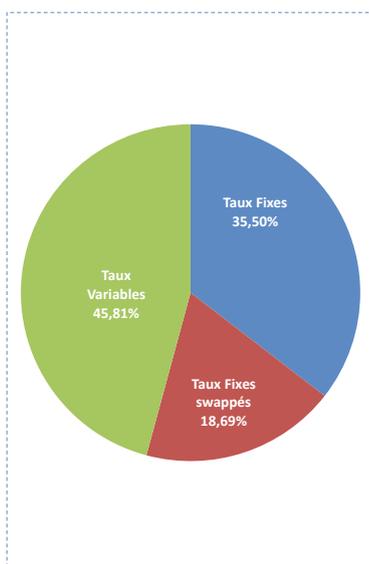
Sur le marché monétaire, le fixing moyen de l'Ester est stable avec -0.577% en moyenne. Sur le marché interbancaire, le niveau de l'Euribor 3 mois poursuit sa baisse et affiche -0.582% en moyenne sur le mois. Le spread Euribor 3 mois / Swap Ester 3 mois continu d'être faible à 9bp en moyenne sur le mois.

La gestion privilégie la sécurité des placements ainsi que la régularité de la surperformance. La partie du portefeuille ayant une maturité supérieure à 3 mois augmente à 55%. Sur le mois, il y a eu six investissements à taux fixe avec une maturité moyenne légèrement inférieure à trois mois, portant la WAM à 21 jours à la fin du mois. La durée de vie moyenne pondérée (WAL) augmente légèrement à 90 jours en fin de mois.

Il est fait une approche prudente de la sélection des émetteurs en portefeuille, la politique d'investissements privilégiant les signatures corporates offrant les meilleurs profils en termes de liquidité et cyclicité, ainsi que les signatures bancaires de premier rang de la zone euro, françaises en particulier.

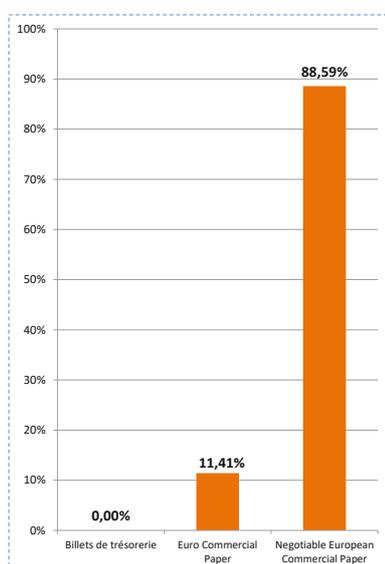
Sur le mois, la performance annualisée du fonds est de -0,55% contre -0,577% pour l'indice. Sur l'année, le fonds affiche une performance supérieure à celle de l'indice de 3,8bp à -0.506%.

Répartition par type de taux



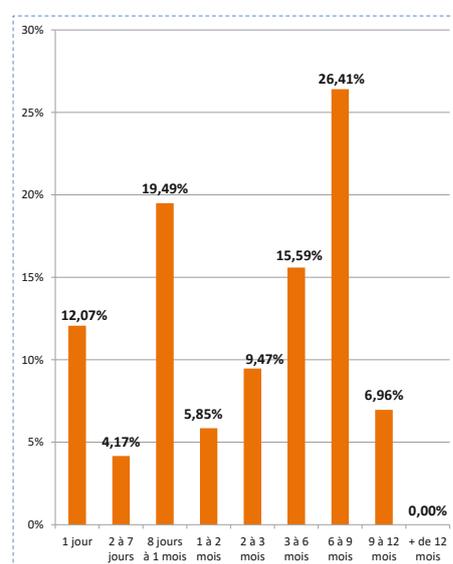
Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par type d'instrument monétaire



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux Groupes en portefeuille

LIBELLE	POIDS	NOTATION
Groupe BPCE	6,92%	1
SOCIETE GENERALE	6,91%	1
Groupe Credit Mutuel	6,90%	1
Enel SpA	4,85%	1
SEB SA	4,62%	1
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	4,61%	1
BNP PARIBAS	4,60%	1
Veolia Environnement SA	4,39%	2
KLEPIERRE SA	3,47%	2
Iberdrola SA	3,47%	2

Sources : PRO BTP FINANCE

Exposition du portefeuille par rating et par maturité (hors liquidités et OPC)

	1	2	3	NR	Total
0 à 1 mois	15,82%	11,08%	-	-	26,91%
1 à 2 mois	6,65%	-	-	-	6,65%
2 à 3 mois	9,18%	1,58%	-	-	10,77%
3 à 6 mois	14,56%	3,17%	-	-	17,73%
6 à 9 mois	26,85%	3,18%	-	-	30,03%
9 à 12 mois	7,92%	-	-	-	7,92%
+ de 12 mois	-	-	-	-	0,00%
Total	80,98%	19,02%	0,00%	0,00%	100,00%

Sources : PRO BTP FINANCE

* Les ratings sont des notations internes allant de 1 à 3 (1 étant la meilleure note)

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Sensibilité taux

La Sensibilité Taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

WAM - Weighted average maturity

La Maturité Moyenne Pondérée du portefeuille, dénommée en anglais WAM - Weighted average maturity - est le temps moyen pondéré jusqu'à la prochaine révision du taux de référence des titres. Elle permet de mesurer la sensibilité au risque de taux. Elle est calculée selon les modalités prévues par les dispositions CESR du 19 mai 2010 dans la rubrique « définitions ». Pour Regard Monétaire, elle doit être inférieure ou égale à 60 jours.

Volatilité

La Volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

WAL - Weighted average life

La Durée de Vie Moyenne Pondérée du portefeuille, dénommée en anglais WAL - Weighted average life - est le nombre de jours moyen jusqu'à la date de maturité des instruments financiers. Elle permet de mesurer la sensibilité au risque de crédit et au risque de liquidité. Elle est calculée selon les modalités prévues par les dispositions CESR du 19 mai 2010 dans la rubrique « définitions ». Pour Regard Monétaire, elle doit être inférieure ou égale à 120 jours.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
 - Un investissement dans un fonds monétaire est différent d'un investissement dans des dépôts.
 - Le fonds n'est pas un investissement garanti.
 - La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
 - L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
 - Le fonds ne s'appuie pas sur un soutien extérieur pour garantir sa liquidité ou stabiliser sa valeur liquidative par part.
 - Les principaux risques associés au produit supportés par l'investisseur sont: risque de crédit, risque de taux, risque de perte en capital, risque lié à la commission de risque de contrepartie, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.
- La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE.
Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent.

REGARD OBLIGATIONS COURT TERME est principalement (60% minimum) exposé sur les titres de créances, libellés en euros émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro (obligations à taux fixe, zéro coupon, à taux variable ou indexées, ainsi que des titres de créances négociables). La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre 1 et 3.

Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

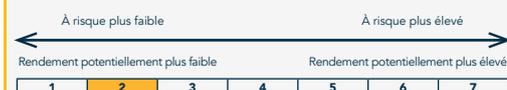
Chiffres clés

VL part C : **132.87 €**
 Actif net total du fonds en millions d'€ : **85.20 M€**

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
 Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €
 Indicateur de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3 ans
 *Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 1-3 ans
 Affectation du résultat net : Capitalisation
 Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
 Date de création : 28/05/2003
 Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
 Droits de sortie max : Néant
 Frais de gestion max : 0,10% TTC
 Commission de surperformance : Non
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007083381

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank
 Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION
 Gérant : Stephane MATALON, depuis le 01/03/2004

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Court Terme	-0.71%	-0.24%	-0.26%	-0.71%	-0.21%	-0.70%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3*	-0.71%	-0.29%	-0.27%	-0.71%	-0.38%	-0.80%
Performance relative	0.00%	0.05%	0.01%	0.00%	0.17%	0.10%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2020	2019	2018	2017	2016
Regard Obligations Court Terme	0.06%	0.44%	-0.15%	-0.34%	0.21%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3*	0.03%	0.30%	-0.07%	-0.34%	0.37%
Performance relative	0.03%	0.14%	-0.08%	0.00%	-0.16%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 31/12/2016)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Sensibilité au 31/12/2021

Regard Obligations Court Terme	1.73
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3	1.93
Sensibilité relative	-0.20 (89.7%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	0.49	0.53	0.73	0.67
Bêta	0.91		1.04	
Tracking Error	0.10		0.21	
Ratio d'information	0.02		0.28	

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Consolidation du momentum économique :

- Zone euro : ralentissement de la confiance

La croissance est restée bien orientée au troisième trimestre, mais devrait ralentir au quatrième trimestre. La confiance des ménages a ralenti pendant les trois derniers mois de l'année et est redescendue sous son niveau d'avant crise. Le niveau des prix énergétiques, les différentes pénuries ainsi que la recrudescence du nombre de cas de Covid expliquent probablement l'essentiel de ce ralentissement. Cependant, la résilience du marché de l'emploi, l'épargne accumulée et le soutien des gouvernements permettent de soutenir la consommation des ménages. Les services les plus exposés à la situation sanitaire peinent à retrouver les niveaux d'avant crise alors que les délais d'approvisionnement et les pénuries continuent d'exercer des pressions sur certaines industries. En ce qui concerne l'inflation, celle-ci progresse à 2,1 % a/a en novembre (pour l'inflation sous-jacente à taxe constante) et n'inquiète toujours pas la BCE car elle repose sur des facteurs techniques et liés à la réouverture des économies. Cette dernière a annoncé poursuivre sa politique accommodante à un rythme graduellement plus faible pendant le temps nécessaire à la réalisation de son objectif d'inflation.

- Etats-Unis : consolidation

La croissance américaine devrait rester bien orientée en fin d'année à un rythme proche du troisième trimestre (5% en variation trimestrielle annualisée). La production industrielle a fortement rebondi depuis la contraction en septembre liée à la tempête Ida, les ventes au détail se sont également bien reprises. Les achats de fin d'année ont probablement été légèrement avancés au vu des pénuries et des délais de livraisons toujours très long. La confiance des ménages reste élevée en dépit de l'arrivée d'Omicron. Le marché de l'emploi poursuit son amélioration graduelle, mais avec un taux de participation encore très faible. Enfin l'inflation reste élevée et elle reste alimentée par le rattrapage des loyers, des hausses ponctuelles du prix des véhicules d'occasion et les prix énergétiques. Dans ce contexte, la FED a précisé que les conditions nécessaires à une sortie de la politique de crise étaient réunies : elle envisage maintenant un arrêt de son programme d'achat d'actifs en mars et semble prête à relever ses taux directeurs à trois reprises en 2022. Enfin, le plan phare de J. Biden n'a toujours pas été voté au Sénat et risque de pâtir des élections « midterms » à venir.

Sur la période, le taux allemand à 10 ans a évolué entre - 0,07 % et - 0,41 %. Il finit l'année à - 0,18 % soit un niveau quasi inchangé sur le trimestre (+ 0,02 %). La courbe a enregistré un aplatissement de 5 bp sur le 2-10 ans et 11 bp sur le 10-30 ans. Les spreads se sont écartés en fin d'année du fait de la réduction programmée des achats et d'une moindre présence de la BCE sur le marché. L'Italie s'écarte de 29 bp, l'Espagne de 8 bp et la France de 2 bp.

Gestion du FCP :

Sur le trimestre, la sensibilité de l'OPC, comparée à celle de son indice de référence, a évolué entre 89 % et 92 %.

Courbe : Fin octobre, suite au très fort aplatissement de la partie longue de la courbe, nous avons mis en place une position à la pentification du segment 10/30 ans sur un niveau de 34 bp (intervention sur les contrats futures). Cette exposition représente une contribution à la sensibilité de 0,21.

Pays : La forte sous-exposition sur la France (contre Bund) a été maintenue.

Le Quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100 % au cours de la période.

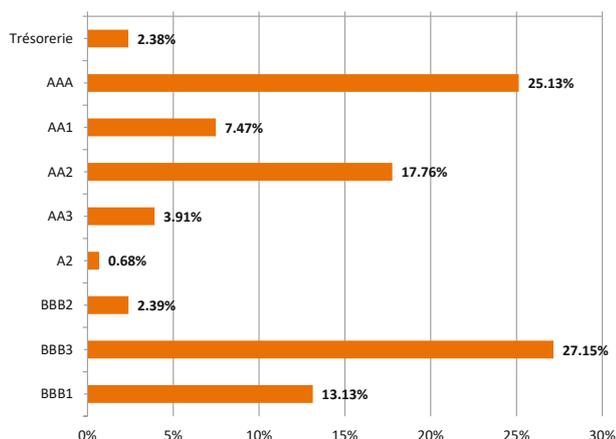
Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 37

Quotient Durable : 100.13%

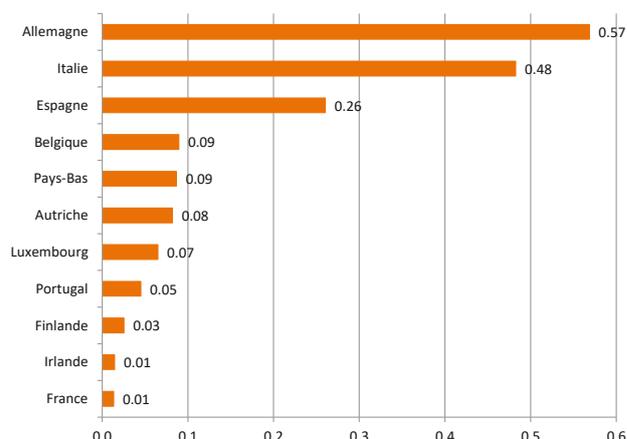
Sensibilité du portefeuille: 1.73

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

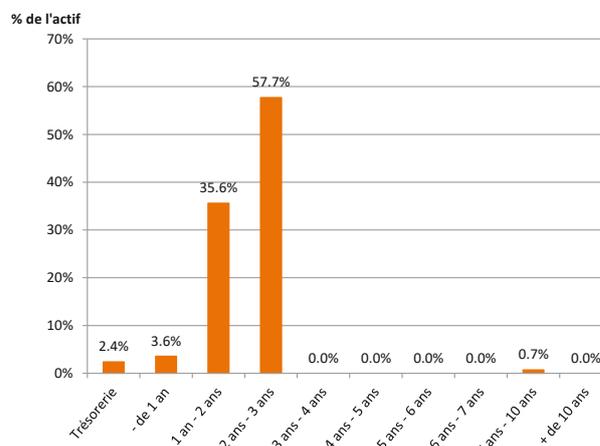
Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat italien	BBB3	27.1%
Etat français	AA2	17.8%
Etat allemand	AAA	17.5%
Etat espagnol	BBB1	13.1%
Etat néerlandais	AAA	6.9%
Etat belge	AA3	3.9%
Etat autrichien	AA1	3.9%
Etat finlandais	AA1	3.6%
Etat portugais	BBB2	2.4%
Etat luxembourgeois	AAA	0.7%

Part des 10 premiers émetteurs : 96.9%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Quotient durable

Le quotient durable d'un fonds est défini comme le rapport entre la note moyenne ISR pondérée de ce fonds et la note moyenne ISR pondérée de son indice de référence. La note moyenne ISR pondérée du fonds est obtenue en calculant la somme des contributions de chaque émetteur, c'est-à-dire le produit du poids du pays dans le fonds par la note ISR du pays considéré. On applique le même calcul sur l'indice de référence pour déterminer la note ISR de cet indice.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent.

REGARD OBLIGATIONS LONG TERME est principalement (60% minimum) exposé sur des titres de créances, libellés en euros, émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro (obligations à taux fixe, zéro coupon, à taux variable ou indexées, ainsi que des titres de créances négociables). La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre 3 et 8.

Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

Chiffres clés

VL part C : **184.36 €**
 Actif net total du fonds en millions d'€ : **392.07 M€**

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
 Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €
 Indicateur de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7 ans
 *Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 5-7 ans
 Affectation du résultat net : Capitalisation
 Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
 Date de création : 28/05/2003
 Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
 Droits de sortie max : Néant
 Frais de gestion max : 0,10% TTC
 Commission de surperformance : Non
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007083373

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank
 Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION
 Gérant : **Stephane MATALON**, depuis le 01/03/2004

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Long Terme	-1.92%	-0.78%	-0.73%	-1.92%	5.61%	6.33%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	-1.79%	-0.90%	-0.63%	-1.79%	5.24%	5.90%
Performance relative	-0.13%	0.12%	-0.09%	-0.13%	0.37%	0.43%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2020	2019	2018	2017	2016
Regard Obligations Long Terme	2.91%	4.63%	0.21%	0.47%	2.16%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	2.73%	4.31%	0.14%	0.49%	2.32%
Performance relative	0.18%	0.32%	0.07%	-0.02%	-0.16%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 31/12/2016)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Sensibilité au 31/12/2021

Regard Obligations Long Terme	5.32
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	5.72
Sensibilité relative	-0.40 (93.0%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	2.30	2.43	2.77	2.77
Bêta	0.94		0.99	
Tracking Error	0.20		0.33	
Ratio d'information	-0.65		0.38	

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Consolidation du momentum économique

Zone euro : ralentissement de la confiance

La croissance est restée bien orientée au troisième trimestre, mais devrait ralentir au quatrième trimestre. La confiance des ménages a ralenti pendant les trois derniers mois de l'année et est redescendue sous son niveau d'avant crise. Le niveau des prix énergétiques, les différentes pénuries ainsi que la recrudescence du nombre de cas de Covid expliquent probablement l'essentiel de ce ralentissement. Cependant, la résilience du marché de l'emploi, l'épargne accumulée et le soutien des gouvernements permettent de soutenir la consommation des ménages. Les services les plus exposés à la situation sanitaire peinent à retrouver les niveaux d'avant crise alors que les délais d'approvisionnement et les pénuries continuent d'exercer des pressions sur certaines industries. En ce qui concerne l'inflation, celle-ci progresse à 2,1 % a/a en novembre (pour l'inflation sous-jacente à taxe constante) et n'inquiète toujours pas la BCE car elle repose sur des facteurs techniques et liés à la réouverture des économies. Cette dernière a annoncé poursuivre sa politique accommodante à un rythme graduellement plus faible pendant le temps nécessaire à la réalisation de son objectif d'inflation.

Etats-Unis : consolidation

La croissance américaine devrait rester bien orientée en fin d'année à un rythme proche du troisième trimestre (5% en variation trimestrielle annualisée). La production industrielle a fortement rebondi depuis la contraction en septembre liée à la tempête Ida, les ventes au détail se sont également bien reprises. Les achats de fin d'année ont probablement été légèrement avancés au vu des pénuries et des délais de livraisons toujours très long. La confiance des ménages reste élevée en dépit de l'arrivée d'Omicon. Le marché de l'emploi poursuit son amélioration graduelle, mais avec un taux de participation encore très faible. Enfin l'inflation reste élevée et elle reste alimentée par le rattrapage des loyers, des hausses ponctuelles du prix des véhicules d'occasion et les prix énergétiques. Dans ce contexte, la FED a précisé que les conditions nécessaires à une sortie de la politique de crise étaient réunies : elle envisage maintenant un arrêt de son programme d'achat d'actifs en mars et semble prête à relever ses taux directeurs à trois reprises en 2022. Enfin, le plan phare de J. Biden n'a toujours pas été voté au Sénat et risque de pâtir des élections « midterms » à venir.

Sur la période, le taux allemand à 10 ans a évolué entre -0,07 % et -0,41 %. Il finit l'année à -0,18 % soit un niveau quasi inchangé sur le trimestre (+0,02 %). La courbe a enregistré un aplatissement de 5 bp sur le 2-10 ans et 11 bp sur le 10-30 ans. Les spreads se sont écartés en fin d'année du fait de la réduction programmée des achats et d'une moindre présence de la BCE sur le marché. L'Italie s'écarte de 29 bp, l'Espagne de 8 bp et la France de 2 bp.

ROLT

Gestion du FCP :

Sur le trimestre, la sensibilité de l'OPC, comparée à celle de son indice de référence, a évolué entre 90 % et 92 %.

Courbe : Maintien de la position de pentification sur le segment 10-30 ans.

Pays / Signatures : Mi-novembre, l'importance de l'écart entre les taux swaps et les courbes Etat (bund notamment), nous a incité à effectuer un arbitrage acheteur de KFW 11/2028 contre Bund 02/2028 pour un montant de l'ordre de 7,6 M€. Compte tenu de ce contexte et dans l'optique d'augmenter également notre sous-exposition sur la France, fin novembre, nous avons acheté environ 7 M€ de titres émis par l'Union Européenne (maturité 2031) couvert par une vente de contrat OAT Futures.

Le Quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100 % au cours de la période.

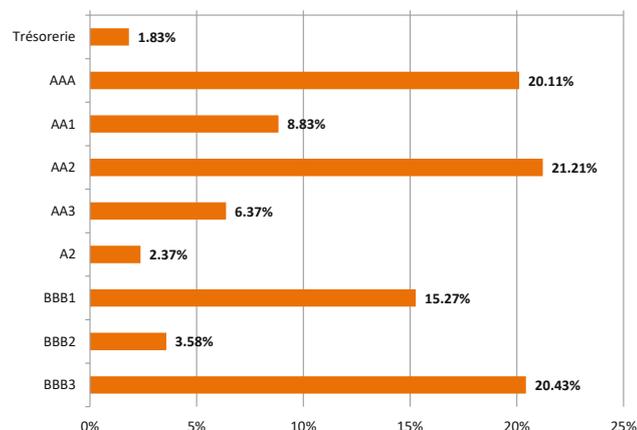
Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 48

Quotient Durable : 100.02%

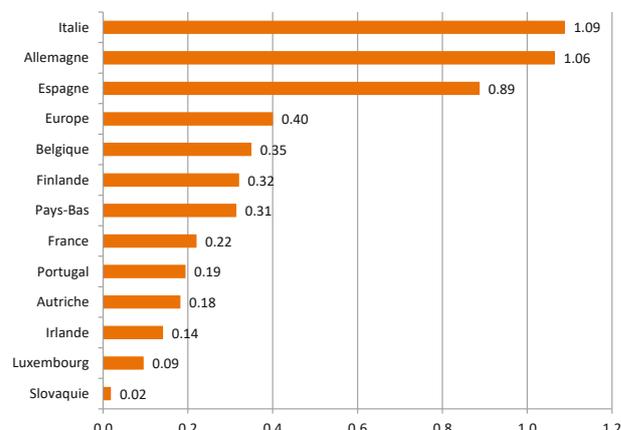
Sensibilité du portefeuille: 5.32

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

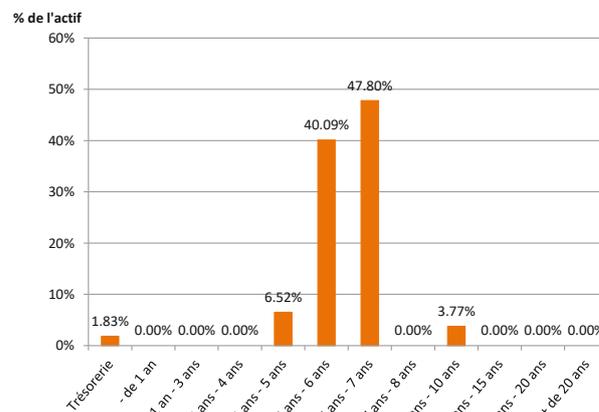
Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat italien	BBB3	20.4%
Etat français	AA2	15.8%
Etat espagnol	BBB1	15.3%
Etat allemand	AAA	13.0%
Etat belge	AA3	6.4%
Etat néerlandais	AAA	6.1%
Etat finlandais	AA1	5.7%
European Union	AA2	5.4%
Etat portugais	BBB2	3.6%
Etat autrichien	AA1	3.2%

Part des 10 premiers émetteurs : 94.7%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Quotient durable

Le quotient durable d'un fonds est défini comme le rapport entre la note moyenne ISR pondérée de ce fonds et la note moyenne ISR pondérée de son indice de référence. La note moyenne ISR pondérée du fonds est obtenue en calculant la somme des contributions de chaque émetteur, c'est-à-dire le produit du poids du pays dans le fonds par la note ISR du pays considéré. On applique le même calcul sur l'indice de référence pour déterminer la note ISR de cet indice.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif, d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice de référence Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5.

L'indice de référence est l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5.

Le fonds investit au minimum à 90% de son actif net sur des emprunts du secteur privé libellés en euros, dont les émetteurs possèdent leur siège social dans la zone euro ou non. Les investissements se porteront sur des émetteurs du secteur privé ayant une notation minimum « investment grade » des agences de notation reconnues : Standard & Poor's, Moody's, Fitch et répondant à des exigences d'ISR (Investissement Socialement Responsable). Les principales sources de performances résident dans une gestion active du niveau de sensibilité globale et de sa répartition sur les différents segments de courbe de taux (fourchette de sensibilité entre 1 et 6), du niveau d'exposition au risque crédit, de l'allocation en termes de notation et de la sélection des émetteurs du secteur privé, tant au niveau de choix des valeurs que de l'allocation sectorielle.

Dans la limite de 5% maximum, le fonds pourra être investi sur des émetteurs n'étant pas encore couverts par une notation ISR.

Le reporting ISR du fond est disponible sur le site internet de PRO BTP FINANCE (www.probtpfinance.com).

Chiffres clés

VL part H: 138,45 €

VL part N: 1 033,60 €

Actif net total du fonds en millions d'€: 196,46 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : OPCVM

Classification AMF : Obligations et autres titres de créances libellés en €

Indicateur de référence : Bloomberg Euro Aggregate Corporate 3-5

Affectation du résultat net : Capitalisation

Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation

Date de création part H : 07/01/2010

Date de création part N : 12/02/2019

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max part H : 5%

Droits d'entrée max part N : 1%

Droits de sortie max part H : Néant

Droits de sortie max part N : Néant

Frais de gestion max part H : 0,10% TTC

Frais de gestion max part N : 0,25% TTC

Commission de surperformance : Non

(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN part H: FR0010822130

Code Bloomberg: PRORISR FP Equity

Code ISIN part N: FR0013400876

Code Bloomberg: PBFROPN FP Equity

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. part H : Néant

Souscription initiale min. part N : 1 000 000 €

Souscription ultérieure min. part N : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Gérant : David EDERY, depuis le 06/11/2013

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR H	-0,14%	0,13%	-0,42%	-0,14%	4,72%	5,52%
Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR N	-0,33%	0,11%	-0,47%	-0,33%	-	-
Bloomberg Euro Aggregate Corporate 3-5	-0,18%	0,02%	-0,59%	-0,18%	5,42%	6,46%
Performance relative part H	0,04%	0,11%	0,17%	0,04%	-0,70%	-0,94%
Performance relative part N	-0,15%	0,09%	0,12%	-0,15%	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

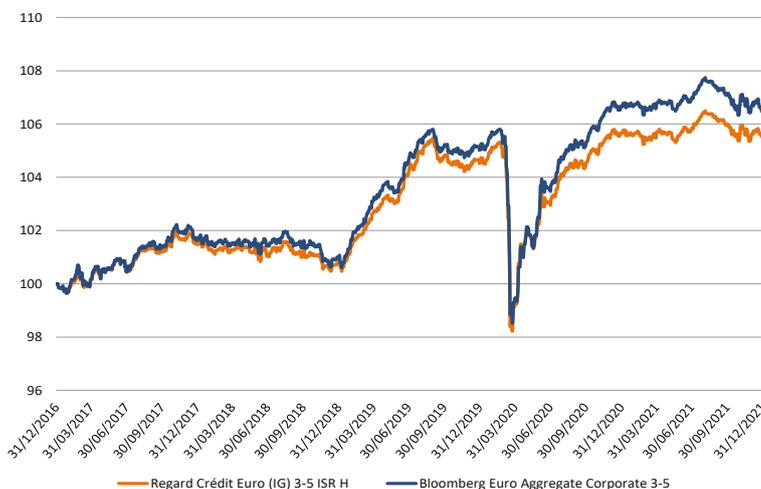
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2020	2019	2018	2017	2016
Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR H	1,09%	3,74%	-0,70%	1,47%	3,47%
Regard Crédit Euro (IG) 3-5 ISR N	0,93%	-	-	-	-
Bloomberg Euro Aggregate Corporate 3-5	1,56%	4,00%	-0,65%	1,64%	3,55%
Performance relative part H	-0,47%	-0,26%	-0,05%	-0,17%	-0,08%
Performance relative part N	-0,63%	-	-	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Performance sur 5 ans (base 100 au 31/12/2016)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Données financières au 31/12/2021

	Fonds	Indice
Rendement	0,23	0,38
Duration	2,96	3,75
Sensibilité Crédit	3,02	3,77
Duration Times Spread	1,42	1,69

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	1,11	1,29	3,02	3,06
Bêta	0,85		0,98	
Tracking Error	0,27		0,39	
Ratio d'information	0,17		-0,61	

Sources : Morningstar et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

En zone Euro, la croissance est restée bien orientée au troisième trimestre, mais devrait ralentir au quatrième trimestre. La confiance des ménages a ralenti pendant les trois derniers mois de l'année et est redescendue sous son niveau d'avant crise. Le niveau des prix énergétiques, les différentes pénuries ainsi que la recrudescence du nombre de cas expliquent probablement l'essentiel de ce ralentissement. Cependant, la résilience du marché de l'emploi, l'épargne accumulée et le soutien des gouvernements permettent de soutenir la consommation des ménages. Les services les plus exposés à la situation sanitaire peinent à retrouver les niveaux d'avant crise alors que les délais d'approvisionnement et les pénuries continuent d'exercer des pressions sur certaines industries. En ce qui concerne l'inflation, celle-ci progresse à 2,1 % a/a en novembre (pour l'inflation sous-jacente à taxe constante) et n'inquiète toujours pas la BCE car elle repose sur des facteurs techniques et liés à la réouverture des économies. Cette dernière a annoncé poursuivre sa politique accommodante au moins jusqu'en octobre (à un rythme graduellement plus faible) et pendant le temps nécessaire à accomplir son objectif d'inflation.

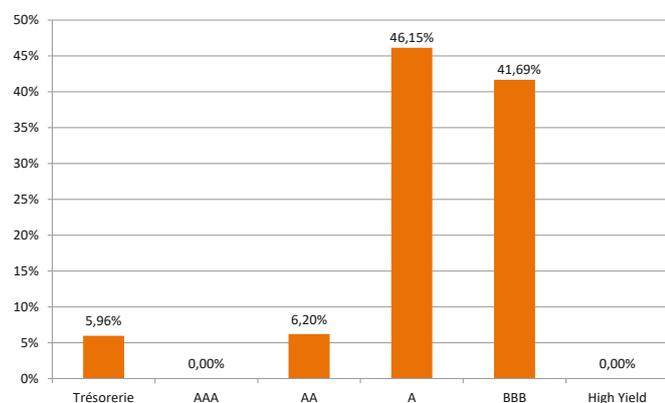
La croissance américaine devrait rester bien orientée en fin d'année à un rythme proche du troisième trimestre (5% en variation trimestrielle annualisée). La production industrielle a fortement rebondi depuis la contraction en septembre liée à la tempête Ida, les ventes au détail se sont également bien reprises. Les achats de fin d'année ont probablement été légèrement avancés au vu des pénuries et des délais de livraisons toujours très long. La confiance des ménages reste élevée en dépit de l'arrivée d'Omicron. Le marché de l'emploi poursuit son amélioration graduelle, mais avec un taux de participation encore très faible. Enfin l'inflation reste élevée et elle reste alimentée par le rattrapage des loyers, des hausses ponctuelles du prix des véhicules d'occasion et les prix énergétiques. Dans ce contexte, la FED a précisé que les conditions nécessaires à une sortie de la politique de crise étaient réunies : elle envisage maintenant un arrêt de son programme d'achat d'actifs en mars et semble prête à relever ses taux directeurs à trois reprises en 2022. Enfin, le plan phare de J. Biden n'a toujours pas été voté au Sénat et risque de pâtir des élections « midterms » à venir.

Les spreads de crédit se resserrent sur le mois (-13 bp) et effacent une partie de l'écartement récent. Certains éléments qui avaient pesé sur la période passée (primaire actif, swap spreads) ont cette fois-ci contribué positivement au resserrement des spreads. La performance est toutefois négative, pénalisée par la forte hausse des taux sur le mois. Sur la période, le fonds surperforme son indice de référence. Cette surperformance s'explique principalement par la sous-pondération des dettes senior, qui souffrent sur le mois avec la forte hausse des taux ; et d'un autre côté par la surpondération des dettes subordonnées (meilleurs points morts). Le positionnement défensif en durée du fonds vis-à-vis de son indice porte la performance sur le mois.

Informations complémentaires

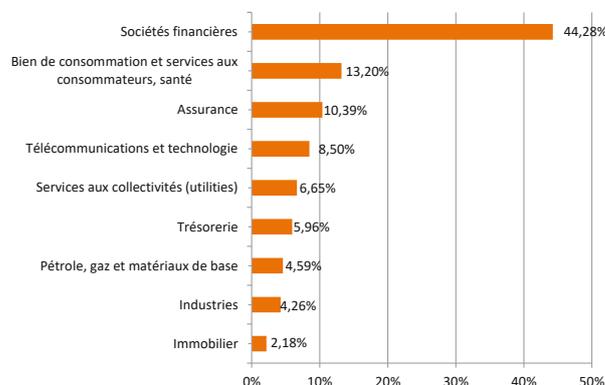
Nombre de lignes en portefeuille : 88

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition Sectorielle (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

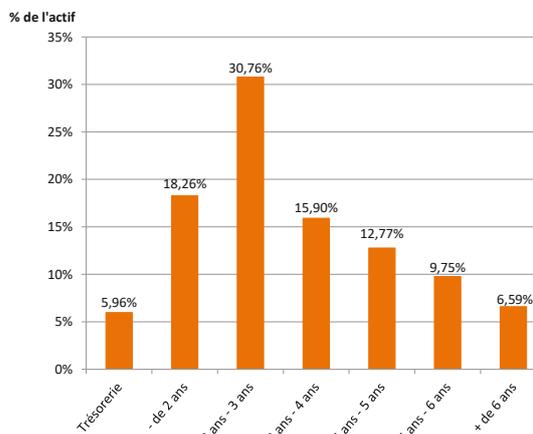
Principaux émetteurs

Emetteurs	Secteurs	% actif
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	Sociétés financières	4,1%
SOCIETE GENERALE	Sociétés financières	3,9%
BNP PARIBAS	Sociétés financières	3,3%
ABN AMRO Bank NV	Sociétés financières	3,3%
KBC Group NV	Sociétés financières	2,8%
OP Corporate Bank plc	Sociétés financières	2,8%
ING Groep NV	Sociétés financières	2,6%
AXA SA	Assurance	2,5%
CNP ASSURANCES	Assurance	2,5%
PSA Banque France SA	Bien de consommation et services aux consommateurs, santé	2,2%

Part des 10 premiers émetteurs : 30,0%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
 - La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
 - L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
 - Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, risque lié à l'impact des techniques de gestion, notamment des Instruments Financiers à Terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.
- (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif de délivrer une performance supérieure à celle de l'indice Stoxx Europe 50.

L'indice Stoxx Europe 50 constitue l'indicateur de référence. Il est représentatif des 50 plus grosses capitalisations de l'Union européenne. Il est calculé dividendes réinvestis.

Le fonds, exposé en permanence à 60% minimum au marché actions des pays de l'Union européenne, opère une gestion active et sélectionne les actions et tous autres titres de capital, principalement des pays de l'Union européenne, émis par des sociétés répondant à des exigences d'ISR (investissement socialement responsable), le jugement des performances sociales et environnementales des sociétés s'appuyant principalement sur l'expertise et la notation de sociétés spécialisées comme VIGEO selon les critères suivants : Ressources humaines, Environnement, Comportement sur les marchés (Clients / Fournisseurs), Gouvernance, Société civile et Droits humains. Les actions sélectionnées appartiennent à une liste de titres éligibles, faisant eux-mêmes partie des 200 plus grandes capitalisations boursières européennes (Stoxx Europe Large 200).

Le reporting ISR du fond est disponible sur le site internet de PRO BTP FINANCE (www.probtpfinance.com)

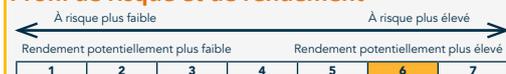
Chiffres clés

VL part H :	326,46 €
VL part N :	6 504,29 €
Actif net total du fonds en millions d'€ :	240,00 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale

Classification AMF : Sans classification

Indicateur de référence : Stoxx Europe 50 dividendes réinvestis

Affectation du résultat net : Capitalisation

Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation

Date de création part H : 25/06/2003

Date de création part N : 14/06/2018

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max part H : 5%

Droits d'entrée max part N : 1%

Droits de sortie max part H : Néant

Droits de sortie max part N : Néant

Frais de gestion max part H : 0,20% TTC

Frais de gestion max part N : 1% TTC

Commission de surperformance : Non

(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN part H : FR0007083357

Code Bloomberg : PROBTFR FP Equity

Code ISIN part N : FR0013334471

Code Bloomberg : PBFRADN FP Equity

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. part H : Néant

Souscription initiale min. part N : 1 000 000 €

Souscription ultérieure min. part N : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Gérant : Corinne SCOFFONI, depuis la création

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Actions Développement Durable H	28,65%	6,41%	8,42%	28,65%	57,03%	52,17%
Regard Actions Développement Durable N	27,63%	6,34%	8,19%	27,63%	53,30%	-
Stoxx Europe 50 Net Return	26,05%	6,30%	9,39%	26,05%	50,50%	47,30%
Performance relative part H	2,60%	0,11%	-0,97%	2,60%	6,53%	4,87%
Performance relative part N	1,58%	0,04%	-1,20%	1,58%	2,80%	-

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

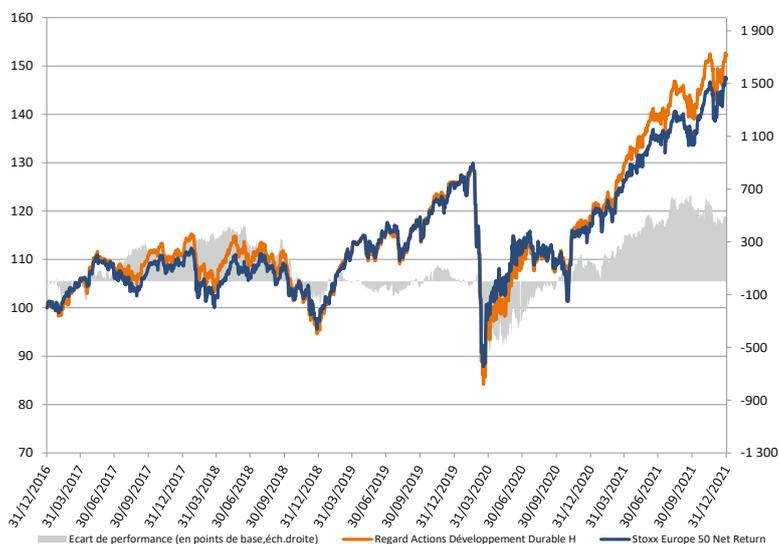
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2020	2019	2018	2017	2016
Regard Actions Développement Durable H	-5,27%	28,84%	-12,45%	10,69%	2,71%
Regard Actions Développement Durable N	-6,03%	27,81%	-	-	-
Stoxx Europe 50 Net Return	-6,26%	27,36%	-10,21%	9,00%	0,65%
Performance relative part H	0,99%	1,48%	-2,24%	1,69%	2,06%
Performance relative part N	0,23%	0,45%	-	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 31/12/2016)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	11,74	10,80	19,78	18,66
Bêta	1,06		1,04	
Tracking Error	2,50		3,67	
Ratio d'information	0,82		0,44	

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

- Etats-Unis : consolidation

La croissance américaine devrait rester bien orientée en fin d'année à un rythme proche du troisième trimestre (5% en variation trimestrielle annualisée). La production industrielle a fortement rebondi depuis la contraction en septembre liée à la tempête Ida, les ventes au détail se sont également bien reprises. Les achats de fin d'année ont probablement été légèrement avancés au vu des pénuries et des délais de livraisons toujours très long. La confiance des ménages reste élevée en dépit de l'arrivée d'Omicron. Le marché de l'emploi poursuit son amélioration graduelle, mais avec un taux de participation encore très faible. Enfin l'inflation reste élevée et elle reste alimentée par le rattrapage des loyers, des hausses ponctuelles du prix des véhicules d'occasion et les prix énergétiques. Dans ce contexte, la FED a précisé que les conditions nécessaires à une sortie de la politique de crise étaient réunies : elle envisage maintenant un arrêt de son programme d'achat d'actifs en mars et semble prête à relever ses taux directeurs à trois reprises en 2022. Enfin, le plan phare de J. Biden n'a toujours pas été voté au Sénat et risque de pâtir des élections « midterms » à venir.

- Zone euro : ralentissement de la confiance

La croissance est restée bien orientée au troisième trimestre, mais devrait ralentir au quatrième trimestre. La confiance des ménages a ralenti pendant les trois derniers mois de l'année et est redescendue sous son niveau d'avant crise. Le niveau des prix énergétiques, les différentes pénuries ainsi que la recrudescence du nombre de cas expliquent probablement l'essentiel de ce ralentissement. Cependant, la résilience du marché de l'emploi, l'épargne accumulée et le soutien des gouvernements permettent de soutenir la consommation des ménages. Les services les plus exposés à la situation sanitaire peinent à retrouver les niveaux d'avant crise alors que les délais d'approvisionnement et les pénuries continuent d'exercer des pressions sur certaines industries. En ce qui concerne l'inflation, celle-ci progresse à 2,1 % a/a en novembre (pour l'inflation sous-jacente à taxe constante) et n'inquiète toujours pas la BCE car elle repose sur des facteurs techniques et liés à la réouverture des économies. Cette dernière a annoncé poursuivre sa politique accommodante au moins jusqu'en octobre (à un rythme graduellement plus faible) et pendant le temps nécessaire à accomplir son objectif d'inflation.

- Marchés actions : fin d'année en fanfare

Après un nouvel épisode de consolidation baissière sévère en novembre, essentiellement lié à l'apparition d'un nouveau variant du virus baptisé Omicron, le mois de décembre a pleinement joué la tradition du rallye de fin d'année avec une véritable envolée des bourses un peu partout dans le monde. En Europe, l'indice Stoxx50 a progressé de 6.30% en décembre, portant la performance annuelle à +26.05% dividendes inclus, ce qui constitue l'une des meilleures performances de la décennie. Sur le plan sectoriel, ce fort mouvement de hausse a logiquement bénéficié aux secteurs liés à la réouverture de l'économie, les secteurs les plus défensifs ayant sous performé le marché. La hausse est néanmoins générale pour la totalité des secteurs d'activité. Cette même dichotomie des performances se retrouve sur l'ensemble de l'année, avec une forte surperformance des secteurs profitant d'une amélioration de la crise sanitaire (technologie, média, construction, valeurs industrielles, avec des hausses comprises entre 26.7% et 33.7%). La palme revient néanmoins aux valeurs bancaires (+34%), très décotées et pour lesquelles la remontée des taux est plus que bienvenue. En revanche, les secteurs défensifs (distribution alimentaire, télécommunications) ou pénalisés par la hausse des taux (services aux collectivités) sous performe le marché avec des hausses de 5.4% à 12.4% seulement. Lanterne rouge des actions européennes, le secteur du transport loisir (+3.7%) reste pénalisé par une reprise positive du tourisme et des déplacements professionnels.

- Actualité du fonds Regard Actions Développement Durable

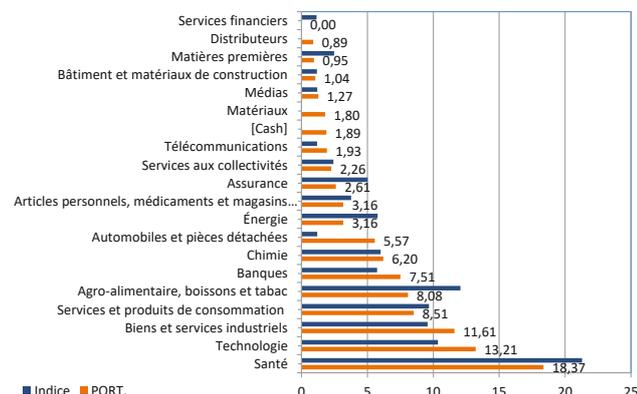
La hausse du marché a été mise à profit pour vendre 2 titres destinés à quitter le portefeuille : Diageo en raison de la politique d'exclusions et Vivendi qui a quitté l'univers de référence (Stoxx200). En contrepartie, les lignes STM et Worldline ont été renforcées pour profiter d'une configuration technique attractive. Les souscriptions/rachats ont atteint 2.35M, soit 1% du fonds environ. Sur le mois, le fonds monte de 6.41% pour une hausse de 6.30% du Stoxx50. Sur l'ensemble de l'année 2021, le fonds présente une avance de 260 points sur le Stoxx50 (+28.65% contre +26.05%) et le niveau d'investissement est proche de 100%.

Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille (dont trackers) : 52 (0)

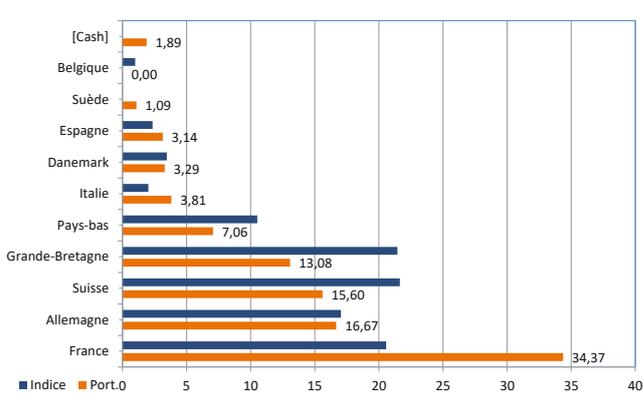
Exposition au risque action : 98,15%

Répartition sectorielle relative (hors futures et opt. sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

Répartition géographique relative (hors futures et opt. sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

Principaux émetteurs (hors trackers)

Emetteurs	Secteur d'activité	% actif
Nestle S.A.	Agro-alimentaire, boissons et tabac	7,2
ASML Holding NV	Technologie	7,1
Roche Holding AG	Santé	4,9
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Services et produits de consommation	4,1
Novartis AG	Santé	3,5
Linde Plc	Chimie	3,4
Novo Nordisk A/S	Santé	3,3
TotalEnergies SE	Énergie	3,2
AstraZeneca PLC	Santé	3,1
SAP SE	Technologie	3,0

Part des 10 premiers émetteurs : 42,8

Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux mouvements du mois (hors dérivés et OPC monétaires)

Achats ou Renforcements			Ventes ou Allègements		
Actif	A/R	Secteur	Actif	V/AI	Secteur
WORLDLINE SA	Renf	Biens et services industriels	DIAGEO	Ven	Agro-alimentaire, boissons et tabac
STMICROELECTRONICS NV	Renf	Technologie	VIVENDI	Ven	Médias

Ach : Achat

Renf : Renforcement

Ven : Vente

All : Allègement

Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque en capital, risque actions, risque de crédit, risque de taux, risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidités, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif, à travers une politique active de sélection de valeurs, de délivrer une performance supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx 50. L'OPCVM, exposé en permanence à 60% minimum au marché actions, opère une gestion active et sélectionne les titres de sociétés au sein d'un univers de valeurs de la zone euro dont la capitalisation boursière est au moins supérieure à un milliard d'euros. Les grandes capitalisations des bourses de la zone euro constituent l'essentiel de l'actif du fonds.

Chiffres clés

VL part H:	4 036,63 €
VL part N:	6 092,37 €
Actif net total du fonds en millions d'€ :	443,28 M€
Dernier dividende part H (11/03/2021) :	47,47 €

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : OPCVM
Classification AMF : Actions des pays de la zone euro

Indicateur de référence : Euro Stoxx 50 Net Return
Affectation du résultat net part H : Distribution
Affectation du résultat net part N : Capitalisation
Affectation des plus values nettes réalisées part H : Capitalisation
Affectation des plus values nettes réalisées part N : Capitalisation

Date de création part H : 01/04/1988
Date de création part N : 14/06/2018
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devise de référence : Euro
Droits d'entrée max part H : 5,00%
Droits d'entrée max part N : 1,00%
Droits de sortie max part H : Néant
Droits de sortie max part N : Néant
Frais de gestion max part H : 0,20% TTC
Frais de gestion max part N : 0,80% TTC
Commission de surperformance : Non
(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN part H : FR0007434436
Code Bloomberg : PRORACT FP Equity
Code ISIN part N : FR0013329141
Code Bloomberg : PBFRAEN FP Equity

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

Souscription initiale min. part H : Néant
Souscription initiale min. part N : 1 000 000 €
Souscription ultérieure min. part N : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank
Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION
Gérant : Philippe EMMENECKER, depuis le 02/01/2006

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Actions Euro H	22,50%	4,12%	3,17%	22,50%	45,18%	34,88%
Regard Actions Euro N	21,77%	4,06%	3,01%	21,77%	42,59%	-
Euro Stoxx 50 Net Return	23,34%	5,81%	6,44%	23,34%	53,06%	46,98%
Performance relative part H	-0,84%	-1,69%	-3,28%	-0,84%	-7,88%	-12,10%
Performance relative part N	-1,57%	-1,74%	-3,43%	-1,57%	-10,47%	-

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

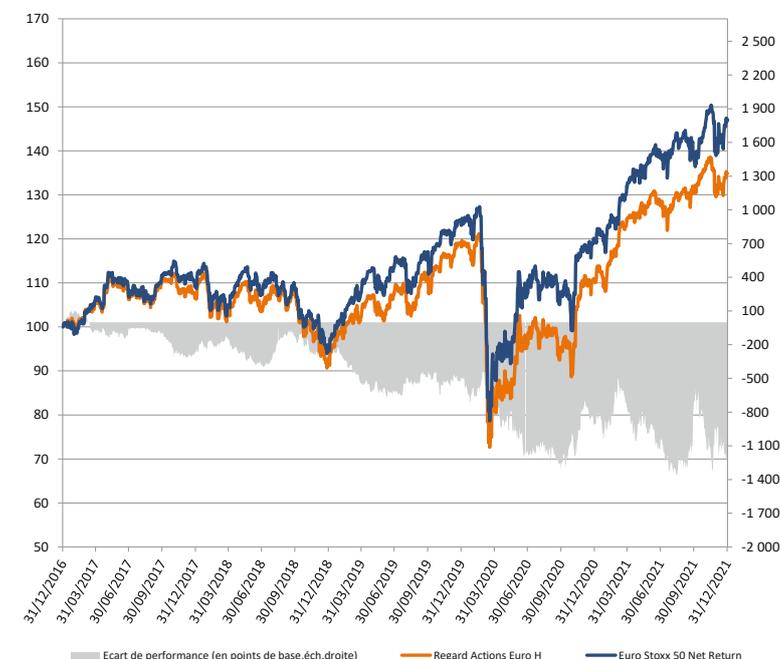
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2020	2019	2018	2017	2016
Regard Actions Euro H	-6,81%	27,18%	-12,75%	6,48%	5,67%
Regard Actions Euro N	-7,37%	26,41%	-	-	-
Euro Stoxx 50 Net Return	-3,20%	28,20%	-12,03%	9,15%	3,72%
Performance relative part H	-3,61%	-1,02%	-0,72%	-2,68%	1,95%
Performance relative part N	-4,16%	-1,79%	-	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 31/12/2016)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : MORNINGSTAR et PRO BTP FINANCE

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	11,35	13,45	23,71	23,28
Bêta	0,75		1,00	
Tracking Error	6,23		5,41	
Ratio d'information	-0,11		-0,32	

Commentaire de gestion

En dépit d'un contexte sanitaire encore pesant avec la puissante vague liée au variant omicron, le marché a fortement rebondi sur le mois de décembre avec un gain de 5.81% pour l'indice EuroStoxx 50 dividendes réinvestis. Bien que très contagieux, ce nouveau variant semble moins nocif. Le marché préfère donc se projeter et veut croire à une issue favorable pour 2022 après 2 années de crise sanitaire. Par ailleurs, les traditionnels habillages de portefeuille en fin d'année expliquent aussi sûrement une partie de la hausse, a fortiori dans des marchés moins liquides et donc plus facilement ajustables.

Le dernier mois de l'année a été marquée par les réunions des banques centrales. La FED a confirmé l'arrêt progressif de son programme d'achat d'actifs sur le premier semestre 2022 et reste vigilante sur les chiffres d'inflation particulièrement élevés. La réaction sur les taux longs a été très mesurée (maintien du 10 ans US sous les 1.50%), sans doute en raison du contexte particulier de fin d'année. La BCE a confirmé l'arrêt du programme d'achat lié à la pandémie mais reste clairement en retrait par rapport à la FED et a coupé court à toutes anticipations de hausse des taux. Nul doute que les prochains chiffres d'inflation et la réaction des banques centrales nourriront la volatilité du marché actions en 2022.

Au cours de la période écoulée, le fonds a soldé sa position en Daimler Trucks, spin-off de la division camion Daimler. Dès les premiers jours de cotation, le titre a rapidement convergé vers notre prix cible. Au sein du secteur médias, nous avons soldé notre exposition en Believe après un beau parcours et sorti le dossier Lagardère qui s'est aligné sur l'offre de Vivendi. Au sein de l'univers des énergies renouvelables, nous sommes sortis du dossier EDPR pour ne garder que le dossier Siemens Gamesa dans une optique de consolidation. Nous considérons que ce segment se traite à des multiples trop élevés et possède une forte corrélation aux valeurs de croissance. Au niveau des achats, nous continuons à renforcer le compartiment des pétrolières (ex : Total Energies) qui profite d'une valorisation attractive et d'une bonne dynamique dans l'amélioration de leur profil ESG. Dans le même ordre d'idées, nous continuons à favoriser le dossier Technip Energies, très bien positionné sur la thématique de capture de CO2. Pour finir, au sein de l'indice EuroStoxx 50, nous avons profité des retracements marqués de Stellantis et Philips pour renforcer ces dossiers.

Le fonds peine à suivre la forte dynamique de l'indice sur la fin d'année (+4.12% vs +5.81%). Parmi les principales raisons, l'annonce surprise de l'arrêt de réacteurs nucléaires a lourdement pénalisé le dossier EDF (-70 bps). La prudence du fonds en terme d'investissement contribue négativement à hauteur de 65 bps. Parmi les principaux contributeurs positifs, le fonds bénéficie de sa sous-exposition sur les dossiers technologiques de l'indice, à l'image d'ASML (29 bps) ou d'Adyen (25 bps). Le pari hors indice sur le spécialiste du cloud OVH rapporte 16 bps.

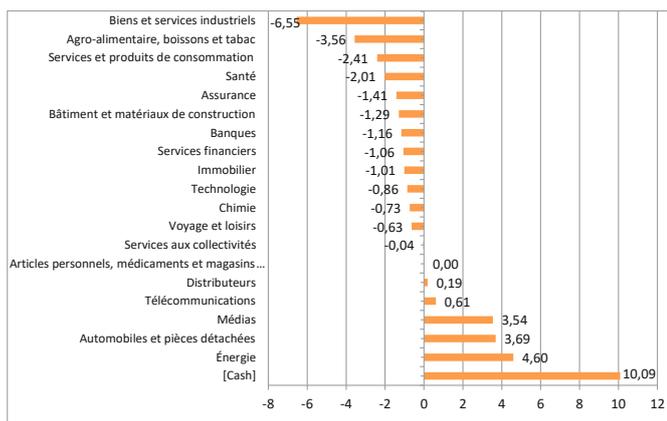
Sur l'ensemble de l'exercice, le fonds réalise une performance de 22.50% pour un indice à 23.34%.

Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille (dont trackers) : 52 (0)

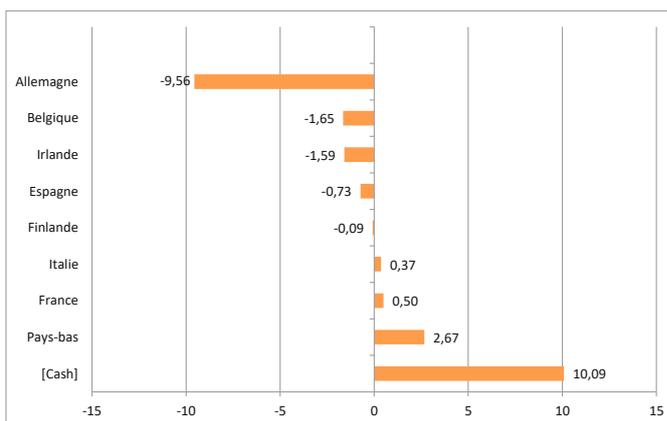
Exposition au risque action : 89,22%

Répartition sectorielle relative (hors futures et opt. sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

Répartition géographique relative *



Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

*hors futures, opt. sur indices et Trackers

Principaux émetteurs (hors trackers)

Emetteurs	Secteur d'activité	% actif
TotalEnergies SE	Énergie	6,1
Sanofi	Santé	6,0
Linde Plc	Chimie	4,5
Orange SA	Télécommunications	3,8
Eni SpA	Énergie	3,5
Siemens AG	Biens et services industriels	3,5
ASML Holding NV	Technologie	3,2
Metropole Television SA	Médias	3,0
BNP Paribas S.A.	Banques	2,7
Electricite de France SA	Services aux collectivités	2,6

Part des 10 premiers émetteurs : 38,8%

Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

Principaux mouvements du mois (hors dérivés et OPC monétaires)

Achats ou Renforcements			Ventes ou Allègements		
Actif	A/R	Secteur	Actif	V/AI	Secteur
TOTALENERGIES SE	Renf	Énergie	VEOLIA ENVIRONNEMENT	Ven	Services aux collectivités
ROYAL PHILIPS	Renf	Santé	EDP RENOVAVEIS SA	Ven	Services aux collectivités
STELLANTIS NV	Renf	Automobiles et pièces détachées	LAGARDERE SA	Ven	Médias
TECHNIP ENERGIES NV	Renf	Énergie	BELIEVE SAS	Ven	Médias
M6 METROPOLE TELEVISION	Renf	Médias			

A : Achat
R : Renforcement

V : Vente
AI : Allègement

Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indicateur de référence

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par la Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

La Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus la Tracking Error est faible, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
 - Les principaux risques associés au produit sont: risque actions, risque en capital, risque de taux, risque discrétionnaire, risque de contrepartie, risque de change impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

LEXIQUE FINANCIER

Abondement	Somme versée par l'entreprise sur le plan d'épargne des salariés qui ont effectué des versements volontaires, afin de les accompagner dans leur effort d'épargne.
Action	Part du capital social d'une entreprise. L'action donne à son titulaire le titre d'actionnaire ainsi que certains droits d'associés (droit de vote, droit à l'information, droit sur une part des bénéfices). L'actionnaire est propriétaire d'une fraction de l'entreprise. La valeur de l'action varie en fonction des évolutions de l'entreprise, de ses résultats et, pour les sociétés cotées, des fluctuations des marchés financiers.
Agence de notation extra-financière	Société chargée d'évaluer la politique sociale et environnementale d'un acteur économique. Après analyse, elle lui attribue des notes sur différentes thématiques. Les gérants de fonds ISR (Investissement Socialement Responsable) peuvent utiliser ces notes pour sélectionner les valeurs qui les composent.
Arbitrage	Faculté pour un salarié de modifier la répartition de son épargne en changeant de fonds commun de placement. Le salarié peut choisir de placer son épargne dans les différentes catégories d'actifs, à l'intérieur du même plan d'épargne ou au sein de l'accord de participation.
CAC40	Indice établi à partir du cours des actions des 40 principales sociétés cotées françaises. Il reflète l'évolution de la Bourse parisienne.
CAC 40 ESG	Le CAC 40 ESG est un indice boursier composé de 40 valeurs, sélectionnées en fonction de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), parmi les 60 entreprises présentes dans le CAC 40 et dans le CAC Next 20.
Code de Transparence	Code national auquel les fonds peuvent adhérer, ce par quoi ils s'engagent à donner aux épargnants des informations exactes, claires, compréhensibles et actualisées pour leur permettre de mieux comprendre les pratiques ESG mises en place.
Conseil de surveillance de FCPE	Organe créé par la loi pour permettre aux salariés de surveiller la gestion de leur épargne gérée en fonds communs de placement d'entreprise. Il est composé de salariés porteurs de parts et, le cas échéant, de représentants de l'entreprise.
Cours	Prix d'une action ou d'une obligation sur le marché boursier.
Critères ESG	Les critères ESG (pour Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) permettent d'évaluer la prise en compte du développement durable et des enjeux de long terme dans la stratégie des acteurs économiques (entreprises, collectivités, etc.). Ces critères peuvent par exemple être : <ul style="list-style-type: none">• les émissions de CO₂, la consommation d'électricité, le recyclage des déchets pour le pilier E,• la qualité du dialogue social, l'emploi des personnes handicapées, la formation des salariés pour le pilier S,• la transparence de la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption, la féminisation des conseils d'administration pour le pilier G.
Critères extra-financiers	Ce sont tous les critères permettant d'évaluer un acteur économique en dehors des critères financiers habituels que sont la rentabilité, le prix de l'action, les perspectives de croissance.... C'est-à-dire qu'ils prennent en compte son impact sur l'environnement et la société, la gestion des ressources humaines ou encore le traitement des actionnaires minoritaires par exemple.
Déblocage anticipé	Les avoirs d'épargne salariale sont bloqués normalement cinq ans ou jusqu'au départ en retraite dans le cas du PERCO. La loi prévoit toutefois des cas de remboursement permettant, sur présentation de justificatifs, de débloquer ces avoirs avant l'échéance légale de blocage. Pour la participation et les plans d'épargne : mariage de l'intéressé ou conclusion d'un Pacs ; naissance ou arrivée au foyer d'un troisième enfant et de chaque enfant suivant ; divorce, séparation ou dissolution d'un Pacs avec enfant à charge ; invalidité de l'intéressé, de ses enfants, de son conjoint ou de la personne qui lui est liée par un Pacs ; décès de l'intéressé, de son conjoint ou de la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; cessation du contrat de travail ; création ou reprise d'une entreprise par l'intéressé, ses enfants, son conjoint ou la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; acquisition ou agrandissement de la résidence principale ; situation de surendettement de l'intéressé. Pour le PERCO : décès de l'intéressé, de son conjoint ou de la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; expiration des droits à l'assurance chômage du titulaire, invalidité de l'intéressé, de ses enfants, de son conjoint ou de la personne qui lui est liée par un Pacs ; acquisition ou agrandissement de la résidence principale ; situation de surendettement de l'intéressé.

Déficit budgétaire et déficit public	<p>En comptabilité nationale, la notion de déficit budgétaire s'utilise lorsque le budget de l'État est en déficit : les recettes de l'État sont inférieures à ses dépenses, et donc son solde budgétaire est négatif.</p> <p>De même, les administrations publiques (ensemble plus vaste que l'État puisque incluant les administrations territoriales et les administrations de Sécurité sociale) connaissent un déficit public lorsque les dépenses publiques pour une année sont supérieures aux recettes publiques ; le solde des finances publiques est alors négatif.</p> <p>On distingue le déficit primaire, qui correspond au déficit calculé sans prendre en compte le service de la dette (c'est-à-dire les intérêts payés sur la dette et la partie des emprunts devant être remboursés au cours de l'année), du déficit final.</p> <p>Initialement, les traités Européens en vigueur avaient fixé la limite du pourcentage de déficit budgétaire par rapport au Produit Intérieur Brut à 3% par an et le "stock total de la dette ne devait pas dépasser 60% de celui-ci".</p>
Développement durable	<p>Développement "répondant aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs", tel que défini par le rapport Brundtland en 1987. Cette notion a été formalisée par les Nations unies lors du sommet international de Rio de 1992. Elle propose que toutes les activités économiques soient appréhendées selon trois aspects interdépendants sur le long terme : l'équité sociale, l'intégration de l'environnement et la rentabilité économique. Un système de notation allant de 0 à 20 permet de hiérarchiser les implications des entreprises en fonction de la notion de développement durable.</p>
Duration	Période à l'issue de laquelle la rentabilité d'une obligation n'est plus affectée par les variations de taux.
EONIA	Taux européen moyen au jour le jour (marché monétaire).
€STR	(prononcez « Ester ») est l'acronyme de Euro Short-Term Rate (en français « taux en euro à court terme »). C'est un taux d'intérêt interbancaire de référence, calculé par la Banque centrale européenne, il a remplacé définitivement l'Eonia, depuis le 3 janvier 2022
Euro Stoxx50	Indice établi à partir d'un échantillon des cours des actions des 50 plus grandes valeurs cotées des pays de la zone euro, choisies en fonction de leur capitalisation boursière, de leur liquidité et de leur appartenance sectorielle.
EuroMTS	Indice des performances obligataires établies par le Comité de normalisation obligataire et calculé par la Caisse des dépôts et consignations. Il est représentatif d'un échantillon d'emprunts d'État de la zone euro.
Fonds commun de placement (FCP)	Copropriété de valeurs mobilières (actions, obligations, actions de Sicav) appartenant à des porteurs de parts.
Fonds commun de placement d'Entreprise (FCPE)	<p>Fonds communs de placement destinés à gérer l'épargne salariale. On distingue deux types de Fonds Communs de Placement d'Entreprise : les "FCPE multi-entreprises" accessibles aux salariés issus de différentes entreprises et les "FCPE dédiés" destinés aux salariés d'une même entreprise ou d'un même groupe.</p> <p>Seuls les fonds dédiés à une entreprise ou à un groupe peuvent être des fonds investis en titres de l'entreprise - actions (fonds d'actionnariat) ou obligations.</p>
Fonds d'investissement alternatif (FIA)	Organisme de Placement Collectif qui lève des capitaux auprès d'un certain nombre d'investisseurs en vue de les investir, conformément à une politique d'investissement définie, dans l'intérêt des investisseurs. Les FIA ne sont pas soumis à la directive OPCVM IV, mais à la directive européenne AIFM.
Indice	Instrument qui permet de calculer la performance positive ou négative d'un ensemble de valeurs mobilières détenues entre deux périodes. Exemples : le CAC 40 ou l'Euro Stoxx50.
Label	Un label est un signe de qualité qui s'applique aux produits et sur lequel les consommateurs peuvent s'appuyer pour faire leur choix. En matière de finance durable, il existe trois labels en France : le Label ISR, le Label GreenFin et le label Finansol. Toutes les sociétés de gestion peuvent demander à faire labelliser leurs fonds.
Label ISR (Investissement Socialement Responsable)	 Il permet d'identifier des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, ce label garantit aux investisseurs que le fonds a développé une méthodologie d'évaluation des acteurs financiers sur la base des critères ESG, et qu'il les intègre dans sa politique d'investissement.
Label GreenFin	 GREENFIN LABEL FRANCE FINANCE VERTE Créé par le ministère de l'Environnement, il veut garantir la qualité « verte » des placements financiers, en raison de leurs pratiques transparentes et durables et est orienté vers le financement de la transition énergétique et écologique. Ce label a la particularité d'exclure les fonds qui investissent dans des entreprises opérant dans le secteur du nucléaire et des énergies fossiles.

Label Finansol



Il concerne exclusivement les produits d'épargne solidaire, c'est-à-dire qui financent des activités de lutte contre l'exclusion, de cohésion sociale ou de développement durable (logement, emploi, environnement, solidarités internationales, etc.).

Marché financier

Marché de confrontation de l'offre et de la demande sur lequel les valeurs mobilières (actions, obligations...) se vendent et s'achètent.

Matérialisé par la Bourse jusqu'à récemment, le marché financier est désormais un marché électronique délocalisé. Il comprend un marché primaire et un marché secondaire, comme le marché du neuf et de l'occasion pour les voitures. Les valeurs mobilières créées par les collectivités ou les entreprises pour obtenir des capitaux auprès du public sont émises sur le marché primaire. Lorsqu'elles ont trouvé preneur et sont ensuite revendues, elles sont alors négociées sur le marché secondaire.

Marché monétaire

Marché sur lequel s'effectuent les transactions à court terme entre banques et institutions financières.

Notation extra financière

Notation de la politique environnementale, sociale et de gouvernance des acteurs économiques qui met en évidence leur niveau d'implication face aux enjeux environnementaux, sociaux et liés à leur gouvernance.

Obligation

Partie d'un emprunt d'une société, d'un État ou d'une collectivité territoriale (l'emprunt obligataire est divisé en obligations). Acheter une obligation, revient à prêter son argent à un tiers qui verse en échange une contrepartie financière (intérêt) pendant la durée de l'emprunt et rembourse le capital à l'issue de la période de prêt (de deux à trente ans généralement).

Organisme de placement collectif de valeurs mobilières (OPCVM)

Structure, soumise à la directive européenne OPCVM IV, qui permet la gestion collective de fonds. Ces fonds sont investis dans des valeurs mobilières qui donnent à leur possesseur le même droit que des actions, c'est-à-dire qu'il bénéficie d'une part du capital de la société émettrice.

Participation des salariés aux résultats de l'entreprise

Système obligatoire de distribution aux salariés d'une partie des bénéfices obtenus dans les entreprises de plus de 50 salariés atteignant un niveau de bénéfices suffisant. Son montant (dit "réserve spéciale de participation") est déterminé en principe au regard d'une formule légale. Toutefois, l'entreprise garde la possibilité de retenir une formule de calcul dérogatoire au moins aussi avantageuse, voire d'appliquer ce système alors même qu'elle n'y est pas obligée par la loi (entreprises de moins de 50 salariés, par exemple).

Plan d'Épargne d'Entreprise (PEE)

Système d'épargne collectif ouvrant aux salariés la faculté de se constituer, avec l'aide de leur entreprise, un portefeuille de valeurs mobilières.

Plan d'Épargne Interentreprises (PEI)

Plan d'épargne d'entreprise négocié en une seule fois pour plusieurs entreprises.
Exemple : le PEI BTP, PEI négocié pour les entreprises du Bâtiment et des Travaux publics.

Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO)

Il a été instauré par la loi Fillon du 21 août 2003 portant réforme des retraites et dont l'objectif principal est de permettre la constitution d'une épargne avec l'aide de son entreprise en vue de la retraite. Ce dispositif remplace le Plan Partenarial d'Épargne Salariale Volontaire à 10 ans (PPESV).
Exemple : le PERCO BTP, PERCO négocié pour les entreprises du BTP.

Portefeuille

Ensemble de valeurs mobilières (actions, obligations ou actif monétaire) détenues par un particulier ou un investisseur institutionnel (assurances, caisses de retraite et de prévoyance).

Produits de taux

Ensemble de valeurs mobilières qui représente une créance sur l'État, les collectivités ou les entreprises et dont l'une des caractéristiques essentielles est de prévoir un taux d'intérêt contractuel. La fixation de leur cours est sensible à l'évolution future des taux d'intérêt. Ils comprennent les obligations et les placements de trésorerie.

Rapport (ou reporting) extra-financier

L'article 173 de la loi sur la transition énergétique du 17 août 2015 oblige notamment les sociétés de gestion à expliquer comment elles prennent en compte les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) quand elles sélectionnent les valeurs qui figurent dans les fonds qu'elles proposent.

Risque actions

Risque lié à la fluctuation, à la hausse comme à la baisse, du marché actions.

Risque taux d'intérêt

Diminution de la valeur des investissements du FCPE dans le cas de l'augmentation des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est généralement plus important pour les investissements dans les titres de créances ayant des échéances relativement longues que pour des investissements dans les titres de créances ayant des échéances plus courtes.

Risque de crédit

Dégradation de la qualité de signature d'un émetteur sur lequel est exposé le FCPE et ainsi susceptible de faire baisser la valeur des investissements du FCPE.

Risque de perte en capital	Se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat.
RSE	La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) consiste à mettre en œuvre des mesures pour respecter les enjeux du développement durable. La RSE est donc le fait, pour un acteur économique, d'être économiquement viable, d'avoir un impact positif sur la société mais aussi de mieux respecter l'environnement.
SICAV	Société d'investissement à capital variable qui a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, tout comme les fonds communs de placement.
Stock picking	Technique de sélection des investissements en fonction uniquement de caractères liés à l'entreprise et non au marché boursier.
Taux annuel moyen de progression	Résultat de l'évolution annuelle de la valeur d'un actif. Exemple : Une action X valait 100 euros au 1 ^{er} janvier 2009, elle vaut 110 euros au 31 décembre 2010, son taux de progression moyen par an est de 5 % (10 % pour deux ans).
Taux d'intérêt	Rémunération servie au porteur d'un produit de taux (obligation ou monétaire), pouvant être fixe ou variable.
Taux de refinancement	Taux fixé par le Conseil des Gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) visant à définir les conditions d'emprunt au jour le jour des institutions financières auprès de la BCE.
Taux directeur	Taux d'intérêt au jour le jour décidé par la Banque centrale pour intervenir directement ou indirectement sur le marché monétaire interbancaire, où les banques se refinancent ou placent leurs excédents de liquidités.
Teneur de compte conservateur de parts (TCCP)	Établissement qui reçoit les demandes de souscription accompagnées des versements correspondants ainsi que les demandes de rachat de parts, procède à leur traitement, fait les règlements correspondants et transmet les informations nécessaires aux porteurs de parts et conserve les comptes des porteurs sur lesquels les parts sont inscrites. Il a le statut d'entreprise d'investissement. C'est l'équivalent pour les avoirs d'épargne salariale de la banque dépositaire des avoirs en liquidité ou en titres d'un investisseur en dehors de l'épargne salariale. REGARDBTP est le TCCP pour les accords de participation et les plans d'épargne salariale du BTP.
Terme	Se dit à propos d'un emprunt ou d'une obligation. Il correspond à la date de remboursement prévue par le contrat d'émission. Dans le langage courant "terme" est utilisé également pour évoquer une durée ou un délai : court terme, moyen terme, long terme.
Trésorerie	Placement sans risque à court terme (en général à moins d'un an) procurant une rémunération calculée suivant un taux d'intérêt fixe ou variable.
Valeur de la part (FCP et/ou FCPE)	Appelée également valeur liquidative, elle est obtenue en divisant la valeur totale des actifs gérés dans le FCP et/ou FCPE par le nombre de parts. Cette valeur évolue en fonction des mouvements des marchés financiers.
Valeur mobilière	Appellation désignant tous les titres négociables (actions, obligations, parts de FCP, actions de SICAV...), cotés en Bourse ou non.
Versement volontaire	Versement décidé par un salarié sur un plan d'épargne. Ce versement est limité chaque année au quart de sa rémunération brute annuelle. La réserve spéciale de participation n'entre pas dans cette limite, l'abondement de l'entreprise non plus.



Pour connaître les valeurs de parts des fonds communs de placement
et obtenir toute information les concernant, un site Internet est à votre disposition :

www.regardbtp.com



**PRO BTP
FINANCE**

www.probtp.com

PRO BTP FINANCE Société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 3 100 000 € – N° d'agrément AMF GP 97083
Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – SIREN 379 892 946 – RCS PARIS

REGARDBTP Teneur de Comptes Conservateur de Parts – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 800 000 €
Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – RCS PARIS 451 292 312

